



**HAL**  
open science

## La France centrale aux IV<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> s. av. n. ère (Auvergne, Berry et Orléanais)

Laurence Augier, Christine Mennessier-Jouannet, Pierre-Yves Milcent, Lionel Orengo, Sandrine Riquier

### ► To cite this version:

Laurence Augier, Christine Mennessier-Jouannet, Pierre-Yves Milcent, Lionel Orengo, Sandrine Riquier. La France centrale aux IV<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> s. av. n. ère (Auvergne, Berry et Orléanais). Christine Mennessier-Jouannet; Anne-Marie Adam; Pierre-Yves Milcent. La Gaule dans son contexte européen aux IV<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> s. av. n.è. Actes XXVII<sup>e</sup> colloque international de l'Association française pour l'étude de l'âge du Fer (Clermont-Ferrand, 29 mai-1er juin 2003), Association pour le développement de l'archéologie en Languedoc-Roussillon, pp.117-176, 2007, Monographies d'archéologie méditerranéenne [Hors série], 978-2-912369-12-3. hal-00350005

HAL Id: hal-00350005

<https://hal.science/hal-00350005v1>

Submitted on 8 Feb 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

# La France centrale aux IV<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> s. av. n. ère (Auvergne, Berry et Orléanais)

Laurence AUGIER, Christine MENNESSIER-JOUANNET, Pierre-Yves MILCENT,  
Lionel ORENKO, Sandrine RIQUIER

*LA* : service d'archéologie municipal de Bourges, UMR 8546 ; *CMJ* : INRAP, Rhône Alpes Auvergne, UMR 8546 ; *PYM* : Maître de conférences, Université Toulouse-Le Mirail, UMR 5608 et UMR 8546 ; *LO* : UMR 5594 ; *S.R* : INRAP, Centre-île-de-France, UMR 8546.

L'étude que nous présentons ici porte sur une aire géographique aux caractéristiques variées, des paysages de montagnes et de plateaux de l'Auvergne aux plaines du Bassin parisien. Ces régions, au passé historique complexe et aux limites territoriales souvent fluctuantes, correspondent à des entités marquantes de «la France Centrale», l'Auvergne, le Berry et l'Orléanais. Leur existence en tant qu'entité territoriale et politique est attestée par les textes anciens dès la fin du II<sup>e</sup> siècle, mais vraisemblablement plus tôt encore pour les Arvernes, les Bituriges et les Carnutes.

Après avoir dessiné et présenté sommairement les cadres géographiques et archéologiques de cette étude, les auteurs ont opté pour un plan qui associe progression thématique (les mobiliers métalliques, puis les mobiliers céramiques) et présentation par unité géographique. Par le biais de ces approches régionales et par le jeu des comparaisons extra-régionales, nous avons tenté de mettre en évidence l'évolution et dans certains cas (la céramique notamment) la formation des faciès de la culture matérielle perceptibles en France centrale. Enfin, dans une dernière section de cette étude, nous nous sommes interrogés sur ce que cette culture matérielle nous permettait de percevoir des sociétés, de l'économie et des entités politiques en France centrale au cours des deux siècles qui couvrent la période étudiée : les IV<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> s. av. n.è.

## 1. CADRE ET CONTEXTES DE L'ÉTUDE

### 1.1. Cadre géographique de l'étude

Il est certain que ce n'est pas le fait d'une quelconque unité géographique qui justifie l'association de ces trois régions dans une même démarche de recherche scientifique ! Des plateaux de la Haute Auvergne ou des Combrailles à la plaine de la Beauce, rien de commun en effet, si ce n'est leur appartenance

au bassin supérieur et moyen de la Loire.

Située au sud de l'emprise géographique étudiée, l'Auvergne occupe la partie Nord-Est du Massif Central, dont le massif granitique est ici entaillé par deux bassins d'effondrement larges et profonds où coulent la Loire et son affluent l'Allier. La partie occidentale du massif est marquée par le volcanisme ancien avec le Cantal et le Sancy mais aussi récent avec la Chaîne des Puys qui borde la plaine de la Limagne. Lui succédant au nord, le Berry occupe les formations les plus septentrionales du Massif Central et se développe surtout sur les dépôts secondaires et tertiaires qui couronnent au sud et à l'est le Bassin Parisien. L'Orléanais, entre Sologne et Beauce se développe sur les formations secondaires du Bassin parisien. L'Orléanais, situé entre les sables de Sologne et les plaines limoneuses de Beauce, se développe sur les formations secondaires du Bassin parisien et se caractérise par des sols limoneux plus ou moins lourds et un relief peu accentué, voire inexistant.

La transition entre ces différents paysages se fait graduellement à travers les bas plateaux des Combrailles bourbonnaises, puis les hauts plateaux des Combrailles auvergnates d'une part et d'autre part grâce à la profonde entaille Nord-Sud dans le massif granitique que représente la plaine de la Limagne. Ce sont donc des régions aux frontières géographiques ouvertes qui caractérisent notre aire d'étude.

### 1.2. Les contextes archéologiques

C'est un total de 115 occurrences qui forment le corpus des sites pour les trois régions étudiées (fig. 1). Avec deux sites pour le Cantal et un autre pour la Haute-Loire, la zone d'étude pour l'Auvergne se restreint d'emblée à la seule Basse Auvergne caractérisée par la plaine de Limagne qui concentre la majeure partie des sites connus dans le Puy-de-Dôme. Au nord, la vallée de l'Allier semble jouer ce même rôle d'attraction, sans que les

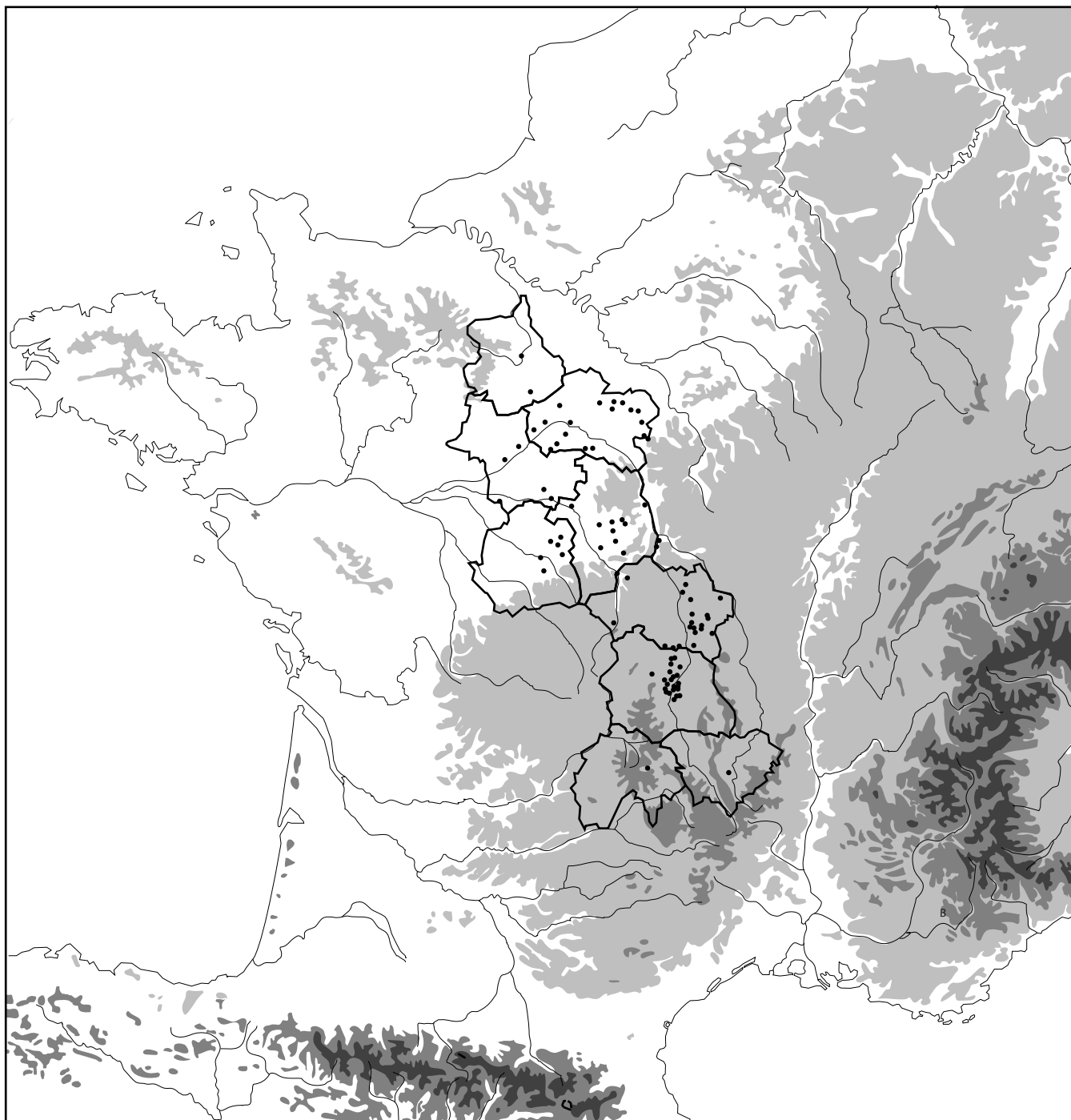


Fig. 1 : Carte de localisation des sites concernés par l'étude

zones de collines ou de plateaux limitrophes soient complètement désertées. Dans le Berry, les plaines de la Champagne berrichonne ont livré beaucoup plus de sites que d'autres régions naturelles comme la Sologne, le Boischaut ou la montagne bourbonnaise. Pour la période qui nous intéresse, nous ne disposons que de quatre gisements archéologiques ayant livré un lot de céramique supérieur à cent tessons, pouvant être intégré à notre étude. En Orléanais, également, les ensembles des IV<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> s. restent très peu nombreux. Comme en Auvergne et en Berry, c'est grâce à la multiplication des opérations d'archéologie préventive que les structures de cette période ont pu être découvertes ces dernières années. Il s'agit bien souvent de fosses ou de silos, isolés ou groupés par trois ou quatre, qui n'offrent aucune possibilité d'étudier à proprement parler l'organisation des occupations domestiques.

Il suffit ensuite de se reporter à la bibliographie (voir annexe 1) pour constater le renouvellement actuel des données. Plus des deux tiers des références concernent des travaux effectués ces vingt dernières années. Plus encore, beaucoup d'entre eux correspondent à des rapports de fouille non encore publiés mais obligeamment mis à notre disposition par nos collègues. Certes ces connaissances sont tributaires de l'implantation des grands travaux, qui contribuent notablement à ce bilan positif, et doivent être considérées comme un état de la recherche. Ainsi, la concentration des sites autour de la vallée de l'Allier, que ce soit dans la plaine de la Limagne ou la plaine alluviale du Bourbonnais, est un fait remarquable de cette étude, lié sans doute à cette situation, mais pas uniquement. La connaissance de sites majeurs, comme celui de la Grande-Borne-Aulnat sur la commune de Clermont-Ferrand fournit les outils nécessaires pour une bonne reconnaissance des faciès de la fin de La Tène ancienne. Pour autant, sans plaider pour une désertification des zones granitiques périphériques, le suivi de nombreux tracés et aménagements, dans les Combrailles notamment, met en évidence une moindre densité des sites. Constatation toute numérique qui ne prend pas en compte la nature et l'importance de ces occupations excentrées par rapport à la plaine.

Avec 54 sites avérés comme habitats (y compris les simples mentions de silos ou fosses), on peut estimer la part des sites d'habitats à plus de la moitié du corpus, si l'on y rattache quelques-unes des trouvailles isolées. Les départements de l'Allier et du Puy-de-Dôme fournissent l'essentiel du corpus (48 sites). Le réseau des sites mis en place paraît s'articuler autour de deux pôles géographiques, celui de la Limagne d'une part avec le site de La Grande-Borne-Aulnat et celui de la moyenne vallée de l'Allier avec le site de Varennes-sur-Allier d'autre part. Les habitats suffisamment explorés se partagent en sites ouverts sans aucun système d'enclos périphériques ou sites enclos. Le plus souvent, la surface décapée est trop faible pour permettre une détermination fiable et se borne à mettre au jour quelques structures fossoyées. Le Berry et l'Orléanais se caractérisent par un très faible corpus de sites d'habitat connus, situation qui

rend très hypothétique toute tentative d'étude de l'occupation des différents terroirs.

32 sites, sauf exceptions sans relation connue avec les habitats, ont une vocation funéraire avérée. Parmi les 20 mentions de «découvertes isolées», une quinzaine, relatives à des épées et des parures annulaires laténiennes, pourraient en outre correspondre à des cimetières détruits ou dont le démantèlement est avancé. Ces découvertes ont une distribution géographique assez comparable à celle des cimetières et renforcent l'idée que notre information demeure largement tributaire de l'histoire de la recherche. Toutefois, il convient probablement aussi de tenir compte de particularismes ethniques, ainsi que l'atteste peut-être le nombre important des sépultures de guerrier dans le Gâtinais qui relève à cette époque du faciès sénon (Baray 1991).

Ces sites à vocation funéraire sont occasionnellement mieux représentés dans certaines zones que ne le sont les habitats. On constate même une représentation inverse entre l'Auvergne où le déficit en nombre de gisements funéraires est important avec seulement 5 sites, tandis que des concentrations toutes relatives de cimetières dans la Beauce, le Gâtinais, la Champagne berrichonne peuvent être mises sur le compte de zones privilégiées du point de vue de l'activité archéologique ou des conditions naturelles lorsqu'il s'agit de substrats calcaires qui facilitent la détection des tombes en fosse et enclos.

En l'état de la documentation, à trois ou quatre exceptions près, on ne signale pas que les sépultures ont été découvertes dans un tumulus. Nous sommes en droit d'en déduire que l'énorme majorité de la documentation émane de tombes en fosse aménagée dans le sol naturel, ce que les archéologues appellent improprement des «tombes plates». Il s'agit là d'un trait des pratiques funéraires déterminant du point de vue de la caractérisation historique et culturelle des sociétés du second âge du Fer dans le Centre-Est de la Gaule.

La moitié des cimetières a été mise au jour avant la première guerre mondiale et dispose d'une information de qualité très médiocre au point que seuls les ensembles de mobilier les plus spectaculaires, essentiellement issus d'inhumations de guerrier, ont été isolés. Il faut attendre les années 1960-1970 pour que deux cimetières soient fouillés de manière extensive dans le Loiret, à Bromeilles et Cortrat, puis fassent l'objet de publications (Willaume 1977, Rapin 1998). Toutefois, les informations et études anthropologiques font encore largement défaut. En Auvergne, le développement de l'archéologie préventive a permis la fouille d'un cimetière à inhumations utilisé du Ve au début du III<sup>e</sup> s. av. J.-C. à Pont-du-Château «Champ Lamet» (Blaizot 2002). C'est à la lumière de ces études récentes qu'il est possible et fructueux aujourd'hui de proposer une nouvelle lecture des trouvailles anciennes.

### 1.3. Référentiels chronologiques

Le système chronologique utilisé est inspiré de celui hérité de Reinecke (1905 [1965]) et précisé par Kaenel (1990 : 256-

257). En valeur absolue, on s'en tiendra au découpage suivant :

- La Tène A2 : vers 425- vers 375 av. n.-è. ;
- La Tène B1 : vers 375- vers 325 av. n.-è. ;
- La Tène B2 : vers 325- vers 275 av. n.-è. ;
- La Tène C1 : vers 275 - vers 200 av. n.-è.

La richesse des contextes archéologiques auvergnats a ouvert un champ d'étude considérable axé sur la sériation chronologique de ces ensembles couvrant tout le second âge du Fer. De 1999 à 2003, les chercheurs qui travaillent sur l'Auvergne se sont réunis dans le cadre d'un projet collectif de recherche pour établir les monographies d'ensembles de mobilier (Mennessier-Jouannet dir. 1999-2003). La publication de ces données est en préparation dans le cadre d'une demande d'aide à la publication et verra le jour prochainement.

En Berry et Orléanais, les réflexions sur les productions céramiques sont prises en compte dans le cadre de thèses de doctorat en cours, respectivement par Laurence Augier et Sandrine Riquier.

Les études de *l'instrumentum* ont été intégrées à deux thèses soutenues et publiées par Pierre-Yves Milcent (2004) pour le premier âge du Fer et les débuts de l'époque laténienne et par Lionel Orenge (2003) pour l'étude des forges et des produits manufacturés, notamment en Auvergne.

Dans les contextes funéraires, la seule présence d'objets de parure, d'éléments de vêtement et de panoplies guerrières, jointe à l'absence de mobilier en céramique rend très imparfaite les corrélations entre séries métalliques et séries céramiques pour les trois régions de notre étude. Inversement, dans les sites d'habitat, la céramique abonde et le mobilier d'apparat reste rare et se résume le plus souvent à des objets fragmentés. Plusieurs sites fournissent malgré tout les points d'accroche typo-chronologiques indispensables.

En amont, les sites de Bourges apportent, par la céramique associée à du mobilier métallique et des importations méditerranéennes une contribution majeure à l'identification des faciès de la fin du premier âge du Fer régional (Ha D3-LT A1). A la même époque la Basse Auvergne présente une culture matérielle similaire. Nous avons été, en cela, servi par une notable homogénéité culturelle des productions céramiques des deux régions.

En aval, les séquences de La Tène C2 s'appuient pour l'Auvergne sur les données issues de la fouille de John Collis à Aulnat-La Grande-Borne et sur les ensembles de mobilier contenus dans des puits d'Aulnat-Gandaillat (fouilles préventives 2001 et 2003). En Berry, le site de Levroux a livré des objets métalliques et de la céramique qui ont permis de caractériser les faciès matériels de La Tène C2 (Buchenschutz 1994).

En Orléanais, la fouille du site aggloméré de Saumeray (Eure-et-Loir) fait l'objet d'un vaste programme d'étude des mobiliers et fournira prochainement une sériation chronologique couvrant essentiellement la fin du second âge du Fer.

Un objet en métal, en verre issu d'une découverte isolée ou hors contexte stratigraphique se verra affecter une place dans le référentiel typo-chronologique. Il n'en va pas de même pour les produits céramiques, qu'il s'agisse de vaisselle ou des petits objets de la vie domestique qui doivent faire l'objet de sériations typo-chronologiques préalables. La méthode utilisée pour les trois régions a, en première approche, mis de côté les ensembles céramiques insuffisamment documentés, les objets résiduels et, sauf exception, le mobilier issu des prospections au sol. La sériation du mobilier se fait sur la base d'ensembles bien délimités durant la fouille, typologiquement homogènes et statistiquement fiables (plus de 100 tessons par ensemble). Les tableaux de synthèse présentés ci-dessous sont donc le résultat de cette sélection. Les résultats escomptés sont basés sur un postulat somme toute identique à celui qui prévaut pour les différents objets de parure et d'armement : l'existence d'effets de mode et, par conséquent, de variations dans le temps des formes et décors de la vaisselle quotidienne. Reste à définir les rythmes de ces changements de répertoire et à observer les relations qu'ils entretiennent avec celui des autres vestiges matériels. Cette démarche est le préalable méthodologique nécessaire pour intégrer dans le champ de l'étude socio-économique la masse des sites d'habitats ouverts, dispersés en réseau sur le territoire et formant l'ossature de la mise en valeur des campagnes.

## 2. L'ARMEMENT, LES PARURES ET PIÈCES DE VÊTEMENT

### 2.1. L'Orléanais et le Berry (PYM)

Les objets qui relèvent des pratiques guerrières, ainsi que des vêtements et des soins apportés à l'apparence corporelle, sont suffisamment nombreux en Orléanais et Berry pour illustrer chacune des étapes et horizons des cultures matérielles laténiennes identifiées dans les autres régions du domaine nord-alpin (fig. 2-7). Bien souvent, il s'agit en effet d'objets dont la diffusion est interrégionale et qui distinguent une petite élite plutôt qu'un peuple et son éventuelle identité matérielle. Par le biais de ces éléments, nous pouvons ainsi établir des passerelles avec les chronologies relatives et absolues du reste du domaine laténien.

#### 2.1.1 Les armes

Les pièces d'armement sont découvertes en contexte de sépulture, sauf exception tel qu'à Bourges «Chemin de Gionne» où un petit lot provient du comblement d'un grand fossé (Buchenschutz 2001 : 166-167, fig.96). Il est significatif de l'importance des pratiques guerrières aux IV<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> s. av. J.-C. que ces objets représentent la catégorie la mieux représentée du mobilier métallique, tant en poids qu'en nombre d'individus (fig.2).

Les armes défensives sont rares, soit qu'elles consistent en boucliers (5 exemplaires recensés) dont les quelques parties



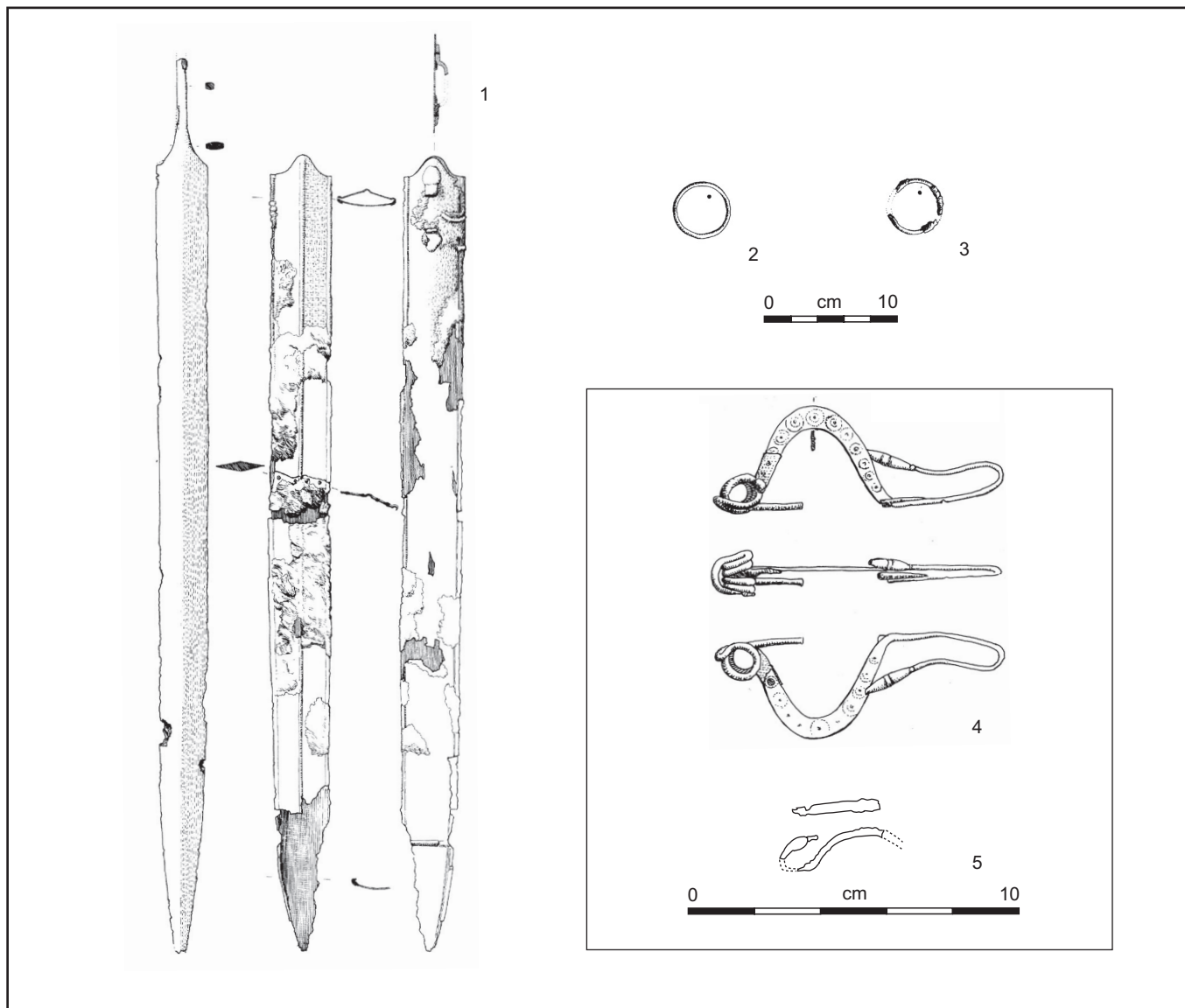


Fig. 3 : Mobilier de la sépulture 5 de Cortrat «Les Terres de l'Etang» (LT B1a). n°1 : épée et son fourreau ; n°2-3 : anneaux de suspension en fer ; n°4 : fibule en alliage cuivreux avec réparation en fer (ressort et ardillon) ; n°5 : fibule en fer. D'après Rapin 1998.

des panoplies à épée attribuables à LT B2b et au début de LT C1a puisque celles-ci représentent 1/3 du corpus alors même que leur durée d'utilisation ne couvre qu'un 1/4 de la durée étudiée. Les panoplies classiques de LT C1 (épées avec ceinturon à chaînes légères, boucliers à umbo à ailettes arrondies) sont en revanche exceptionnelles en sépulture puisque seules les tombes de la Place du Commandant Martin et de la Route de Dun à Bourges en ont livré un exemple. Ce phénomène de fort accroissement de la lisibilité des panoplies militaires en contexte funéraire dans le dernier tiers du IVe et le premier tiers du IIIe s. av. J.-C., puis d'effacement à partir de l'époque suivante, a déjà été observé dans plusieurs régions du domaine laténien occidental et est interprété comme le signe d'une mutation

sociale importante avec l'affirmation d'une classe guerrière plus étoffée, dont la valorisation passerait par les contextes funéraires dans un premier temps. Toutefois, il serait prématuré d'affirmer que ce schéma prévaut entre Beauce et Berry en l'absence de nettoyage et d'étude précis de la plupart des épées laténiennes. Nous n'avons pas les moyens d'assurer que la faible représentation des panoplies de la première moitié du IVe ou des deux derniers tiers du IIIe s. ne soit pas un artefact de la recherche. Dans la mesure où les chaînes de ceinturon de LTB2b-LTC1a sont faciles à identifier, leur poids documentaire tend à être amplifié. Cependant, l'hypothèse devra être considérée à l'aune des découvertes futures et il s'agira de vérifier jusqu'à quel point la situation du Sénonais est comparable à ce

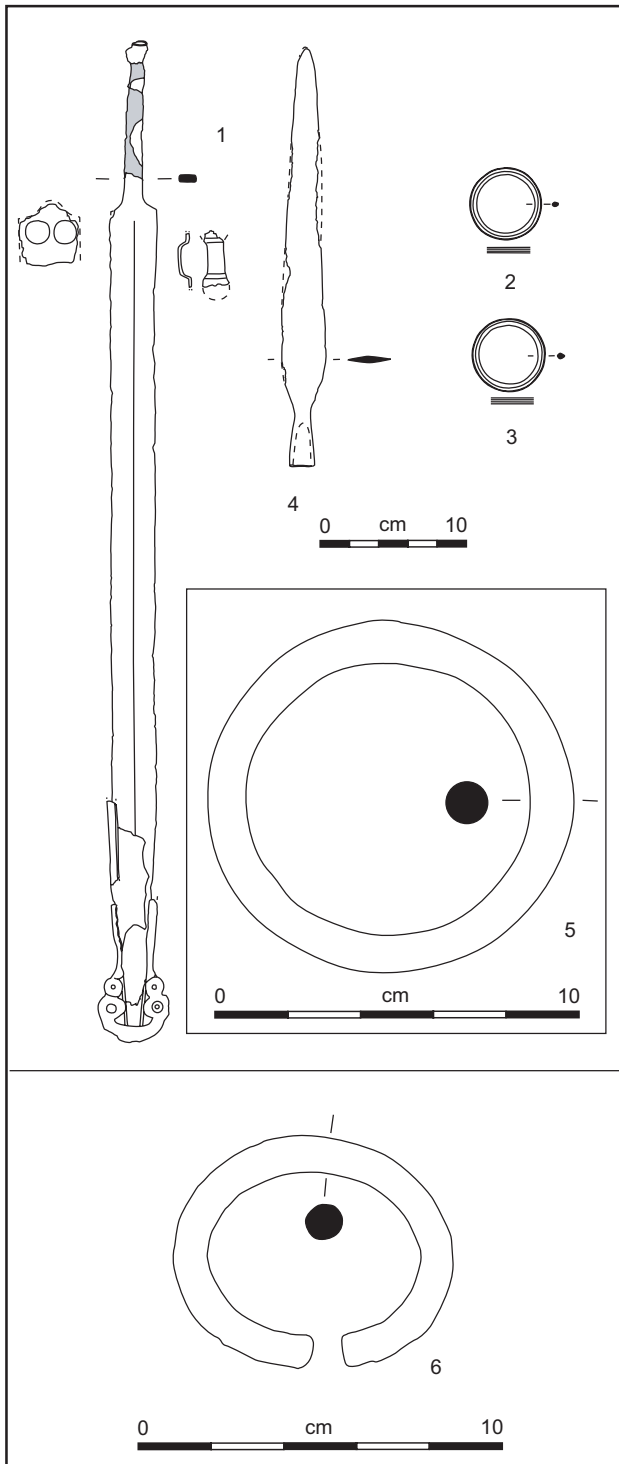


Fig. 4 : N°1-5 : mobilier de la sépulture 2 de Moulin-sur-Yèvre (Cher) «Maubranche» (LT B2). n°1 : épée avec fourreau à bouterolle de type Hatvan-Boldog, sous-type A ; n°2-3 : anneaux de suspension nervurés en alliage cuivreux ; n°4 : pointe de lance ; n°5 : brassard en lignite ; n°6 : bracelet en fer de la sépulture 4 de Maubranche.

Dessins P.-Y. Milcent d'après originaux.

que l'on observe autour du coude de la Loire et dans le bassin du Cher.

Malgré les faiblesses de la documentation, on retiendra enfin qu'il existe quelques ensembles de référence en terme typochronologique parmi les mobiliers des sépultures de guerrier :

- la sépulture 5 de Cortrat (fig. 3), avec épée et ceinturon à deux ou trois anneaux de fer, comporte deux fibules dont l'une, en alliage cuivreux avec une réparation de fer (ressort et ardillon), est caractéristique de l'horizon pré-duchcov, c'est-à-dire de LT B1a (2<sup>e</sup> quart IV<sup>e</sup> s. av. J.-C.). L'arc de cette fibule est à demi ovale et de section rubanée transversalement ; le pied, très fin et allongé, est replié vers l'arc, fléchi et terminé par une perle en fuseau. Ce modèle d'arc trouve des comparaisons approximatives en Côte-d'Or sur deux fibules, l'une provenant de Bressey-sur-Tille «Clair Bois» S.111 (Chaume 2001 pl. 143 n°C1), l'autre du grand tumulus de Larrey S.20 (Joffroy 1967 : pl. XXXIII n°6). Des fibules de schéma pré-duchcov avec le même type de pied fléchi et à olive sont attestées en Italie septentrionale parmi le mobilier des sépultures laténiennes les plus anciennes de la région bolognaise, à Bologne «Arnoaldi» (Vitali 1992 : pl. 3 n°1) et Casalecchio di Reno S.14 et S.17 (Ortalli 1995 : fig. 12). Il est opportun et paradoxal de relever qu'en Gaule transalpine ces modèles sont mis au jour dans des régions attribuées, à la fin de l'âge du Fer, aux Sénons et aux Lingons, alors qu'en Cisalpine ils figurent non pas dans la région attribuée par les sources antiques aux Sénons et aux Lingons, mais au cœur même de la zone d'installation des Boïens ;

- la sépulture 2 de Moulin-sur-Yèvre (fig. 4), dotée d'un brassard en lignite porté au bras gauche, d'une pointe de lance du type Ia de Rapin (Rapin 1988 : 133), dispose d'une épée dont le fourreau sans nervure avec bouterolle de type Hatvan-Boldog est représentatif de LT B2. L'épée courte et étroite possède une section en losange, son étui sans nervure comporte une agrafe à l'entrée avec bosselles hémisphériques : ce sont les caractéristiques des armes du sous-type A de Rapin (Rapin 2000 : fig. 15). Le système de suspension, avec de grands anneaux d'alliage cuivreux nervurés, est en revanche moins fréquent pour une épée de type Hatvan-Boldog et renvoie à un schéma ancien (seconde moitié du IV<sup>e</sup> s. av. J.-C.) ;

- la sépulture 1 du même site paraît légèrement plus récente et présente un mobilier abondant (fig. 5) : bouclier avec orles, manivelle et umbo à ailettes rectangulaires hautes (type I de Rapin 1988 : 79), long fer de lance de type Ia à douille courte associé à un talon à soie pyramidal de section carrée, épée à fourreau décoré d'entrelacs et de motifs estampés, ceinturon à bélières de fer massives, bracelet annulaire en alliage cuivreux au poignet gauche et fibule en fer à pied libre bouleté ; un fragment de bracelet serpentiforme d'alliage cuivreux (proche du type 2 de Delnef) et une possible amulette annulaire à ovales et astragales d'alliage cuivreux étaient apparemment associés, bien qu'il s'agisse d'un mobilier que l'on s'attendrait plutôt à découvrir dans une sépulture d'enfant ou de jeune femme ; deux agrafes de fer doivent correspondre à l'aménagement



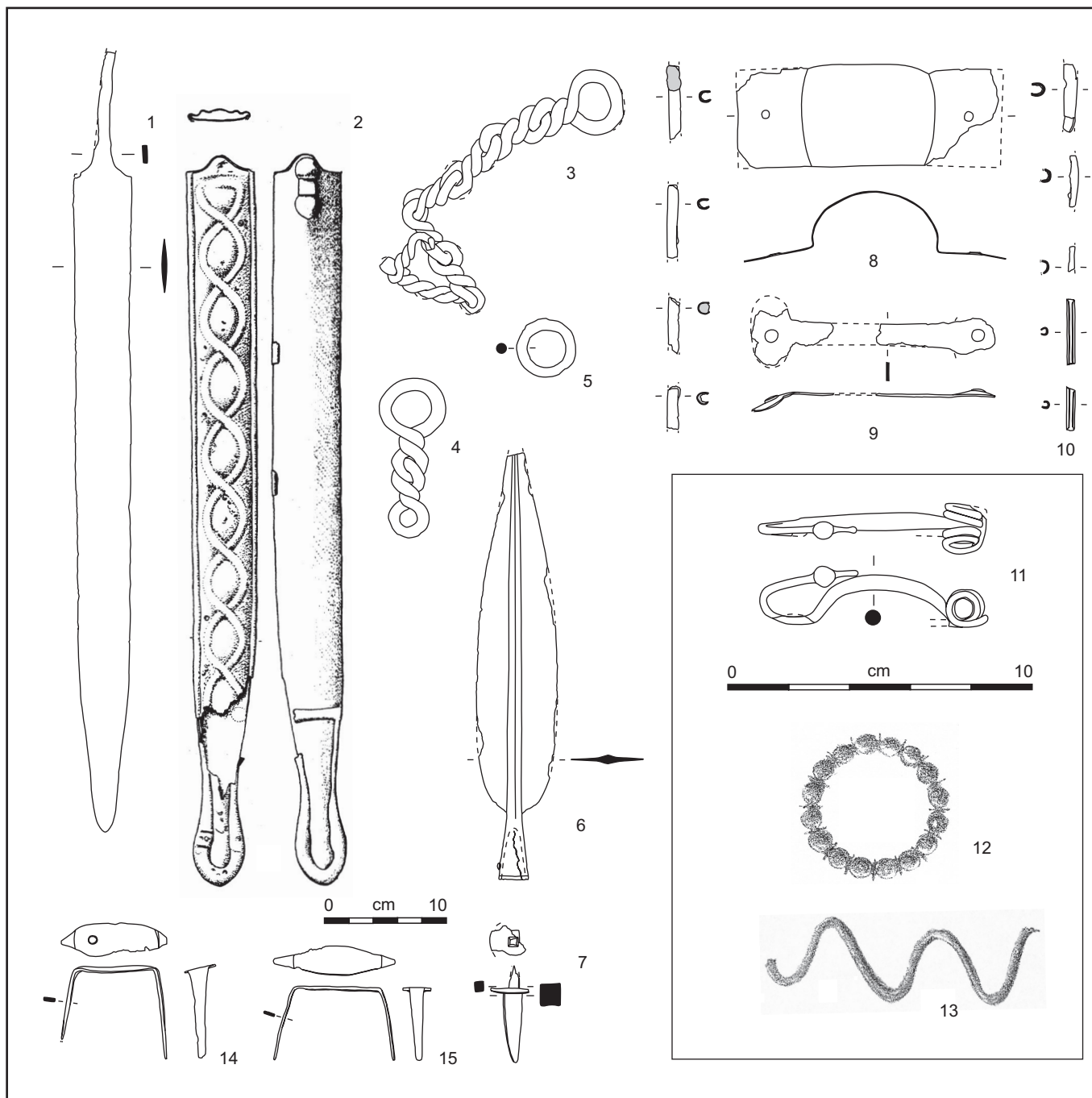


Fig. 5 : Mobilier de la sépulture 1 de Moulins-sur-Yèvre (Cher) «Maubranches» (LT B2b). n°1-2 : épée avec son fourreau décoré ; n°3-5 : chaînes et anneau de suspension en fer ; n°6-7 : pointe et talon de lance ; n°8-10 : umbo, manivelle et orles en fer de bouclier ; n°11 : fibule en fer ; n°12 : anneau en alliage cuivreux (amulette ?) ; n°13 : fragment de bracelet en zigzags ; n°14-15 : agrafes en fer. Dessins P.-Y. Milcent d'après originaux, sauf n°2 d'après Ginoux 1994 et n°12-13 d'après de Goy 1885.

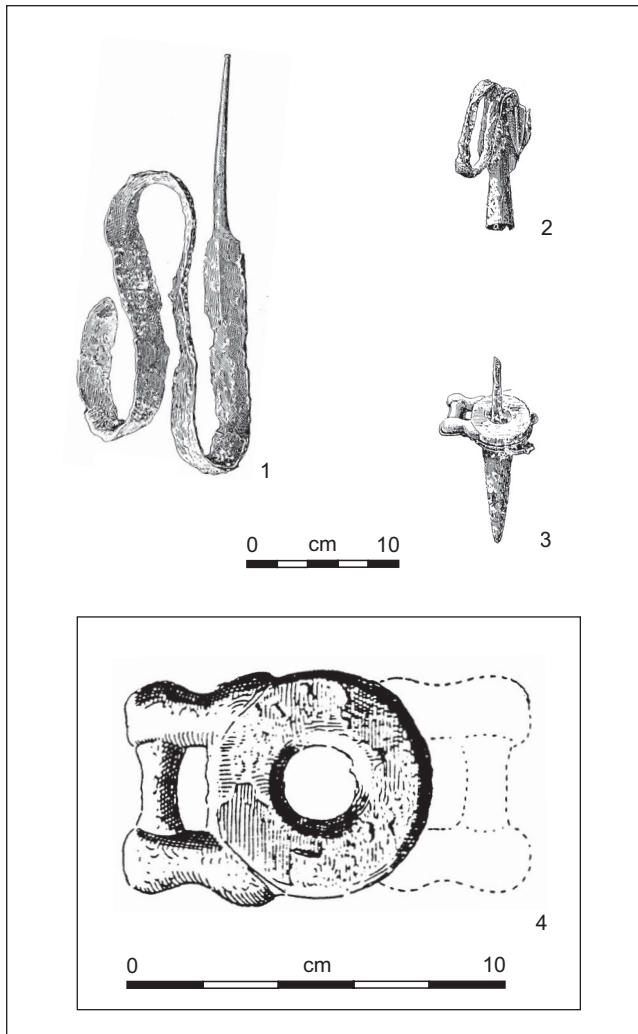


Fig. 6 : Mobilier de la sépulture 2 de Bourges (Cher) «La Route de Dun» (LT C1b). n°1 : épée ployée ; n°2 : pointe de lance repliée ; n°3 : agrafe et anneau de suspension enfoncés sur un talon de lance ; n°4 : détail de l'agrafe de suspension en fer. D'après Ponroy 1914.

de la tombe, sans doute s'agit-il des ferrures d'un cercueil. Les chaînes de ceinturon appartiennent à un modèle de transition (type Maubranches ou E2 du classement de Rapin) situé entre le type Cernon (E1), plus ancien, et le type Ceretolo (E3), plus récent ; ces ceinturons sont attribués à la transition LT B2-C1 (Rapin 1995 : 284, fig. 10). La fibule, qui relève de LT B2b, permet d'assigner la tombe au premier tiers du IIIe s. av. J.-C. ;

- la panoplie de guerrier de la sépulture 2 de la Route de Dun à Bourges correspond aux vestiges mobiliers intentionnellement détruits d'une sépulture à crémation (fig.6). Une épée et une pointe de lance ont été ployées en trois endroits et deux éléments de ceinturon en tôle de fer (un anneau et une agrafe) sont emboîtés de force sur la soie d'un talon de lance pyramidal de section octogonale. La bouterolle du fourreau n'étant pas conservée, ce sont les pièces de ceinturon qui per-

mettent l'attribution de l'ensemble à LT C1b ou à la transition avec LT C2 (dernier tiers du IIIe s. ou début du IIe s. av. J.-C.) puisque des modèles comparables proviennent du dépôt du site de La Tène (Gross 1887 : pl. X n°32-33), aujourd'hui daté pour l'essentiel de cet horizon (Lejars 1994 : 92). L'ensemble de Bourges s'intègre très probablement dans les dernières armes du groupe 5 défini par T. Lejars (1994 : 49 et 61). L'inventaire et le traitement du mobilier sont en outre comparables à ceux des crémations de guerrier de LT C1 de Barbey «Le Chemin de Misy» S.2 et de Cannes-Ecluses «Les Gravelottes» S.1 en Seine-et-Marne (Mordant 1977 : 46-47).

Sur d'autres sites funéraires, le mobilier n'a pas été collecté par ensemble clos. Les spécificités typologiques de la plupart des pièces métalliques permettent toutefois des attributions chronologiques précises et de documenter ainsi la période d'utilisation des cimetières qui livrent du mobilier, à l'exemple du site de Sainte-Solange (fig. 7).

### 2.1.2 Les parures et pièces de vêtement

#### Fibules

Quarante-quatre fibules, aussi bien en fer qu'en alliage cuivreux, sont connues et représentent pratiquement chacun des types identifiés aux IVe-IIIe s. av. J.-C. (fig. 8). Les modèles en alliage cuivreux ne sont documentés que pour LTB tandis que les exemplaires en fer couvrent aussi bien cette époque que LT C1. Il paraît clair que le déficit de fibules pour LT C1 tient à l'usage quasi exclusif du fer : nombre de ces pièces ont été détruites ou abîmées par l'oxydation et rares sont celles qui ont fait l'objet d'une collecte avant les années 1970, compte tenu de leur aspect dégradé et de leur fragilité. Toutes les fibules collectées sont de schéma laténien, c'est-à-dire qu'elles sont d'une seule pièce et possèdent un ressort court dont la corde est souvent externe. En Berry, les fibules de ce schéma ne supplantent les modèles de tradition hallstattienne qu'assez tardivement, avec LT A2, c'est-à-dire à partir du dernier quart du Ve s. av. J.-C. (époque de large diffusion du type de Marzabotto). A partir de cette même époque, les épingles à cheveux, encore nombreuses à LT A1, ne paraissent plus utilisées, sinon exceptionnellement. Il ne faut pas voir dans ces changements tardifs l'effet d'un retard technologique dans la mesure où les fibules laténiennes sont plus massives, plus stéréotypées et plus simples à fabriquer que les modèles antérieurs, mais plutôt le signe d'un attachement à une forme de parure et à des techniques de fabrication très spécialisées qui contribuent à distinguer culturellement, au Ve s. av. J.-C., les régions du Centre-Est de la Gaule de celles qui se trouvent plus au nord et à l'ouest (Milcent 2004 : 245-247).

L'impression qui se dégage des exemplaires documentés est celle d'un accroissement de la taille, du moins au niveau de l'arc et de l'ardillon, d'une production moins diversifiée et peut-être aussi d'un moindre investissement technique pour la

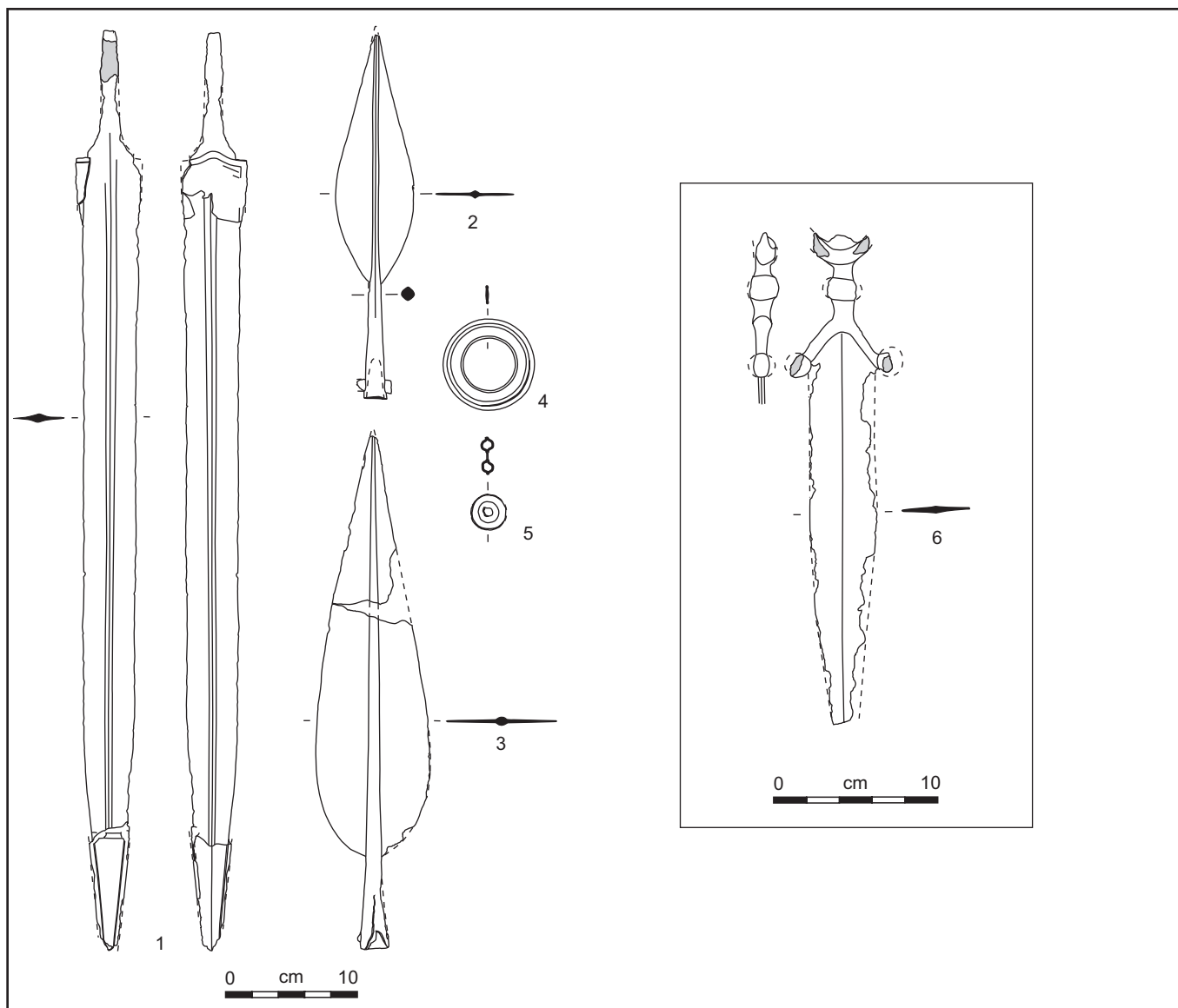


Fig. 7 : Mobilier militaire de Sainte-Solange (Cher) «Les Fertisses» (n°1-5 : LT B2-C1) et de Surins (Indre) (n°6 : LT B2-C1). n°1 : épée ; n°2-3 : pointes de lance ; n°4 : anneau discoïde de suspension d'épée (?) en alliage cuivreux ; n°5 : anneau creux, en tôle d'alliage cuivreux, de suspension d'épée ; n°6 : poignard pseudo-anthropoïde en fer. Dessins P.-Y. Milcent d'après originaux.

production courante, notamment à LT C1 avec la découverte de grands modèles très simples en fer. Cette progression qui mériterait d'être suivie dans le détail accompagne vraisemblablement une évolution des modes vestimentaires et peut-être la diffusion de pièces de vêtement attachées en tissu plus épais et grossier (*sagum* de laine ?).

Afin d'illustrer l'évolution de ces modèles, on mentionnera successivement à titre d'exemple pour :

- LT B1a, les fibules de schéma pré-Duchcov du Chemin de Gionne à Bourges et de Cortrat S.5 (fig. 8 n°1, fig. 3 n°4) ;
- LT B1b-LT B2a, les fibules de type Duchcov de Lunery, Cortrat S.3 et de la Champagne berrichonne (fig. 8 n°2-4),

de type Münsingen de Beaumont-en-Véron en Indre-et-Loire (fig. 8 n°5). On fera observer que ce modèle, à disque sur le pied, paraît sous-représenté par rapport au type de Duchcov ;

- LT B2b, les fibules à pied bouleté de Cortrat, Préfontaines et Moulins-sur-Yèvre (fig. 5 n°11) ; la fibule de Préfontaines étant un exemplaire de qualité appartenant au cercle des productions de style plastique bien documentées dans les environs de Paris à LT B2b et encore au début de LT C1 (fig. 8 n°6) ;

- LT C1, les fibules de Sceaux-du-Gâtinais et de Bourges «Chemin de Gionne», «Golf de Lazenay», les exemplaires les plus anciens de l'agglomération de Levroux «Les Arènes» (fig. 8 n°8-11).

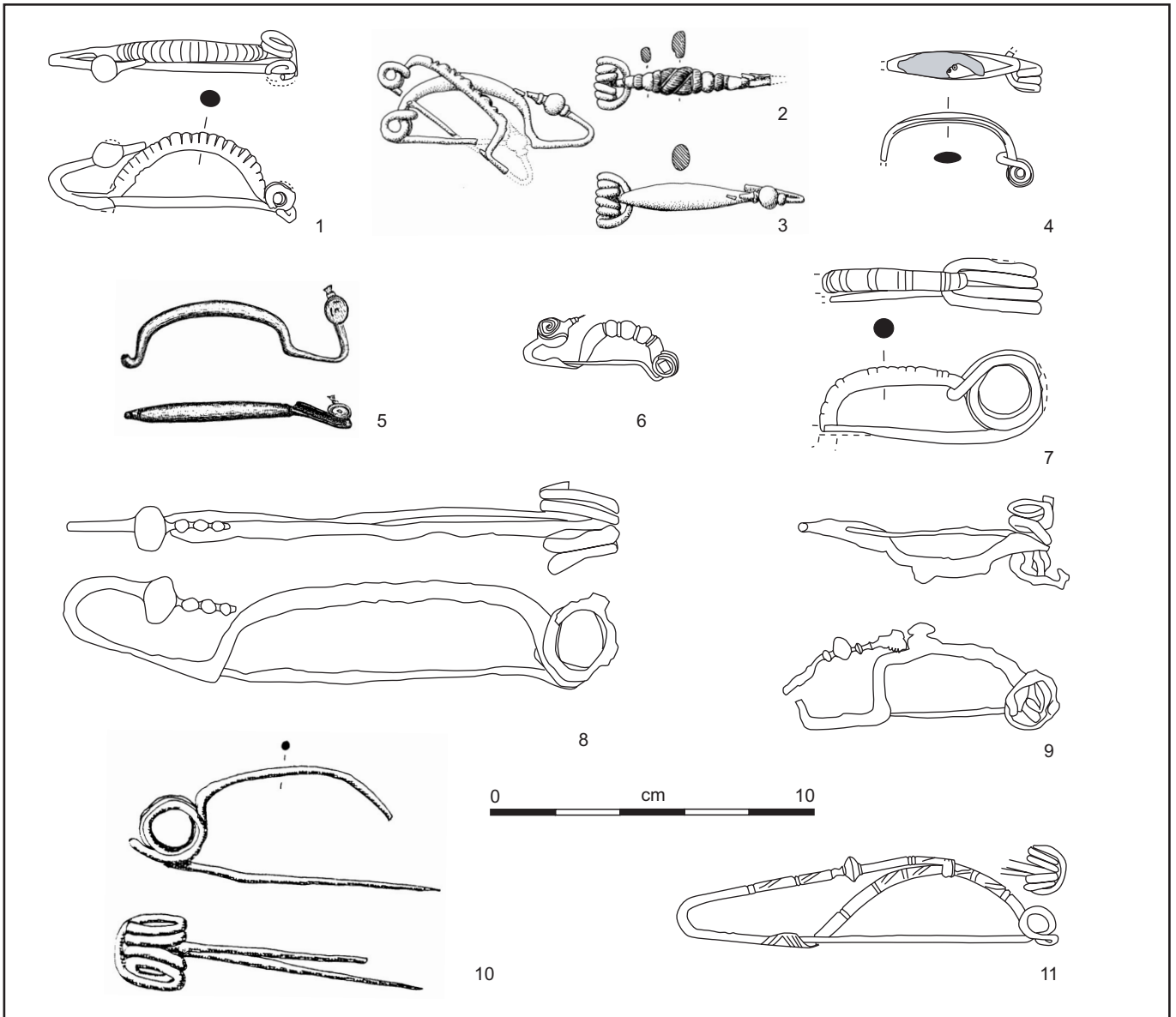


Fig. 8 : Fibules des IV<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> s. av. J.-C. de l'Orléanais, de Touraine et du Berry. n°1 : Bourges (Cher) «Chemin de Gionne» silo 8 ; n°2-3 : Cortrat (Loiret) «Les Terres de l'Etang» S.3 ; n°4 : Champagne berrichonne (Cher) ; n°5 : Beaumont-en-Véron (Indre-et-Loire) ; n°6 : Préfontaines (Loiret) ; n°7 : Bourges «Chemin de Gionne» silo F20 ; n°8-9 : Bourges «Golf de Lazenay» enclos 5/39, S.3 ; n°10 : Levroux (Indre) «Les Arènes» terrain Vinçon F53 ; n°11 : Sceaux-du-Gâtinais (Loiret). n°2 à 6 et 11 : alliage cuivreux ; le reste en fer. Dessins P.-Y. Milcent d'après originaux, sauf n°2-3 d'après Rapin 1998, n°5 d'après Boucher 2004, n°6 et 11 d'après Nouel 1957, n°8-9 d'après Buchsenschutz 2001, n°10 d'après Buchsenschutz 1994.

### Torques

Le dépôt sépulcral du torque en Berry et Orléanais est documenté jusqu'à LT C2 (Bourges «Chemin de la Rottée» S.1.1K), mais il devient de plus en plus rare dès LT B. Curieusement, la sépulture qui comporte le torque qui paraît l'un des plus récents de la séquence qui nous intéresse est celle d'un guerrier, découverte à Montbouy, et attribuable à LT B2b (fig. 9). Une sépulture contemporaine avec le même type d'association est

documentée à Barbey «Le Chemin de Montereau» en Seine-et-Marne (Baray 2003 : 319). Faut-il voir dans ces dépôts funéraires à épée et torque une particularité du domaine sénon puisque le site de Montbouy, dans l'est du Loiret, devait participer des marges de ce faciès ?

Plusieurs torques en or sont attestés, mais ne proviennent pas d'un contexte bien caractérisé. Il est vraisemblable qu'ils correspondent à des dépôts rituels plutôt qu'au mobilier d'une sépulture. Le plus ancien, d'un poids de 393 g, est celui mis au

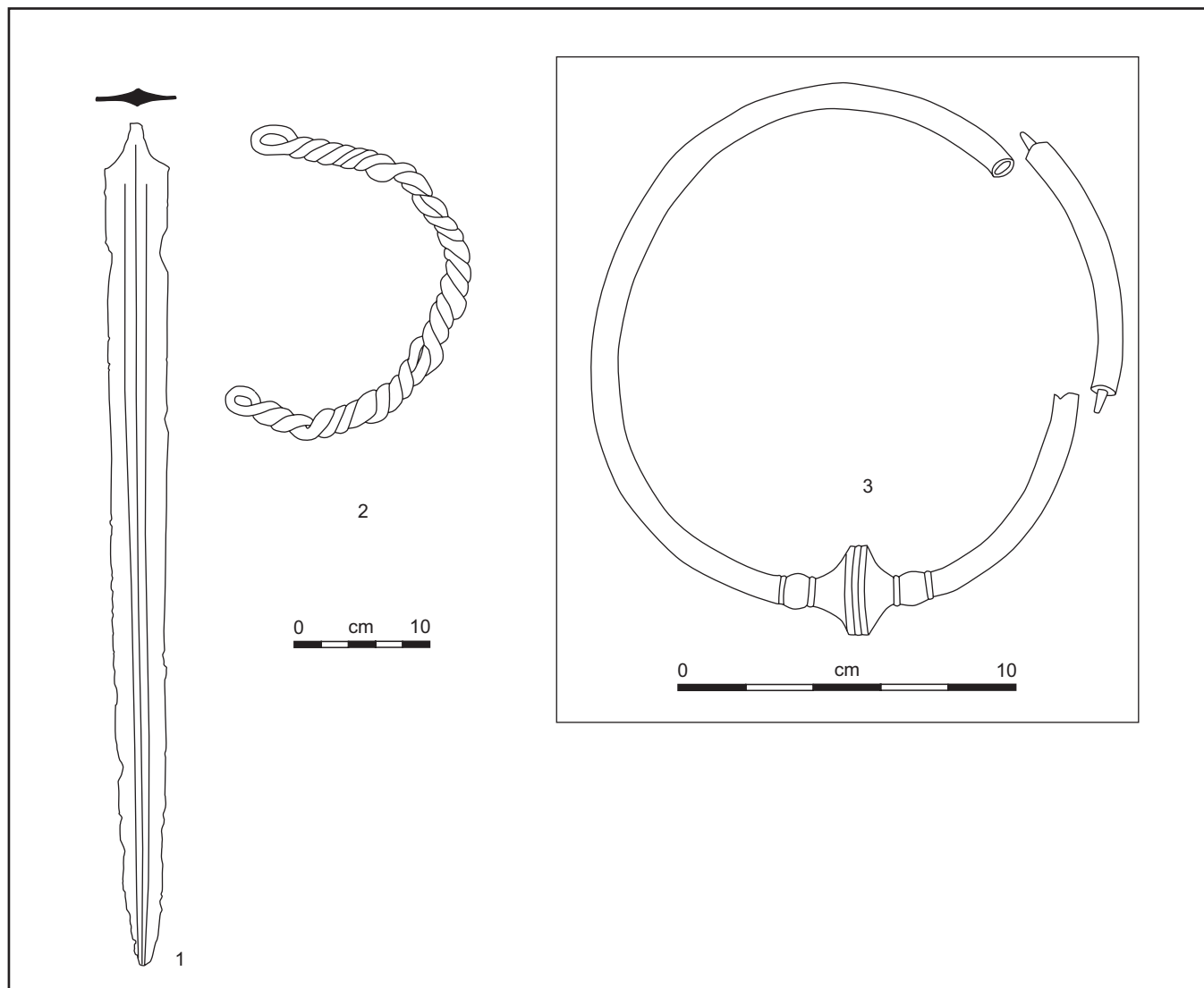


Fig. 9 : Mobilier de la sépulture de Montbouy (Loiret) «Les Fonds de la Borde» (LT B2b). n°1 : épée ; n°2 : chaîne de suspension en fer ; n°3 : torque en alliage cuivreux. D'après Jollois 1836.

jour peu avant 1836 aux environs de Meung-sur-Loire (fig.10 n°1) : la forme générale ovale, les tampons et le décor incisé à la limite des astragales trouvent des rapprochements parmi quelques torques en bronze de LT B1, tout particulièrement avec celui de Cortrat S.2 (Rapin, Zurfluh 1998 : fig. 14), ce qui laisse aussi envisager que la parure en or des environs de Meung soit une production régionale. Le torque le plus récent, découvert en 1826 à Soings-en-Sologne parmi des substructions gallo-romaines dont plusieurs appartenaient semble-t-il à un *fanum*, n'a pas été conservé. L'objet était massif (175 g environ), avec des tampons creux et était associé à un «grand nombre» de monnaies d'or dont les 8 exemplaires conservés, des statères à tête laurée au droit et bige au revers (La Saussaye 1836), peuvent dater de la fin du IIIe ou du IIe s. av. J.-C. (Gomez de Soto 2003 : 132). Comme la plupart des torques en or associés

à des trésors monétaires, l'objet était «tordu en plusieurs endroits», ce qui peut traduire le statut rituel de ces ensembles. Le troisième torque provient de Civray-de-Touraine. Sans contexte, il s'agit d'une pièce pesant 340 g, à joncs torsadés dont les extrémités sont dotées de tampons précédés de manchons décorés d'efflorescences, dans un style plastique très voisin de celui qu'arborent certains torques du Toulousain (Fenouillet en Haute-Garonne et Montans dans le Tarn : Catalogue 2001). A l'image des parures annulaires en or du Sud-Ouest, il avait été brisé en deux parties. Ces torques, qu'ils proviennent du Centre-Ouest ou de la moyenne Garonne, demeurent difficiles à dater en l'absence d'association avec d'autres objets de chronologie précise, mais leur décoration renvoie clairement au style plastique qui se développe à LT B2b-C1a (entre 325 et 225 av. J.-C. environ).

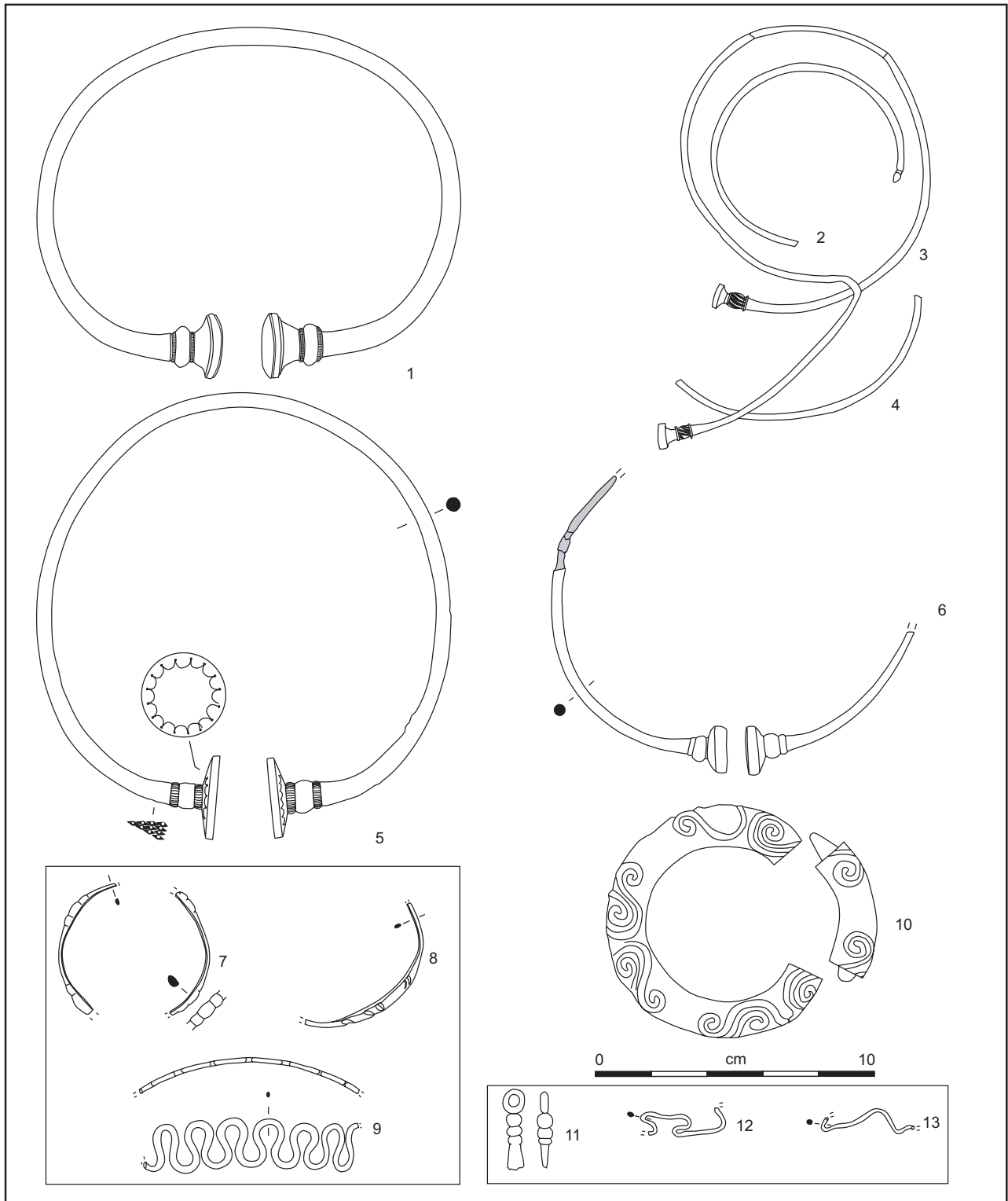


Fig. 10 : Parures annulaires et pendeloques des IV<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> s. av. J.-C. de l'Orléanais, et du Berry. n°1 : torque en or des environs de Meung-sur-Loire (Loiret) ; n°2-4 : Soulangis (Cher) ; n°5 : Champagne berrichonne (?) ; n°6 : Champagne berrichonne (Cher) ; n°7-9 : mobilier de la sépulture double d'Orval (Cher) ; n°10 : Marcilly-en-Villette (Loiret) ; n°11 : silo 7 de Chaingy (Loiret) «Le Moulin de Pierre» ; n°12-13 : silo 1 de Chaingy. n°1 : or ; le reste en alliage cuivreux. Dessins P.-Y. Milcent d'après originaux, sauf n°1 d'après Jollois 1836, n°2-4 d'après Vallois 1887, n°10 d'après Nouel 1957, n°11-13 d'après Hubert 1977.

### *Bracelets et brassards*

Dans ce domaine de la production matérielle, c'est sans doute à LT A2 également que les standards laténiens s'imposent. A LT A2 et LT B1a, le port des anneaux de cheville n'est plus attesté parmi les mobiliers féminins riches. On trouve à cette époque des bracelets à petits tampons ou bien à extrémités coniques qui proviennent des environs de Bourges, mais qui connaissent d'assez nombreux parallèles dans le Sénonais et ses marges (Milcent 2004 : 238, fig. 103). Des bracelets d'alliage cuivreux serpentiniformes de LT B1b-B2, de morphologies variés (ils appartiennent aux types 2, 3 et 7 de Delnef) sont documentés en plusieurs lieux (Maubranche et Orval dans le Berry, Chaingy en Orléanais : fig. 5 n°13, fig. 10 n°9, 12-13) et manifestent la diffusion la plus occidentale connue pour des parures emblématiques de l'horizon Duchcov-Münsingen. Appartiennent à la même époque les bracelets massifs à décor plastique formé d'esses de Marçilly-en-Villette (fig. 10 n°10) et Lunery «La Vergne». Ces bracelets trouvent en effet comparaisons en Champagne, en Sénonais (Lailly ; Hure 1931 : fig. 244 et 266), en Suisse occidentale (Vevey S.12 ; Kruta 1979 : fig. 7 n°4) et en Italie dans des sépultures féminines associées à des parures de l'horizon Duchcov-Münsingen. Du reste, il est probable que les bracelets de Lunery aient appartenu à un même contexte sépulcral féminin que les trois fibules de type Duchcov trouvées à cet endroit. On observera enfin qu'aucun bracelet en verre n'est encore documenté pour la période.

### *Divers*

Le port de la bague est une pratique qui devient nettement plus courante à partir du IV<sup>e</sup> s. av. J.-C. dans le domaine laténien. Il n'est donc pas surprenant que celui-ci soit attesté à Bourges «Chemin de Gionne» silo F4 au sein duquel un sujet masculin portait à l'annulaire droit un anneau de fer, associé à une petite spirale d'alliage cuivreux. Le mobilier découvert dans le reste du comblement permet d'attribuer cette inhumation à LT A2-B1a. Une sépulture de guerrier de LT B1b à Bromeilles (S.51) a fourni en outre un anneau massif en alliage cuivreux interprété comme bague (Willaume 1977 : 70).

En revanche, les pendeloques deviennent plus rares. L'une, en bronze et de forme triangulaire, provient d'un silo de LT B2 de Chaingy (fig. 10 n°11). On notera aussi la découverte près du tibia gauche de l'inhumation n°11 du cimetière de Cortrat (Rapin 1998 : fig. 17) d'un lot hétéroclite et singulier d'objets. Ce dépôt, composé de pointe de flèche du Bronze moyen, fragment d'anneau de cheville du Hallstatt moyen, fragments de tige en bronze, prémolaire de suidé, 6 silex aux formes étranges, devait former une collection d'amulettes, à l'image d'autres ensembles tout aussi originaux associés à quelques tombes féminines de cette époque (Pauli 1975). Un anneau annelé issu de la sépulture de guerrier n°1 de Moulins-sur-Yèvre pourrait également avoir constitué une amulette (fig. 5 n°12).

Du point de vue des matières autres que les métaux, on observe enfin la relative rareté du lignite, qui est utilisé pour fabriquer des bracelets et brassards portés notamment par des guerriers (fig. 4 n°5), et surtout la quasi absence d'objets en ambre, corail ou verre. Les textiles demeurent mal connus puisqu'un seul fragment de tissu assez grossier en laine d'armure toile, conservé au contact d'une épée de LT B1b à Cortrat (S.7), a pu être étudié par Christophe Moulherat (1998).

### **2.1.3. Conclusion**

Aussi bien dans le domaine de l'armement offensif que dans celui de la parure, le renouvellement technique, morphologique et stylistique du mobilier correspondant à l'adoption des standards matériels interrégionaux laténiens, ne s'impose que dans le courant de LT A, probablement avec le dernier quart du Ve s. av. n.è. Les phases de LT B et LT C1 apparaissent ainsi en continuité avec LT A2 dans la mesure où elles voient se succéder, sans rupture, des faciès de culture matérielle qui sont alors adoptés dans une grande partie de l'Europe moyenne. Nous n'avons pas su identifier en effet de traces positives d'un faciès de mobilier local pour les IV<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> s. av. J.-C., l'absence ou la rareté de certains objets (fibules de type Münsingen pour LT B, bracelets en verre pour LT C1 par exemple) n'étant guère significative en l'état de la documentation.

## **2.2. Parure et armement aux IV-III<sup>e</sup> s. av. n. ère en Grande Limagne d'Auvergne (LO)**

### **2.2.1. Parure.**

#### *Les fibules*

La nécropole de Cournon-d'Auvergne, carrière de Bonabry a livré 15 ou 16 sépultures. Cet ensemble funéraire et une partie seulement du mobilier qu'il a livré sont connus uniquement au travers de quelques mauvais clichés photographiques dont un publié initialement sous la forme d'une carte postale et repris par Morlet dans son article de 1931 en plus des quelques très brefs articles (Charvillat 1926 ; Vergnette 1927 ; Morlet 1931) et quelques mentions dans des revues et des journaux locaux. La notice de la Carte Archéologique de la Gaule résume le peu d'informations que V. Guichard, C. Jouannet et F. Malacher ont pu réunir sur cette petite nécropole (CAG 63/2 : 84-85).

La carte postale montre 6 fibules auxquelles on peut en ajouter deux autres, dont une en fer (fig. 12 n° 32-40), publiées séparément (Morlet 1931 : fig. 2 et 3). Un de ces deux exemplaires (fig. 12, n°38) est identifié par Morlet comme une fibule de La Tène II ; cette fibule est semblable aux exemplaires des tombes 42 et 53 de la nécropole de Bromeilles dans le Loiret (Willaume 1983 : 178 et 184). Mais la silhouette de cette fibule est plus proche de celle des fibules à long pied libre dont l'extrémité est au contact du sommet de l'arc, comme les exemplaires

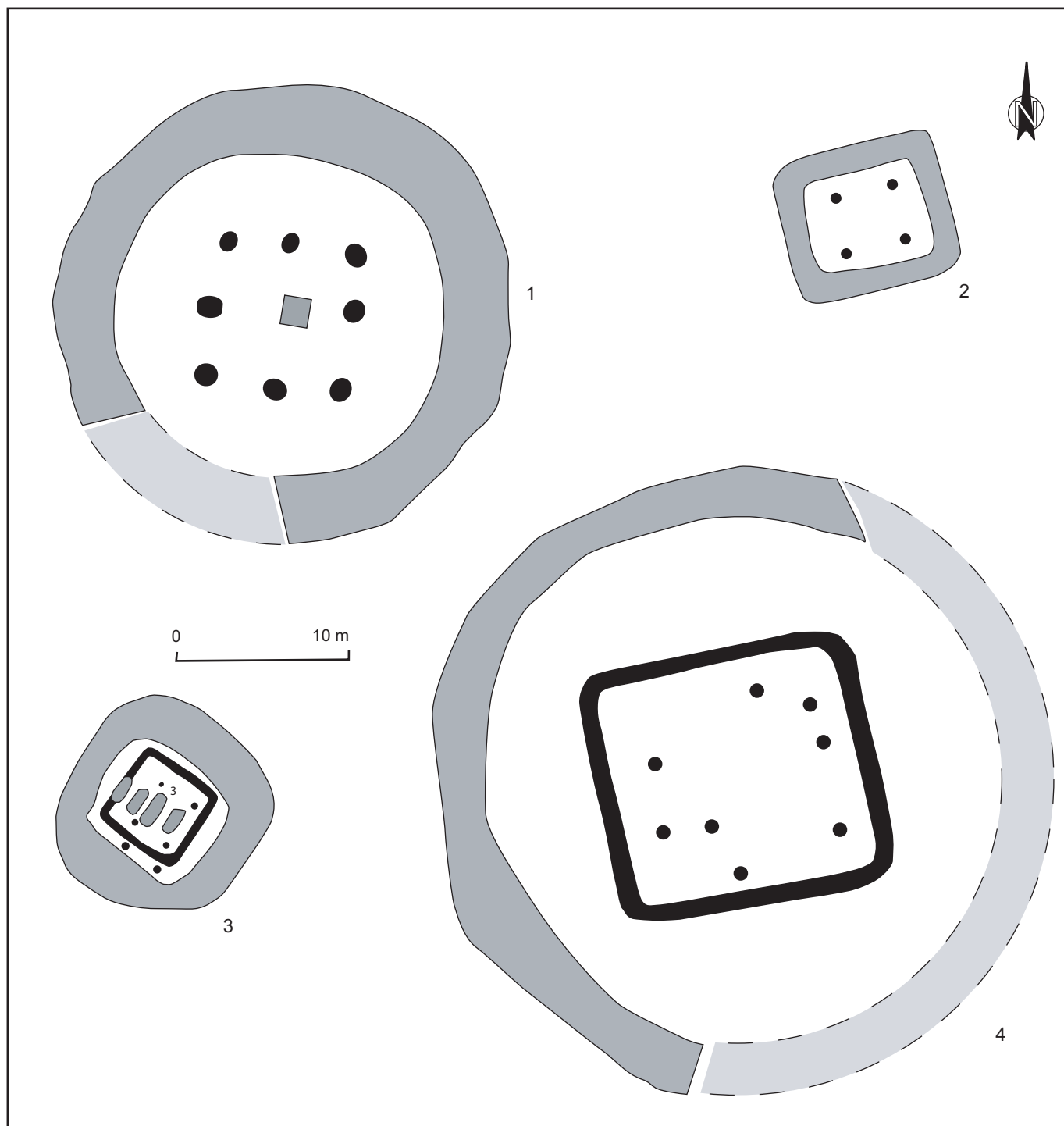


Fig. 11 : Monuments funéraires à fossé d'enclos et édicule interne sur poteaux du Berry (LT B-C1). n°1 : Levroux (Indre) «Pièce de la Chapelle» ; n°2 et 4 : Bourges (Cher) «Practice de Lazenay» ; n°3 : Bourges «Golf de Lazenay». n°1 d'après Colin 1984, n°2-4 d'après Buchsenschutz 2001.



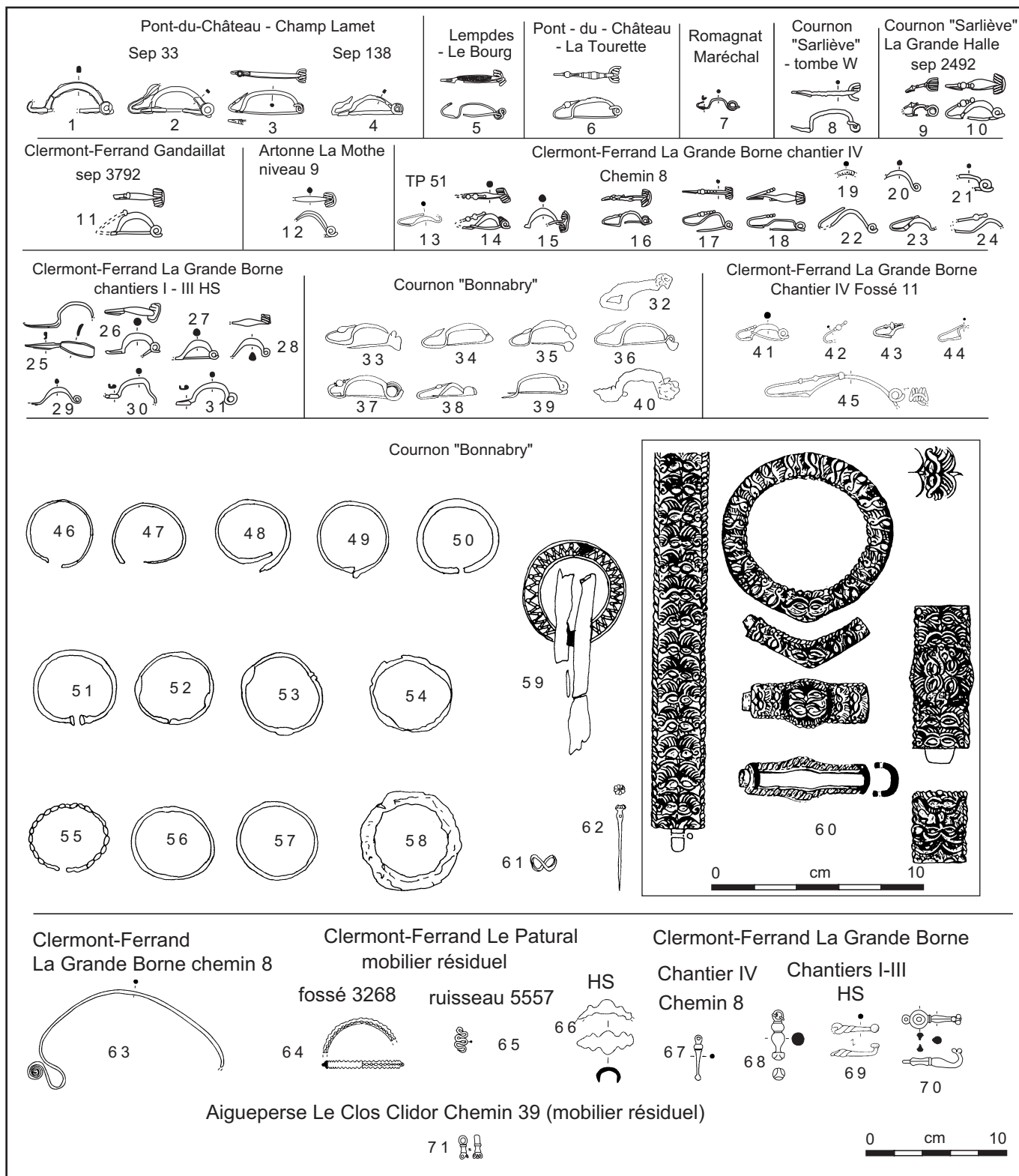


Fig. 12 : Les parures métalliques en Limagne aux IVe et IIIe siècles av. J.-C.

stratifiés du chemin 8 de La Grande Borne (fig. 12 n°22-24) et de la tombe 37 de Bromeilles (*ibid.* : 178). La qualité de la photographie publiée par Morlet ne permet pas de trancher entre le schéma à pied libre et le schéma à pied fixé sur l'arc. On croit reconnaître la silhouette de fibules de Duchcov «classiques» dans les exemplaires n°33-35 et peut être aussi n°36 ; mais on ne sait pas si leur arc est décoré et l'on ne connaît pas la morphologie du ressort (qui devrait être à 4 spires à corde interne dans le cas du modèle classique). A l'exception de la fibule à pied libre n°37 qui se signale par son gros ressort, les fibules restantes (n°32, 39 et 40) ne peuvent être rangées dans tel ou tel autre groupe typologique.

Deux inhumations de la nécropole protohistorique de Champ Lamet, à Pont-du-Château, ont livré des fibules datées de La Tène B1 (Blaizot 2002 : 86-90, 117 ; pl. VI et pl. XXIII). La sépulture 138 a livré pour unique élément de parure une fibule en fer à ressort à 4 spires à corde externe dont l'extrémité du pied en forme de bec de palmipède permet de la ranger dans la famille des fibules de type pré-Duchcov., soit du début de La Tène B1. Cette fibule illustre l'existence d'un horizon immédiatement antérieur à l'horizon classique de Duchcov en Grande Limagne. Les trois fibules de la tombe 33 (fig. 12 n°1-3) sont à pied libre. L'exemplaire n°3 est en alliage cuivreux et appartient à une forme évoluée du type de Münsingen comme le suggèrent son aspect filiforme et la forme de l'extrémité du pied à l'emplacement d'un petit cabochon de corail ou d'émail, aujourd'hui disparu. Pierre-Yves Milcent la date d'une phase avancée de La Tène B1, voire du début de La Tène B2. Un fragment de corail en section de tore, provenant du chemin 8 de La Grande Borne pourrait provenir du pied d'une fibule de Münsingen (fig. 12, n°19). Malheureusement, sa position stratigraphique dans un niveau remanié situé au sommet du remplissage du chemin («*upper fill*») laisse peu de doute quant à l'aspect résiduel de ce fragment.

Les fibules de Duchcov classiques (Roualet 1993 : 56-58 et fig. 1) ne sont représentées, en tout et pour tout, que par un unique exemplaire (mais on a vu plus haut que les silhouettes des fibules n° 33-35 de Bonabry pourraient aussi appartenir au type «canonique»). Il s'agit de la fibule du site de La Tourette à Pont-du-Château (fig. 12 n°6). Ces quelques éléments sont les seuls à militer en faveur de l'existence en Limagne d'un horizon de Duchcov-Münsingen. On peut leur ajouter toutefois un élément de parure annulaire (fig. 12 n°60) sur lequel on revient plus bas. La forme de l'arc, plat large et foliacé, décoré d'un registre d'ocelles de la fibule de Lempdes «Le Bourg» (fig. 12 n°5) pourrait constituer une variante locale à ressort à corde externe des fibules de type Duchcov évolué de Champagne (Roualet 1993 : fig.2 A, B et D) datées de La Tène ancienne IIIa, que Jean-Paul Demoule raccroche à ses périodes Aisne-Marne IIIA-IIIb, soit des deux premiers tiers du IVe s. av. J.-C. (Demoule 1999 : 151).

Les autres fibules à pied libre de Limagne sont, pour leur grande majorité, de petite taille et l'extrémité de leur pied (qui

est relativement long lorsqu'il est conservé) est en général décorée d'une petite ou deux, voire plus, petites boules formées dans la masse du métal et touche le sommet de l'arc (fig. 12 n°10, 11, 14, 17, 24, 41, 42 et 43 ?). Le schéma des ressorts (à 4 ou 6 spires) est majoritairement à corde externe. Une seule des deux fibules de la tombe d'enfant 2492 de Cournon «La Gravière» (fouille de La Grande Halle d'Auvergne) comporte une corde interne (fig. 12 n°9) ; l'attribution typo-chronologique de la fibule de Cournon, Sarliève (sondages J. Collis 1986) reste sujette à caution en l'absence de l'extrémité du pied (fig. 12 n°8). Ces petites fibules, auxquelles on peut ajouter celles des chantiers I, II et III d'Aulnat-La Grande Borne, incomplètes et hors contexte stratigraphique, (fig. 12, n°26-31) sont proches des exemplaires champenois dérivés du modèle tardif de Duchcov (Roualet 1993 : 58-59). Le fragment d'une fibule du chantier I de La Grande Borne appartient à un type qui n'est pas représenté ailleurs en Limagne (fig. 12 n°25). Il se caractérise par un arc large et plat, haut et cintré et un porte-ardillon de grande dimension. A Lattes, le même modèle est attesté par un exemplaire dans les niveaux du IVe s. av. J.-C. (Raux 1999 : fig. 27 n°1409). Des fibules de forme similaire sont connues à La Tène B2 en Suisse occidentale (Kaenel 1990 : 374, pl. 8 n°1-3 ; 372, pl. 6 n°2).

Le deuxième état du fossé du chantier IV de La Grande Borne (fossé 11) livre un cas rare d'association de fibules de schéma à pied libre et d'un exemplaire à pied attaché sur l'arc (schéma «La Tène II») de grande dimension, dans la tradition de La Tène C1 (fig. 12 n°41-45). On peut situer la datation absolue du comblement de ce deuxième état du fossé dans le courant du milieu du IIIe s. av. J.-C. Il est stratigraphiquement postérieur au chemin 8, qui ne livre que des fibules à pied libre, mais il est antérieur au troisième état du fossé (fossé 12/13) qui livre un abondant mobilier de La Tène C1 et quelques éléments de La Tène C2 : armes, parures, céramique et un quart de statère. Les fibules que l'on connaît pour La Tène C1 sont des exemplaires de grande dimension de «schéma La Tène II», en fer (Deberge dans le thème régional).

*Les parures annulaires (bracelets, anneaux de cheville et torques)*

A Bonabry, les bracelets sont tous métalliques (aucune mention d'exemplaires en verre ou en matière organique fossilisée). Leur nombre exact est inconnu (près d'une vingtaine si l'on additionne le produit des différentes «fouilles»). Ceux qui nous sont connus par l'unique photographie exploitable (toujours la même carte postale) appartiennent tous à la découverte de 1924 (fig. 12 n°46-58). La plupart d'entre eux sont à jonc ouvert. La silhouette des bracelets et les descriptions de Morlet (qui précise que la plupart des exemplaires étaient en bronze) permettent de classer certains exemplaires dans une typologie qui reste malheureusement vague du fait de la mauvaise qualité des documents. On observe la présence de bracelets à petits

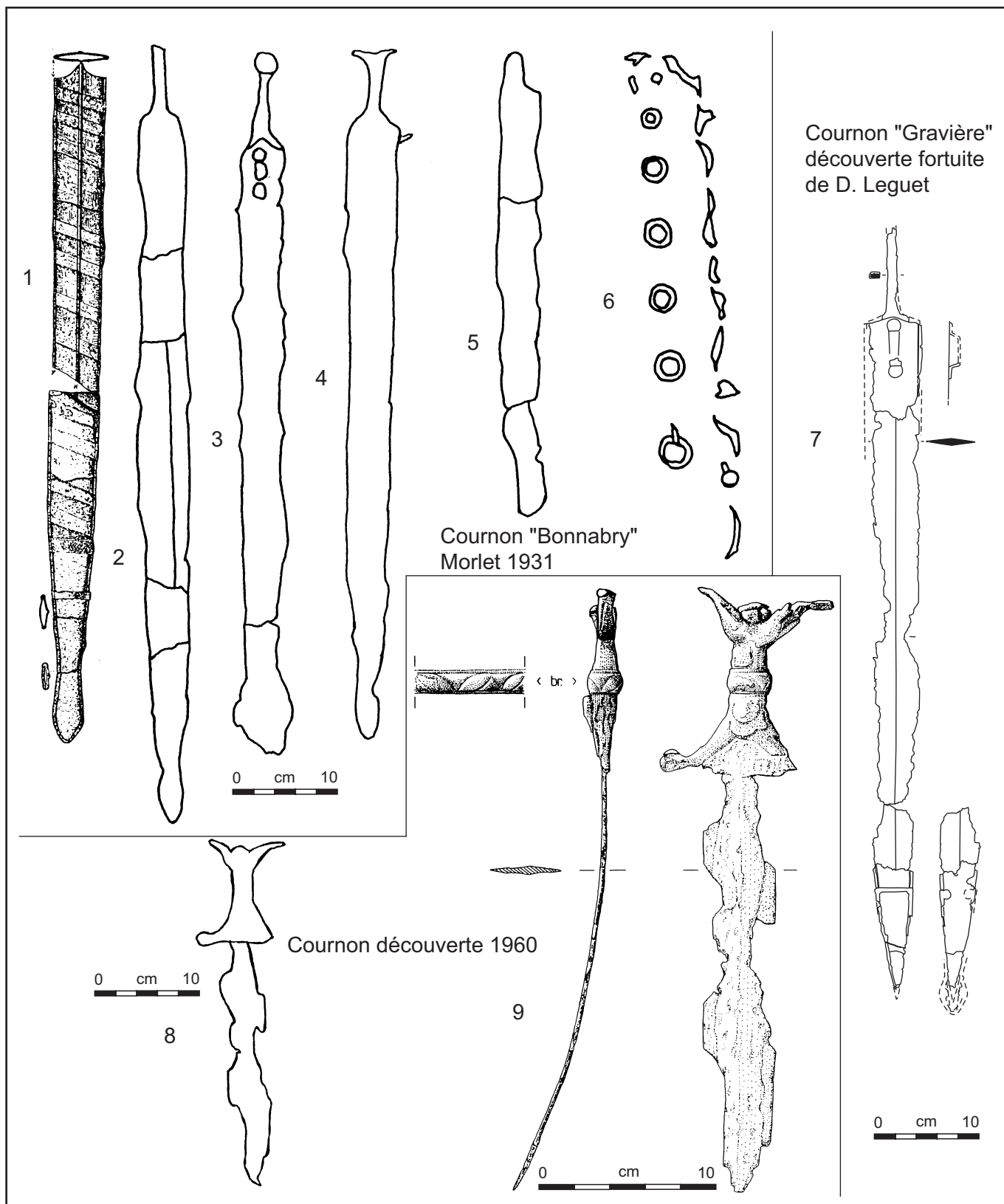


Fig. 13 : Les armes en Limagne aux IVe et IIIe siècles av. J.-C.

tampans (fig. 12 n°51 et n°49 et 53 ?) ; ce dernier se signale par deux «nodosités ovales» sur son pourtour ; le bracelet n°52 en comporte trois. La présence de ces nodosités n'est pas sans rappeler celles des bracelets en alliage cuivreux du type 2643 de la culture Aisne-Marne à la période IV datée de La Tène B2 (Demoule 1999 :149). La présence de tampans sur des bracelets à jonc, lisse ou non, est connue pour la fin de La Tène A dans la culture Aisne-Marne (période IIB2) et dans la culture de l'Hunsrück-Eifel ainsi qu'en Allemagne du Sud-Ouest (Demoule 1999 : 148, 157, 161). Dans cette dernière région, les bracelets à tampans perdurent à La Tène B1 comme en Autriche et jusqu'à La Tène B2 en Bohême pour des exemplaires à nodosités ou à godrons (Hatt 1999 : fig. 24 ; Demoule 1999 : 165). Morlet cite la présence d'un bracelet «en forme de serpent avec figuration de la tête» (Morlet 1931 : fig.7). On reconnaît dans cette description un bracelet de type serpentiforme de La Tène B1 et B2, mais le dessin ne permet pas de le confirmer (fig. 12 n°48). Ce type de bracelet est connu depuis la Champagne et la Suisse occidentale, jusqu'à l'Allemagne sud-occidentale et à la Bohême (Demoule 1999 : 157, 165 ; Hatt 1999 : fig. 21 et 25 ; Kaenel 1990 : pl. 5, 7, 14, 27, 31 ; Sankot 1993). Le bracelet n°55 de la fig. 1 «ornée de perles serrées faisant saillie sur les deux faces» est à rapprocher des exemplaires à nodosités multiples (bracelets ou anneaux de cheville ?) de La Tène B2, présents depuis la culture de l'Hunsrück-Eifel à la période HEK IIB à la Bohême et l'Autriche (Demoule 1999 : tab. 9-8 et p.162 ; Hatt 1999 : fig. 30). Le bracelet n°59 de la fig.1 a été publié par Morlet en 1931 et décrit comme suit : «un des bracelets de bronze, tubulaire, ajouré, présentait un lacs de croisillons obliques, rehaussé à chaque intersection d'une pastille d'émail gris blanchâtre. Un système d'ouverture en facilitait l'introduction au poignet». Cette description accompagnant le dessin laisse à penser qu'il s'agit d'un bracelet proche de certains exemplaires connus en Autriche, de type tubulaire à décors en «V» de la phase Dürrnberg IIB1a, contemporain de l'horizon des fibules de Münsingen et daté de La Tène B1/B2 (Demoule 1999 : 164 ; Hatt 1999 : fig. 30 n°26). Enfin, l'objet n°60 de la fig. 12 a été décrit en 1931 par Morlet comme un bracelet : «un deuxième [bracelet], également muni d'une ouverture à segment mobile, était orné de masques humains». On a la chance de disposer d'un dessin inédit de Pagès-Allary daté de juillet 1924 qui ne laisse pas de doute quant à l'attribution de ce bracelet au premier lot des découvertes. La section de l'objet, en forme de «C», et la morphologie du segment mobile laissent penser qu'il s'agit là d'un anneau de cheville dont l'aspect général et la présence d'un décor en filigrane le rapprochent de certains exemplaires tchèques de La Tène B2 (Sankot 2002 : fig. 8 n°2, 337 ; Sankot 2003 : 141). Le décor du bracelet est composé d'un registre unique qui est répété sur tout son pourtour ; il s'agit d'une partie de visage humain dont on voit les yeux étirés en forme d'amande et surmontés de sourcils en forme de «S» dans le style de «Waldalgesheim» (Kruta 2000 : 431).

Le site du Pâtural à Clermont-Ferrand a livré quelques élé-

ments résiduels de parures annulaires de La Tène B2 dans des ensembles tardifs (La Tène C2, voire D1) et hors contexte stratigraphique (fig. 12 n° 64-66). Le fossé 3268 a livré un fragment de bracelet en alliage cuivreux à décor plastique comportant une côte centrale caractéristique des exemplaires de La Tène B2, connus notamment en Suisse occidentale (Kaenel 1990 : 423, pl. 57 n°3) mais plus rares semble-t-il dans les régions situées à l'ouest comme la Champagne. Le ruisseau 5557 a livré un fragment de bracelet serpentiforme en alliage cuivreux. Enfin, ce site a aussi livré un fragment d'anneau de cheville en alliage cuivreux à gros ovales creux de La Tène B2, bien représenté dans les tombes féminines tant en Suisse occidentale qu'en Bohême (Sankot 1993 et 2002 : 337, fig. 6).

On constate l'absence totale de bracelets en verre dans les ensembles de La Tène B et la fréquence des bracelets en matière organique fossilisée (MOF). Ce constat est bien illustré par le chemin 8 de La Grande Borne (Guichard 2000 ; Deberge dans thème régional). Les premiers bracelets en verre ne semblent pas être apparus en Limagne avant la seconde moitié du IIIe s. Les modèles diffusés à La Tène C1 sont en effet attestés par plusieurs exemplaires dans le 3<sup>e</sup> état du fossé de La Grande Borne (fossé 12/13). On observe dans le même ensemble une baisse importante de la fréquence des bracelets en MOF (*ibid*).

Il faut conclure ce paragraphe sur les parures annulaires avec le torque en alliage cuivreux découvert dans le chemin 8 de La Grande Borne (fig. 12 n°63). Il s'agit d'un fil dont l'extrémité conservée forme un enroulement décoratif dans le plan de l'objet ; cette morphologie est inhabituelle. Les exemplaires de La Tène B, voire de La Tène C1, connus en Bassin parisien ainsi qu'en Suisse occidentale sont de types très différents (torques à arceau, à tampans plus ou moins protubérants, à motif plastique ternaire) (1). Pour trouver des comparaisons avec le torque d'Aulnat, il faut sortir du domaine laténien et s'intéresser à la péninsule italienne (Szabó 1982).

#### *Autres parures*

La nécropole de Bonabry a livré trois épingles en alliage cuivreux qui comportent une «tête tréflée et perforée» dont fait partie l'exemplaire présenté par Morlet (Morlet 1931 : fig. 2). Cet objet (fig. 12 n°62) est assez similaire aux épingles de Diou (Allier) que Déchelette date de La Tène I (Déchelette 1914 : 1262, fig. 541). La tête de l'épingle de Bonabry possède, comme les exemplaires de Diou, un trou circulaire. Enfin, on doit mentionner pour cette nécropole la présence d'une bague métallique de type «ployé ou coudé» qui appartient à des productions de la fin de La Tène ancienne ou du début de La Tène moyenne (fig. 12 n° 61 ; Pion dans le thème régional).

Plusieurs petites pièces de ceinture féminine en alliage cuivreux de La Tène C1/C2 sont connues en Limagne (fig. 12 n°67-71). Très peu d'entre elles sont en position stratigraphique. Lorsqu'elles le sont, c'est de façon fortuite car elles sont présentes dans des ensembles soit plus récents (chemin 39 du

n°	Description	Nbre. d'individus		ETAPE I	ETAPE II
		étape I	étape 2		
1	jatte simple; paroi tronconique	12	16		
2	jatte simple; paroi incurvée	1	23		
3	jatte à profil discontinu; panse tronconique bord vertical	4	6		
4	jatte à profil discontinu; panse incurvée bord infléchi	11	33		
5	jatte à profil en S; lèvres déversées	11	4		
6	vase caréné: carène haute, col rentrant	8	15		
7	vase sub-cylindrique: col tronconique orné de baguette(s), lèvres déversées	1	25		
8	fond: plat	11	38		
9	fond: annulaire (H.pied < ou = à 1 cm)	7	21		
10	fond: piédestal	3	1		
11	jatte carénée: bord déversé	1			
12	fond: plat, base convexe	1			
13	jatte à profil simple; paroi tronconique, bord festonné	1	1		
14	jatte à profil discontinu; panse épaisse incurvée, bord infléchi	1	2		
15	jatte à profil discontinu: épaulement haut, bord rentrant	1	2		
16	jatte carénée: bord divergeant	1	2		
17	jatte à profil en S; lèvres déversées, baguette (col/panse)	1	1		
18	jatte à profil en S; lèvres déversées, col court (dia.ouv. < dia.max.panse) jatte carénée: lèvres déversées, col droit	3	9		
19	jatte carénée: lèvres déversées, col étiré	8	5		
20	jatte carénée: lèvres déversées, col étiré, baguette (col/panse)	1	21		
21	vase sub-cylindrique: ouverture resserrée, ressaut	1	1		
22	fond: annulaire (H.pied > 1 cm)	1	3		
23	fond: piédestal mouluré	2	1		
24	jatte à profil discontinu: lèvres grossies, bord rentrant		63		
25	jatte à profil discontinu: lèvres étranglée, bord rentrant		2		
26	vase sub-cylindrique: panse rectiligne		6		
27	vase caréné: lèvres déversées, carène basse, baguette (panse)		1		
28	vase caréné: lèvres déversées, col rentrant, carène haute,		12		
29	vase sub-cylindrique: lèvres déversées, baguette (col/panse), épaulement haut		1		
30	vase sub-ovoïde: lèvres déversées, col droit		18		
31	vase sub-ovoïde: lèvres ourlée déversées		7		
32	vase sub-ovoïde: lèvres déversées, col droit		2		
33	vase sub-ovoïde: lèvres déversées, col étiré vertical		3		
34	vase sub-ovoïde: lèvres déversées, col droit, ressaut		6		
35	vase sub-ovoïde: lèvres déversées, col étiré, ressaut (col/panse)		1		
36	vase sub-cylindrique: lèvres déversées, col vertical, moulure (col/panse)		1		
37	vase sub-cylindrique: lèvres déversées, col vertical, baguette et moulure (col/panse)		1		
38	vase sub-ovoïde: lèvres déversées, col tronconique		3		
39	fond: piédestal, baguette (fond/panse)		4		

Fig. 14 : Classement typo-chronologique de la céramique des IV<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> siècles av. J.-C. en Berry.

site du Clos Clidor à Aigueperse), soit plus anciens (chemin 8 de La Grande Borne). L'élément de chaîne de ceinture du chemin 39 du Clos Clidor (fig. 12 n° 71) est la réplique quasi-exacte des pièces servant à suspendre les pendentifs de la chaîne de Gempenach/Champagny en Suisse occidentale (Kaenel 1990 : pl. 70 n°8, 9 et 11). Des deux pendentifs en alliage cuivreux présentés (fig. 12 n°67 et 68), seul le second conserve deux maillons d'une petite chaînette servant à le relier à la chaîne principale. Le crochet de ceinture de La Grande Borne (fig. 12 n° 70) est très proche d'un exemplaire suisse daté de La Tène C1 (*ibid.* : pl. 63 n°3). Ces éléments restent peu fréquents dans le domaine laténien occidental alors qu'ils sont bien représentés en Europe centrale (2) (Duval 1992 : 77-80 ; Sankot 2002 : fig. 11 et 12). Enfin, on a choisi de classer dans le domaine des ceintures féminines un second crochet en alliage cuivreux de La Grande Borne (fig. 12 n°69), du fait de sa petitesse.

### 2.2.2. Les armes

Dans la nécropole de Cournon Bonabry, parmi le mobilier récolté par le propriétaire en 1924, puis celui récolté par A. Morlet lors de ses fouilles en 1925, 1926, et 1931 figuraient au moins 7 épées. Le dessin du fourreau n°1 présenté sur la figure 13 est inédit ; on le doit à Pagès-Allary et il daterait de 1924. La moitié supérieure représente la face avers du fourreau, la moitié inférieure, sa face revers. Rien ne nous permet d'identifier la nature des bandes parallèles qui semblent parcourir le fourreau sur près des trois quarts de sa longueur (s'agit-il d'un matériau utilisé lors du «prélèvement» de la pièce ?). D'après le dessin, on a l'impression que la lame n'était pas dans le fourreau au moment du dépôt de ce dernier dans la tombe. Si le dessin semble fidèle dans la représentation des sections du fourreau, ainsi que sur la présence d'une forte nervure centrale sur la plaque avers, on doute de l'exactitude du dessin quant à la forme de l'extrémité de la bouterolle. L'aspect campaniforme de l'entrée du fourreau et la forte nervure de la plaque avers suggèrent une datation dans La Tène B2 ou La Tène C1. Les quatre autres épées ne sont connues que par leur silhouette visible sur la carte postale publiée par Morlet en 1931 (fig. 13 n°2-5). Seule la pièce n°3 présente une bouterolle dont l'aspect est assez spécifique (elle est large) pour la classer dans les fourreaux des groupes 1 à 3 de Lejars datés de La Tène B2 à C1 (Lejars 1994 : 39-45). La longueur de ces épées est mal connue ; Morlet dit qu'elles étaient de grande dimension (75 cm). La carte postale présente aussi une série d'anneaux et de pièces métalliques qui ont pu appartenir à une chaîne de ceinture (fig. 13 n°6).

Une autre épée a été découverte fortuitement par D. Tourlonias et D. Leguet dans un terrain occupé par une gravière, toujours à Cournon. Il s'agit d'une pièce conservée dans son fourreau (l'ensemble mesure 75 cm de long) ; elle a été dessinée et étudiée par A. Rapin (fig. 13 n°7) qui date sa fabrication dans le premier tiers du IVe s. av. n.e., soit de La Tène B1.

Enfin une dernière épée, identifiée comme un «glaive

court» (Fournier 1965 : 404), a été découverte à Cournon en 1960 dans un terrain voisin de celui des découvertes des années 1920 et 1930 (carrière Bonabry). Cette arme (conservée sur 33 cm de long), vue et dessinée par V. Guichard, se signale par sa poignée anthropoïde en alliage cuivreux (fig. 13 n°8 et 9) mais sa longueur totale est inconnue et sa datation, en l'absence de contexte archéologique associé, reste problématique.

### 2.2.3. Conclusion

Les données sur l'armement étant trop lacunaires on insiste donc ici sur les parures. Le faciès de ces dernières est résolument laténien, même si elles sont presque inexistantes (1 seule fibule en tout et pour tout à Champ Lamet) pour la phase antérieure à l'horizon Duchcov-Münsingen, au début de La Tène B1. Pour La Tène B1b/B2 (milieu IVe et premier tiers IIIe s. av. n.è.), l'horizon Duchcov-Münsingen est assez mal défini. En effet, on constate l'absence quasi-totale des différents modèles de fibules de Münsingen, au pied discoïdal et/ou à l'arc ornés de corail et/ou d'émail rouge (Champion 1985 : 146, fig. 8.3, 8.4, 8.5, 8.7 et 8.8.) Les fibules du modèle classique de Duchcov ne sont bien attestées que par un unique exemplaire. Dans le cas de la Limagne, la rareté des fibules qui définissent si bien l'horizon «Duchcov-Münsingen» dans les régions alpines et subalpines et que l'on retrouve dans le Bassin parisien, en Bohême et jusque dans le sud de la France, laisse dubitatif. Doit-on mettre leur rareté sur le compte d'un éloignement de la *koinè* laténienne des régions les plus centrales du Massif du même nom ? Nous avons le sentiment qu'une partie de la réponse se dissimule dans le matériel de la nécropole de Cournon Bonabry, malheureusement perdu depuis sa découverte.

La vingtaine de fibules à pied libre répertoriées sur le site dit d'Aulnat (fouilles de La Grande Borne et de Gandaillat) et à Cournon «La Grande Halle» constitue la plus grande part du mobilier qui se rattache à la fin de la phase initiale de La Tène en Limagne. Ces fibules sont dérivées du modèle tardif de Duchcov et définissent semble-t-il une phase locale tardive de l'horizon «Duchcov-Münsingen» que l'on peut dater de la fin de La Tène B2. Le mobilier de cette phase correspond assez bien avec celui de la période Aisne-Marne IVA en Champagne, définie par Jean-Paul Demoule et qui équivaut à La Tène ancienne IIIb de Hatt et Roualet (Demoule 1999 : tab.9.3, 146, 149, 151).

En l'absence d'éléments de datation absolue, il est difficile de fixer précisément la date du changement entre les faciès mobiliers de La Tène B (fibules à pied libre) et La Tène C (fibule à pied attaché sur l'arc). Le matériel contenu dans le fossé 11 de La Grande Borne laisse à penser qu'il n'y a pas eu de rupture nette entre les deux faciès (association de fibules des deux schémas). En tout état de cause, la succession de ces deux étapes de la chronologie relative semble devoir être placée peu avant le milieu du IIIe s. av. J.-C. En plus du changement de schéma des fibules, on observe une nette baisse de la fréquence des bracelets en MOF à l'avantage des premiers exemplaires en verre. Le

faciès des parures de La Tène C1 (fibules, bracelets) est globalement le même que celui que l'on observe par ailleurs dans le domaine laténien et semble avoir évolué au même rythme.

### 3. LE MOBILIER CÉRAMIQUE

#### 3.1 Le Berry (LA)

##### 3.1.1 Présentation du corpus

Depuis le XIXe siècle la mise au jour de sites archéologiques en Berry a longtemps été liée à l'activité d'érudits, de chercheurs ou de prospecteurs dans un secteur géographique restreint, alors que depuis les années 1980 ces découvertes sont réalisées à l'occasion de travaux d'aménagements du territoire et concernent souvent des grandes surfaces (création de ZAC, de zones pavillonnaires, d'autoroutes, roclades etc.). Le contexte géographique joue également un rôle important pour la localisation de vestiges archéologiques. Ces sites d'habitat ou d'ensilage sont tous situés en Champagne berrichonne. Les deux premiers sont localisés dans l'Indre en périphérie de l'agglomération de Châteauroux et les seconds ont été découverts sur la commune de Bourges, à 4 km de distance l'un de l'autre. Il faut également noter que ces sites sont souvent occupés durant une large période pouvant parfois dépasser plusieurs siècles. C'est le cas par exemple du site de Liniez, «Le Grand Jaunet» dont l'habitat et les silos ont été utilisés en continu entre La Tène A1 et B. Il en va de même pour le site de La Fleuranderie à Montierchaume qui a livré du mobilier couvrant une période allant de la Tène A1 à la transition entre La Tène B2/C1. En revanche, l'Enclos des Jacobins à Bourges possède un niveau d'occupation de l'âge du Fer restreint à La Tène B. Enfin, le Chemin de Gionne est occupé à La Tène A, puis après une phase d'abandon, est à nouveau fréquenté à La Tène B2/C1. Par ailleurs, nous devons également noter que seul le gisement du Chemin de Gionne à Bourges a livré du mobilier métallique et des fragments de céramiques hellénistiques (Buchenschutz 2001) qui ont permis d'affiner la chronologie du site. Pour le Berry, il est donc impossible de présenter une chronologie détaillée. Nous avons juste distingué deux étapes. La première englobe sans distinction La Tène B1 et La Tène B2 et la seconde concerne la période de transition entre La Tène B2 et La Tène C1.

Le corpus dont nous disposons est donc très restreint et comprend au total 7251 NR représentant après remontage un minimum de 748 individus. Cette situation change radicalement de La Tène A1, pour laquelle nous avons recensé pour le Berry 25 sites ayant livré près de 80 000 fragments de céramique. Les lots retenus pour notre étude ont un taux de fragmentation élevé et comprennent essentiellement des formes au profil incomplet. L'état de conservation du mobilier céramique ne nous permet pas de travailler sur le volume des vases. En revanche, nous avons tenu compte de la variation du diamètre

d'ouverture, afin de distinguer les récipients de grand volume de ceux au volume plus modeste.

##### 3.1.2. Typo-chronologie des ensembles céramiques

L'absence de vases archéologiquement complets nous a conduit à utiliser une méthode de classification reposant sur la morphologie de la partie haute des céramiques (lèvre, bord, col, jonction avec la panse) et sur les fonds (forme de la base et jonction avec la panse). Notre champ d'étude s'est réduit à 346 formes et 88 fonds identifiables, alors que nous avons comptabilisé au départ 748 NMI. Les critères retenus ont contribué à définir 37 types de récipients, 6 types de fond et 10 types de décor. Une fois ces catégories établies, nous avons sérié les formes afin d'obtenir une typo-chronologie. Cet article de synthèse présente uniquement les résultats obtenus lors de la sériation. Pour chaque production nous insisterons sur la période d'apparition et de disparition. Au fil de notre analyse nous aurons l'occasion de nuancer ces données.

Il nous a également paru important d'indiquer quelques informations concernant les techniques de montage. En effet, la majorité des vases est montée au colombin (sections blanches) et certaines céramiques présentent des stries de tournage plus ou moins régulières qui laissent supposer l'utilisation d'un dispositif rotatif, tel qu'un tour lent ou rapide (sections noires). Par convention, nous faisons figurer sur les planches les techniques de montage des vases (tranche blanche : vase modelé ; tranche noire : utilisation d'un tour). Mais, sans lame mince ou sans image radiographique, il est à ce jour impossible de savoir si les potiers ont utilisé un tour rapide ou lent (Pierret 1995 et Augier 2005).

##### *Les formes non discriminantes*

Les céramiques de la partie haute du tableau typo-chronologique peuvent être considérées comme des formes non discriminantes. En effet, ces dernières sont fabriquées tout au long de la période traitée et même parfois bien au-delà. C'est le cas par exemple de la jatte simple à paroi tronconique (fig. 14 n°1), de la jatte à paroi incurvée (fig. 14 n°2) et du fond plat (fig. 14 n°8).

En revanche, les jattes à profil discontinu munies soit d'une panse tronconique et d'un bord vertical (fig. 14 n°3), soit d'une panse incurvée et d'un bord infléchi (fig. 14 n°4), font leur apparition dans le Cher au Hallstatt D3, mais leur production se situe principalement à La Tène A1. Néanmoins cinquante-quatre exemplaires sont encore présents jusqu'à La Tène C1 sur les quatre sites intégrés à notre étude. L'ensemble de ces récipients est monté au colombin et est parfois régularisé à l'aide d'une tournette (Augier 1998). Leur paroi fumigée peut être fine ou épaisse, mais dans tous les cas, la face interne et externe est soigneusement polie.

Il en va de même pour les jattes à profil en «S» à lèvre dé-

versée (fig. 14 n°5). En effet, cette forme fait son apparition en même temps que les deux modèles précédents. Elle présente également le même type de pâte, mais possède toujours une paroi fine soigneusement polie. Il semble aussi qu'un dispositif rotatif ait été systématiquement utilisé au cours du façonnage. Les exemplaires les plus anciens proviennent de niveaux datés du Hallstatt D3 de trois sites de Bourges (Hôtel-Dieu, Collège Littré et rue de La Nation). Ces derniers sont souvent ornés de cannelures horizontales qui renforcent le diamètre maximum du vase. Cette tendance va progressivement se perdre, pour laisser le plus souvent place à La Tène A1 à une paroi lisse, dont la partie supérieure est parfois peinte en rouge. C'est le cas par exemple de quelques rares exemplaires mis au jour à Bourges sur les sites de Port-Sec sud ou de l'ancien hôpital militaire de Baudens. Cette pratique n'est pas limitée au Berry, car des exemplaires peints ont également été identifiés en Auvergne sur des sites datés de La Tène A1, comme à Clermont-Ferrand au lieu-dit La Cartoucherie, commune de Clermont-Ferrand (Mennessier-Jouannet 1999 : 22, n° 9) et à Lempdes «Le Pontel» (Mennessier-Jouannet 2000 : 33, fig. 5, n°2). Avec les deux modèles de jatte présentés ci-dessus, ces formes constituent la majorité des vases composant le service de table de La Tène A1. Les comparaisons disponibles et leur diffusion permettent de rattacher le Berry au domaine culturel nord-alpin entre le Hallstatt final et La Tène A1. Par ailleurs, cette jatte à profil en «S» est encore utilisée entre La Tène B et La Tène C1, mais leur proportion diminue fortement. Les quinze exemplaires connus à ce jour ont été découverts dans l'Indre sur les sites de Liniez «Le grand Jaunet» et de Montierchaume «site de La Fleuranderie». La partie supérieure d'un vase appartenant à ce dernier site est recouverte d'un aplât de peinture rouge foncé (Riquier dans Frénéé 2004 : n°107-1).

Parmi les formes fermées nous pouvons noter que les pots à carène haute et col rentrant (fig. 14 n°6) sont présents sur les quatre sites de notre corpus. Les vingt-trois individus identifiés témoignent de l'utilisation continue de cette forme entre La Tène B et la Tène C1. Néanmoins, nous savons que ces vases font leur apparition au Hallstatt D3. Aucun marqueur morphologique ne permet de faire la distinction entre les vases des différentes périodes. La paroi est épaisse et la pâte poreuse. Une frise de digitation simple, de grains de café ou d'incisions, souligne parfois la jonction entre la base du col et le sommet de la panse. Ce type de production est également connu en Auvergne pour la même période.

Une autre forme fermée peut être considérée comme non discriminante. C'est un pot sub-cylindrique à col tronconique et à lèvres déversées (fig. 14 n°7). Une baguette souligne et renforce la jonction entre la base du col et le sommet de la panse. La paroi du vase est fine et la surface extérieure est soigneusement polie. Des stries concentriques apparaissent parfois sur la face interne et témoignent de l'utilisation d'un dispositif rotatif. Pour le Berry, un fragment de col mouluré découvert sur le site de l'ancien hôpital militaire de Baudens à Bourges peut avoir

appartenu à ce type de vase. Ce fragment constitue l'exemplaire le plus ancien et est daté de La Tène A2. Cette forme n'est pas mieux documentée à La Tène B. Nous ne disposons d'un effet, que d'un récipient de ce type, mis au jour à Liniez sur le site du Grand Jaunet, dans l'Indre. En revanche, la période de transition entre La Tène B2 et La Tène C1 comprend au total vingt-cinq exemplaires dont la majorité est issue de la fouille du Chemin de Gionne à Bourges. Parfois la baguette peut être associée à une large mouluration, c'est le cas par exemple d'un vase provenant du site de La Fleuranderie à Montierchaume (Riquier dans Frénéé 2004 : n°108-17). Ce type d'association est connu en Auvergne sur des pots datés de La Tène C1, comme ceux du chemin 8 du site de La Grande Borne (Guichard 2000 : 110), mais le profil de ces vases est légèrement différent. En effet, l'encolure est plus large et la panse moins élancée.

Les fonds annulaires (fig. 14 n°9) sont généralement associés aux jattes à profil en «S», décrites ci-dessus. Ils apparaissent comme elles au Hallstatt D3, mais sont principalement utilisés à La Tène A1. Cependant, il en existe quelques exemplaires jusqu'à La Tène C1. Nous en avons répertorié sept exemplaires pour La Tène B et 21 pour La Tène B2/C1. La pâte est fine et la partie inférieure de la base présente parfois un bouton central ou un sillon en forme de spirale, qui laisse présager l'utilisation d'un tour.

Jusqu'à La Tène C1 des fonds cylindriques de type piédestal sont encore utilisés (fig. 14 n°10). Ces derniers sont généralement caractéristiques du Hallstatt D3, où ils sont associés à des coupes. Pour la période qui nous concerne, nous n'avons aucune idée de la forme du vase auquel cette base était associée. Les quatre exemplaires recensés présentent une pâte fine et ont été modelés au colombin ou façonnés à partir d'un bandeau d'argile.

#### *Les formes de La Tène B*

Le tableau typo-chronologique fait apparaître deux types de forme qui n'appartiennent qu'à la première étape régionale. En réalité, ce résultat doit être largement nuancé, car ces céramiques sont largement connues à La Tène A. Elles ne peuvent donc en aucun cas être considérées comme de bons fossiles directeurs de La Tène B. En revanche, nous sommes certain que leur fabrication s'arrête dans le courant de La Tène B2.

La première concerne une jatte carénée à bord déversé (fig. 14 n°11), qui a été découverte à Bourges sur le site de l'Enclos des jacobins. Le récipient possède une paroi fine et semble avoir été modelé au colombin. Les variations de couleur, visibles sur la face externe, témoignent d'une cuisson mal maîtrisée en atmosphère oxydante. Des formes similaires ont été mises au jour sur des sites de La Tène A1 à Bourges comme, par exemple, celui de Saint-Martin-des-champs ou de l'ancien hôpital militaire de Baudens.

La seconde forme concerne un fond plat à base convexe (fig. 14 n°12), connu par un exemplaire issu du site du Grand








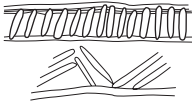





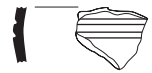

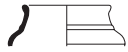
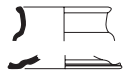


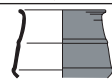
TYPE	CERAMIQUE GROSSIERE		CERAMIQUE FINE		
	ponctuel	couvrant	ponctuel	couvrant	
DIGITE	simple				
	grain de café				
	délimité				
INCISE	simple				
	délimité d'une ou deux cannelures				
ESTAMPE	délimité				
LISSE	géométrique				
	curviligne				
CANNELE					
BAGUETTE					
BAGUETTE MOULURE					
MOULURE					
MOULURE ET DECOR LISSE					
PEINT					
	avec des baguettes				

Fig. 15 : Tableau récapitulatif des motifs décoratifs sur céramique en Berry aux IVe et IIIe siècles av. J.-C.

Jaunet à Liniez dans l'Indre. Des fonds de ce type ont été trouvés à Bourges lors de la fouille de Saint-Martin-des-Champs et de Port-Sec sud.

#### *Les formes communes à La Tène B et à La Tène B2/C1*

C'est parmi ce groupe que nous allons pouvoir mettre en évidence des formes qui apparaissent à La Tène B.

La première est une jatte à paroi tronconique dont le bord est festonné (fig. 14 n°13). Ce modèle façonné au colombin possède une paroi épaisse. Il est absent des ensembles de La Tène A1 en Berry. Actuellement, seul le site de La Fleuranderie à Montierchaume en a livré un exemplaire pour La Tène B (Riquier dans Frénée 2004 : n°101-2) et le site du Chemin de Gionne à Bourges a permis la découverte d'un second vase daté de La Tène B2/C1. Les sites d'Auvergne recèlent très peu de jattes de ce type. En revanche, cette forme est connue en Picardie, en Ile-de-France et en Champagne entre le Hallstatt final et La Tène moyenne. Cette forme est également bien représentée en Orléanais.

Les deux types suivants peuvent être regroupés. Ce sont des jattes à épaulement haut dont la première possède un bord rentrant épaissi à extrémité arrondie (fig. 14 n°14) et la seconde un bord rentrant dont l'extrémité est coupée en biseau (fig. 14 n°15). Ces deux formes sont connues à La Tène A1, mais la deuxième est plus courante que la première. Le modèle à bord rentrant épaissi possède une paroi épaisse et la pâte poreuse contient de grosses inclusions de calcaire et de quartz. La section des tessons présente des traces caractéristiques de rupture de joint de colombin. Le second type est façonné à partir d'une argile plus fine, présentant de petites inclusions de quartz et des paillettes de mica. Les surfaces interne et externe sont toujours polies. La régularité et la symétrie de ces récipients laissent envisager l'utilisation d'un dispositif rotatif au cours du façonnage. Contrairement à La Tène A, nous avons identifié peu d'exemplaires pour la période s'étendant de La Tène B à La Tène C1 (6 au total). Nous pouvons donc considérer ces céramiques comme les derniers témoins de cette production.

Un troisième type de jatte est également classé dans ce groupe. Il possède un profil caréné et un bord rentrant à extrémité arrondie (fig. 14 n°16). Comme pour les deux jattes précédentes, ce type apparaît à La Tène A1. Nous en connaissons quelques exemplaires à Bourges mis au jour sur les sites de Saint-Martin-des-Champs, de l'ancien hôpital militaire de Baudens ou de Port-Sec sud. Entre la Tène B et La Tène C1, nous n'avons comptabilisé que trois individus provenant exclusivement du site de la Fleuranderie à Montierchaume. Des jattes similaires ont été identifiées en Ile-de-France par Stéphane Marion. Les premiers modèles apparaissent aussi à La Tène A1 (Marion 2002 : 409, fig. 204, n°261). En Champagne, le type 5112 de Demoule constitue également une bonne comparaison. Les exemplaires archéologiquement complets possèdent un fond plat à base convexe, du même type que celui

que nous avons décrit ci-dessus (fig. 14 n°12) (Demoule 1999 : 343, fig.2-14).

Les trois formes suivantes sont intéressantes à présenter ensemble, car elles partagent quelques similitudes. En dehors d'un vase peint, elles possèdent toutes une paroi fine fumigée et une surface soigneusement polie. Les analyses que nous avons pratiquées sur certains fragments provenant des sites de l'Enclos des Jacobins et du Chemin de Gionne à Bourges, nous ont permis de savoir que ces récipients ont été façonnés au colombin et régularisés à l'aide d'une tournette (Augier 1998). Par ailleurs, elles peuvent être considérées, soit comme les dérivées, soit comme les héritières de la jatte à profil en «S» à lèvre déversée que nous avons décrite plus haut (fig. 14 n°5). La présence d'une baguette horizontale située à la jonction entre la base de la lèvre et le sommet de la panse permet de distinguer le premier modèle de la jatte initiale. Le type dérivé se distingue de la forme initiale par la présence d'une baguette horizontale située à la jonction entre la base de la lèvre et le sommet de la panse (fig. 14 n°17). Ces céramiques sont connues à Bourges dès La Tène A1 sur les gisements de Saint-Martin-des-Champs et de l'ancien hôpital militaire de Baudens. Par ailleurs, les formes héritées de la jatte à profil en «S» possèdent un col droit, qui peut être court (fig. 14 n°18) ou développé (fig. 14 n°19). Dans ce dernier cas, le déploiement du col confère au vase un profil caréné. Comme pour les jattes à profil en «S», des inductions rouges ont parfois été réalisées. C'est le cas d'un exemplaire de Montierchaume, site de la Fleuranderie (Riquier dans Frénée 2004 : 108-5) daté de La Tène B2/C1. Cette découverte n'est pas isolée. En effet, la grotte des Perrats à Agris en Charente a également livré un vase peint similaire, attribué à La Tène B (Gomez de Soto 1996 : 92, fig. 55, n° 8). Dans le Berry, ces formes évoluées apparaissent aussi dans le courant de La Tène B et leur production perdure jusqu'à La Tène D1. Certains exemplaires ont été mis au jour sur le terrain Rogier à Levroux, dans l'Indre (Levéry 2000 : 68, type D2). Au total nous avons comptabilisé 10 individus pour La Tène B et 10 autres pour La Tène B2/C1. Comme en Berry, les jattes carénées à col droit étiré (Auvergne : type K) illustrent les horizons de La Tène B en Auvergne (Mennessier-Jouannet 2001 : 38) et en Ile-de-France (Marion 2002 : 394, fig. 185 n°255 et fig. 186 n°638, 360, 410, fig. 205 n°686). En Champagne, c'est à la phase IIIC de la culture Aisne-Marne que l'on voit apparaître ce type de forme (Demoule 1999 : 146, tab. 9.3, forme 514).

Le type suivant concerne une jatte carénée à col étiré légèrement déversé, dont la partie inférieure est renforcée par une baguette (fig. 14 n°20). Cette céramique à paroi fine peut être considérée comme une variante de la jatte carénée à col droit décrite ci-dessus. Néanmoins, nous notons que le diamètre d'ouverture est ici plus important et que le profil est plus trapu. Le site du Grand Jaunet à Liniez dans l'Indre a livré un exemplaire daté de La Tène B, mais les 21 autres individus appartiennent tous au site du Chemin de Gionne à Bourges, dont la datation est située à La Tène B2/C1.

FORMES HAUTES		Pâte	
type	description	céramique grossière modelée	céramique fine
vase sub-cylindrique	à profil continu		
	à col droit		
	à col déversé		
	à col resserré		
vase sub-ovoïde	à profil continu ou à petit col déversé		finie au tour ou tournée 
stockage	à encolure étroite		
formes diverses	piédouches		

Fig. 16 : Tableau récapitulatif de la céramique de l'étape 2 en Basse-Auvergne (LT A2/LT B1?). Formes hautes.

Parmi les formes fermées, nous voyons apparaître à La Tène B un pot de forme sub-cylindrique à ouverture resserrée, dont le sommet de la panse est marqué par un ressaut formant une carène haute (fig. 14 n°21). L'argile utilisée pour le façonnage du vase est peu épurée et contient de grosses inclusions de quartz et des paillettes de mica. La paroi est épaisse et poreuse. La forme irrégulière du vase laisse supposer un montage au colombin et les variations de couleur observées sur la face

externe laissent supposer une cuisson mal maîtrisée en atmosphère oxydante. Ce type de pot est peu représenté en Berry. Nous en avons identifié deux exemplaires provenant du site de Montierchaume «La Fleuranderie». Le premier fragment a été découvert dans un silo daté de La Tène B et le second provient d'une structure similaire attribuée à La Tène B2/C1. Ici encore ce modèle est dérivé d'une forme connue en Berry au Hallstatt D3 et à La Tène A. Seule la présence du ressaut et un petit dia-

mètre d'ouverture permettent de distinguer ces pots du modèle originel. Comme pour le Berry, ces vases à encolures resserrées sont connus en Auvergne de La Tène A1 jusqu'à La Tène C1 (Mennessier-Jouannet 2001 : 25, fig. 11).

En ce qui concerne les fonds, quelques changements sont à noter. En parallèle des fonds annulaires classiques que nous avons décrits plus haut, certains pieds annulaires se développent et dépassent la hauteur de 1 cm habituellement observée (fig. 14 n°22). Cependant ce cas de figure est marginal et concerne à ce jour quatre fonds dont un est daté de La Tène B et les trois autres de La Tène B2/C1. Par ailleurs, les fonds de type piédestal connus depuis le Hallstatt final voient leur forme complètement modifiée à partir de La Tène B. La hauteur du pied est à peu près équivalente, mais la partie basse est ornée d'une succession de moulure et de baguette (fig. 14 n°23). Un soin particulier a été apporté à la paroi externe, qui est entièrement lustrée et la paroi interne présente des stries concentriques. Une lame mince a été effectuée sur chacun des deux exemplaires provenant du site de L'Enclos des Jacobins à Bourges. L'analyse de ces échantillons nous a permis de savoir que ces formes ont été montées au colombin et régularisées à l'aide d'un tour lent (Augier 1998). A ce jour nous ne savons pas à quelle forme ces supports étaient associés. La présence d'un troisième exemplaire sur le site de Montierchaume «La Fleuranderie» nous indique que ce pied existe encore entre La Tène B2 et La Tène C1. En Champagne, des fonds de ce type apparaissent à la phase IIIc de la Culture Aisne-Marne (Demoule 1999 : 146, tab.9.3), soit à la transition entre La Tène B1 et B2.

#### *Les formes caractéristiques de la période de transition B2/C1*

Cet ensemble présente de nouveaux types de jatte. Le premier possède une panse incurvée, un bord rentrant et une lèvre épaissie (fig. 14 n°24). Les soixante-trois exemplaires provenant du site de Montierchaume «La Fleuranderie» et du chemin de Gionne à Bourges présentent tous une paroi fine et des surfaces interne et externe soigneusement polies. La symétrie du vase laisse supposer l'utilisation d'un dispositif rotatif lors du façonnage. La paroi de couleur gris foncé ou noire témoigne de la pratique d'un enfumage en fin de cuisson. Cette forme est en quelque sorte une version évoluée de la jatte à bord infléchi que nous avons classée parmi les formes non discriminantes. La production de cette forme va perdurer jusqu'à la fin de La Tène.

Le deuxième type possède un bord rentrant dont la base inférieure est soulignée par une rainure (fig. 14 n°25). Cette dépression donne au vase un profil discontinu. Les deux exemplaires répertoriés ont été mis au jour sur le site du Chemin de Gionne à Bourges. La paroi est assez épaisse et irrégulière. Ces céramiques ont subi un enfumage en fin de cuisson. Cette forme est encore fabriquée à La Tène C2 et La Tène D1. Nous en connaissons des exemplaires provenant de la fouille du terrain Rogier à Levroux, dans l'Indre (Levéry 2000 : 67, type B1).

Pour La Tène B2/C1 six gobelets à paroi tronconique ont été

découverts sur le site du Chemin de Gionne à Bourges (fig. 14 n°26). Ces derniers ont une paroi irrégulière épaisse contenant de grosses inclusions de quartz et des paillettes de mica. Ils ont tous été modelés grossièrement et la couleur de la surface externe témoigne d'une cuisson en atmosphère oxydante mal maîtrisée. Ce type de gobelet est également connu à Levroux sur le site du Terrain Rogier daté de La Tène C2/D1 (Levéry 2000 : 66, n° C).

Une deuxième forme vient compléter le groupe des gobelets. Elle concerne un vase à carène basse et à panse tronconique moulurée entièrement peinte en rouge découverte sur le site de Montierchaume (fig. 14 n°27). Cette céramique à paroi fine est comparable aux gobelets biconiques ampuritains, connus de la fin du IVe au milieu du IIIe s. av. J.-C. en Espagne, en contexte funéraire (Barbera 1993 : 86, fig. 10, type D1 : n° 3 et 4). Le fragment de Montierchaume peut donc être considéré comme une copie dépourvue d'anse de gobelets ampuritains (Riquier, dans Frénée 2004).

Les vases fermés sont représentés par douze exemplaires de pot caréné à col rentrant et lèvre déversée (fig. 14 n°28). Cette forme est héritée des céramiques carénées à col rentrant à lèvre indifférenciée que nous connaissons depuis le Hallstatt final et dont nous avons fait le commentaire plus haut (fig. 14, n°6). Contrairement au modèle d'origine, les récipients de La Tène B2 possèdent une lèvre déversée et un col plus développé. En revanche, comme le modèle initial, la carène est souvent ornée d'une frise incisée. Ces céramiques ont été façonnées à l'aide de colombins et ont été cuites en atmosphère oxydante plus ou moins bien maîtrisée. La paroi est épaisse et irrégulière. Quatre exemplaires ont été mis au jour à Bourges sur le site du Chemin de Gionne et huit autres ont été découverts à Montierchaume. En Ile-de-France ce type de forme fait aussi son apparition à La Tène A1 (Marion 2000 : 396, n° 365).

Un exemplaire de pot caréné à épaulement haut, à col convexe et lèvre déversée peut également être classé parmi les vases fermés carénés (fig. 14 n°29). La jonction entre la base du col et le sommet de la panse est renforcée par une baguette horizontale. Nous en connaissons un seul exemplaire mis au jour sur le site du Chemin de Gionne à Bourges. La paroi du vase est fine et soigneusement polie. Le pot a subi un enfumage en fin de cuisson et les stries concentriques visibles sur la paroi interne nous indiquent qu'un dispositif rotatif a dû être utilisé. Nous ne connaissons à ce jour aucun élément de comparaison en Berry ni dans les régions limitrophes.

Contrairement à la période précédente, nous assistons à l'émergence d'un nombre important de pots à panse subovoïde.

Le premier type est dépourvu de col et présente une lèvre déversée dont l'extrémité est légèrement grossie (fig. 14 n°30). Nous en avons comptabilisé dix-huit exemplaires provenant exclusivement du site du Chemin de Gionne à Bourges. Ces derniers ont une paroi fine de couleur brune ou noire. La face interne de certains individus présente des stries concentriques


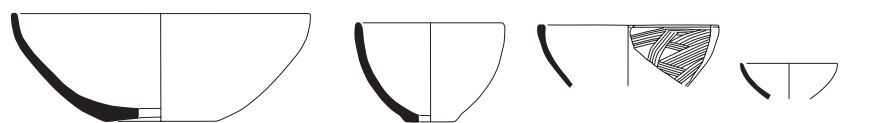
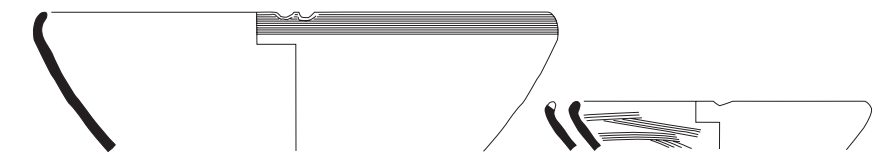
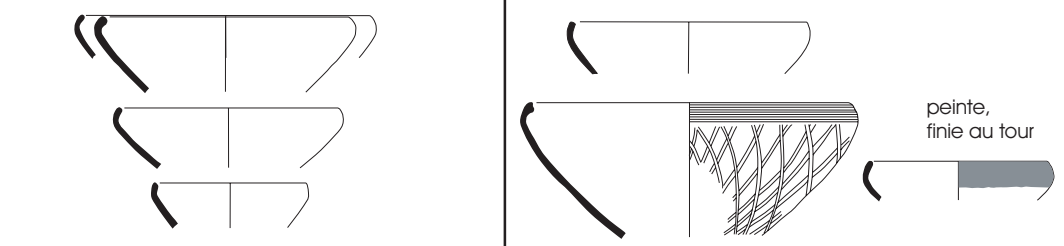
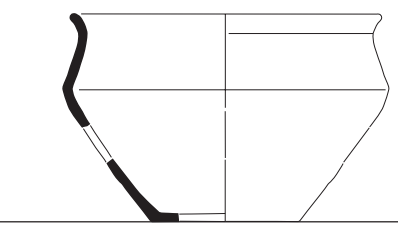
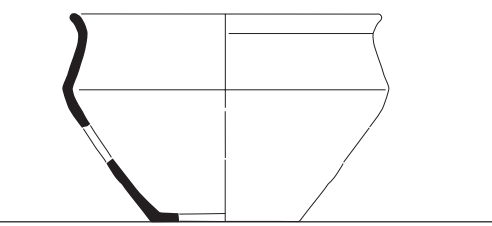
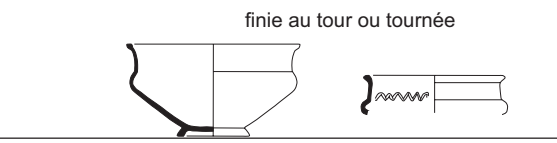
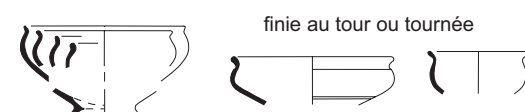
FORMES BASSES			Pâte	
	Description	Code	céramique modelée grossière	céramique fine
jatte tronconique	à paroi rectiligne	B		
	à paroi incurvée	C		
jatte à profil concave	à rebord à encoche	E		
	à paroi infléchie et bord rentrant	F	 	
jatte à profil caréné	à carène anguleuse			
	à col cylindrique	K		
	à profil en "S"	J		

Fig. 17 : Tableau récapitulatif de la céramique de l'étape 2 en Basse-Auvergne (LT A2/LT B1?). Formes basses.

de tournage. Cette forme est héritée de petits pots à panse ovoïde connus à Bourges à La Tène ancienne sur les sites de Saint-Martin-des-Champs et de Port Sec sud. En revanche, la présence de la lèvre déversée, épaissie différencie les vases de La Tène B2/C1 de ceux de La Tène A. Ce type de récipient est encore utilisé à La Tène C2 à Levroux, dans l'Indre (Levéry 2000).

Le deuxième type est dépourvu de col et possède une lèvre déversée ourlée (fig. 14 n°31). A ce jour, seule la fouille du Chemin de Gionne à Bourges a livré sept individus. La pâte

peuse contient de gros grains de calcaire. L'ouverture est soigneusement lissée alors que le corps et la face interne du vase sont laissés bruts. L'ensemble des tessons a une surface et une coupe de couleur uniforme rose orangée qui témoignent d'une cuisson oxydante parfaitement maîtrisée.

En dehors des deux exemplaires sans col, présentés ci-dessus, il existe des pots à panse sub-ovoïde à col droit court et lèvre déversée (fig. 14 n°32). Nous en avons identifié deux exemplaires provenant du site de La Fleuranderie à Montierchaume dans l'Indre. Le passage entre la base du col et le sommet de

FORMES HAUTES		Pâte		
type	description	céramique grossière modelée		céramique fine
vase sub-cylindrique	à profil continu			
	à col droit			
	à rebord déversé			
	à col resserré			
vase sub-ovoïde	à petit col déversé			
stockage	à encolure étroite			
formes diverses		à carène haute et anguleuse 	piédouches 	finie au tour ou tournée 
				peinte 

Fig. 18 : Tableau récapitulatif de la céramique de l'étape 3 en Basse-Auvergne (LT B2). Formes hautes.

la panse est marqué par un cordon digité ou incisé. A ce jour aucune forme comparable n'a été découverte en Berry ni dans les régions limitrophes.

Un vase de grand module à col droit étiré et lèvres déversées peut également être classé parmi les pots à panse sub-ovoïde (fig. 14 n°33). Nous en connaissons trois exemplaires qui ont été mis au jour sur le site de Montierchaume «La Fleurandrie». La partie supérieure de la panse présente un décor lissé de taille réduite qui ne nous permet pas de restituer la forme du motif ni d'en comprendre l'organisation. Ici encore cette céra-

mique reste sans élément de comparaison connu.

La jonction entre la base du col et le sommet de la panse de certains pots sub-ovoïdes est parfois marquée par un ressaut. La hauteur de l'encolure permet de distinguer un premier type à col droit court (fig. 14 n° 34) et un second à col droit étiré (fig. 14 n° 35). D'un point de vue général ces récipients qui apparaissent à la fin de La Tène B2, vont progressivement évoluer dans le courant de La Tène C et D vers les modèles de pots à cuire de petite contenance tels que nous pouvons par exemple les connaître sur le site de Levroux (Buchenschutz, 1994).

FORMES BASSES			Pâte		
	Description	Code	céramique modelée grossière		céramique fine
jatte tronconique	forme surbaissée	A			
	à paroi rectiligne	B			
jatte à profil concave	à paroi incurvée	C			
	à bord rentrant et fond large	D			
	à paroi infléchie et bord rentrant	F			
jatte à profil caréné	à bord en bandeau	G			
	à col cylindrique	K			
	à profil en "S"	J			
	micro-vases				

Fig. 19 : Tableau récapitulatif de la céramique de l'étape 3 en Basse-Auvergne (LT B2a?). Formes basses.

FORMES HAUTES	céramique modelée grossière		céramique modelée fine, finie au tour ou tournée	
vase de stockage				
pot à cuire sub-cylindrique				
pot à cuire globulaire				
pot à cuire sub-ovoïde à ovoïde				finie au tour ou tournée
vase à col développé en goulot				
vase à petit col tronconique				
vase à épaulement marqué				
vase à bord déversé		finie au tour ou tournée		

Fig. 20 : Tableau récapitulatif de la céramique de l'étape 4 (LT B2b) en Limagne d'Auvergne. Formes hautes. (horizon Aulnat-La Grande Borne, chemin 8).



	Description	Code	céramique modelée grossière	céramique fine
jatte tronconique	à paroi rectiligne	A		
		B		
	rectiligne à bord caréné	E		
jatte concave	jatte à paroi incurvée	C		
		D		
		F		
		G		
	jatte d'Aulnat			
jatte carénée	jatte à col cylindrique	K		
	Jatte à profil en "S"	J		
jatte concave	jatte à bord rentrant	Ma		
		Mc		
		N		

Fig. 21 :Tableau récapitulatif de la céramique de l'étape 4 (LT B2b) en Limagne d'Auvergne. Formes basses (horizon Aulnat-La Grande Borne, chemin 8).

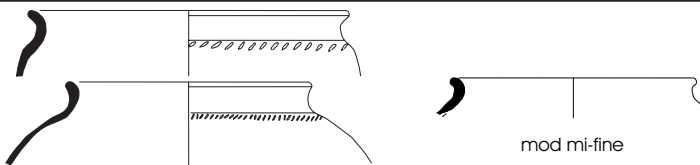
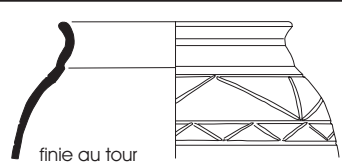




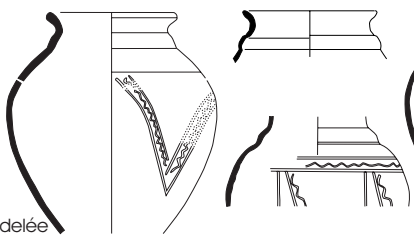
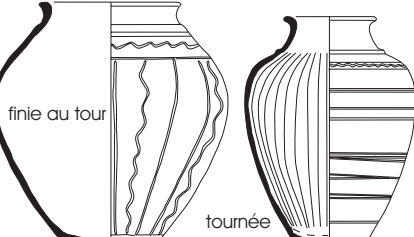

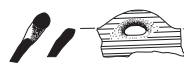

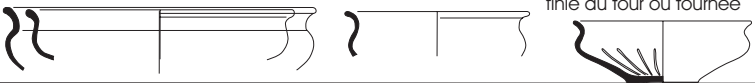
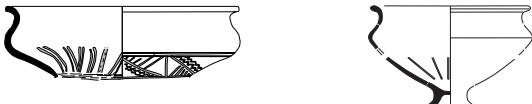
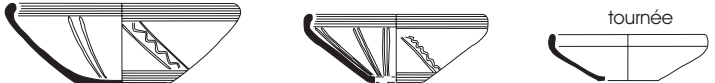


Description	Code	céramique modelée grossière	céramique fine
vase de stockage		 mod mi-fine	 finie au tour
vase sub-ovoïde			
miniature		 mod mi-fine	
pot à cuire globulaire			
vase ovoïde à épaulement		 mi-fine, modelée	 finie au tour tournée
jatte à bord caréné	E	 jatte d'Aulnat 	
Jatte à profil en "S"	J	terrine à décor baguette	 finie au tour ou tournée
		terrine à profil surbaissé et fond plat	 finie au tour ou tournée
		terrine à profil caréné et à piédouche	
jatte à bord rentrant	Ma		 tournée
	N		 finie au tour ou tournée
			

Fig. 22 : Tableau récapitulatif de la céramique de l'étape 5 (LT C1) en Limagne d'Auvergne (horizon Aulnat-La Grande Borne, fossé 12/13).

Pour la première catégorie, nous avons identifié trois exemplaires au chemin de Gionne à Bourges et trois exemplaires sur le site de la Fleuranderie à Montierchaume. En revanche, nous ne disposons que d'un exemplaire pour la deuxième catégorie. Ce dernier est de très bonne facture et la panse est recouverte d'un décor curviligne lissé, dont le tracé hésitant peut être attribué au style «végétal continu». En Berry, le décor lissé apparaît dès La Tène A1 sous la forme de motifs géométriques (fausses grecques, croisillons, spirales) organisés en frise ou recouvrant toute la face externe d'un vase. En revanche, les motifs curvilignes formant un rinceau continu font leur apparition à la fin de La Tène B2. Ce phénomène a également été observé en Auvergne (Mennessier-Jouannet 2000 : 85, fig. 3, n°10 et p.100, fig. 8, n°8) où ce type de décor se généralise à La Tène C2.

La jonction entre la base du col et le sommet de la panse peut également être soulignée par une simple moulure (fig. 14 n° 36) ou par l'association d'une moulure et d'une baguette (fig. 14 n° 37). Ces deux types ont une paroi fine. Leur face interne présente souvent des stigmates concentriques témoignant de l'utilisation d'un dispositif rotatif au cours du façonnage. Actuellement un exemplaire de chaque forme a été découvert sur le site de Montierchaume, La Fleuranderie. Comme pour le type précédent, ces pots à mouluration font leur apparition entre La Tène B2 et La Tène C1. Le site de Levroux dans l'Indre nous permet de constater que les pots à mouluration sont rares, mais présents durant toute La Tène C et D. Durant cette période, la forme des vases va progressivement adopter un profil trapu (Levéry 2000 : 76, 77 et 78).

Enfin, nous voyons également apparaître dans ce groupe des fonds de type piédestal dont la jonction entre la base de la panse et le sommet du pied est renforcée par une baguette (fig. 14 n° 39). Pour le moment ces bases surélevées n'ont pu être associées à aucune forme. Néanmoins la pâte fine de ces fonds et la couleur grise ou noire de la paroi nous laissent supposer qu'ils devaient supporter une forme haute à panse sub ovoïde ou à épaulement haut dont le col peut être soit mouluré, soit renforcé d'une ou plusieurs baguettes. Des pieds de ce type existent en Champagne et en Auvergne. Ils apparaissent dans les deux régions entre La Tène B1 et B2 (Demoule 1999 : 146, tab.9.3, formes 5341 et 5342 et Mennessier-Jouannet 2000 : 28).

### 3.1.3. Evolution des décors

L'analyse des techniques décoratives nous a permis de constater que certaines d'entre-elles ne jouent pas qu'un rôle esthétique. En effet, elles contribuent parfois à renforcer certaines zones sensibles d'un vase comme le diamètre maximum, la jonction entre la base d'une lèvre et le sommet de la panse ou la base d'un col et le sommet de la panse. C'est le cas par exemple des digitations, des cordons, des cannelures, des baguettes et des moulures qui, comme les dépressions réalisées de nos jours sur les bouteilles en plastique, permettent de renforcer et de rigidifier la paroi.

Nous disposons d'un nombre insuffisant de tessons décorés pour nous permettre de présenter une sériation. Nous avons juste choisi de dresser un tableau des types identifiés (fig. 15). A partir des quatre ensembles disponibles pour le Berry, nous pouvons néanmoins noter que les moulures et les baguettes se généralisent à La Tène B sur le col de formes ouvertes ou fermées et sur certains pieds surélevés. En revanche, les enductions de peinture rouge, le décor lissé géométrique, les incisions, les digitations et les cordons sont tous hérités de périodes antérieures à La Tène B. Enfin, durant la période de transition entre La Tène B2 et La Tène C1 nous voyons apparaître des motifs lissés curvilignes de style «végétal continu».

### 3.1.4. Conclusion

Nous avons pu constater que la sériation du mobilier céramique de quatre gisements archéologiques sur deux siècles, reste un exercice périlleux dont les résultats sont discutables. Nous espérons que la découverte de nouveaux gisements permettra de compléter notre corpus et d'affiner nos données. Néanmoins, nous avons noté que la majorité des formes utilisées à La Tène B sont héritées de celles de La Tène A. Il faut attendre La Tène B2/C1 pour voir apparaître de nouveaux modèles qui vont renouveler le service de table, de cuisson et de conservation des aliments. Cette phase de transition est marquée par la multiplication des types de forme, touchant majoritairement la classe des pots à panse sub-ovoïde et comprenant un nombre non négligeable d'*unicum*. L'apparition de

Etape chronologique	Attribution culturelle	NR	NMI (bords)
Etape 2	La Tène A récente/ LT B1	2585	353
Etape 3	La Tène B2 ancienne	1736	192
Etape 4	La Tène B2 récente	6504	967
Etape 5	La Tène C1	8553	844

Fig. 23 : Tableau récapitulatif des quantités de céramiques par étape chronologique.

motifs de « style végétal » continu sur le mobilier céramique et métallique est également un phénomène important à souligner qui témoigne d'une grande cohésion culturelle et place le Berry au sein de la *Koinè* celtique. Enfin, les changements qui se mettent en place à la fin de La Tène B2 sont peut-être liés à des modifications techniques importantes. Ce phénomène a déjà été observé en Berry entre le Hallstatt D3 et La Tène A1 (Augier 2005). En effet, l'apparition dans les ateliers du tour lent a eu des conséquences directes sur l'adoption de nouveaux récipients. Dans le courant du Ve s. av. J.-C. les formes carénées caractéristiques du Hallstatt ont disparues au profit de formes ovoïdes ou globulaires. Pour confirmer cette hypothèse, des lames minces et des radiographies devront être réalisées sur des échantillons afin de savoir si le tour rapide fait son apparition au début du IIIe s. av. J.-C.

### 3.2. L'Auvergne (CMJ)

#### 3.2.1. les différentes étapes chronologiques et la présentation des sites.

Cinq étapes chronologiques sont déterminables du Hallstatt D3 à La Tène C1 (fig. 23). Les ensembles de mobilier sont tous issus de sites de Limagne. Hormis le site de Varennes-sur-Allier (Lallemand dans le thème régional), le Bourbonnais n'offre pas, à ce jour, d'ensembles suffisamment bien documentés pour servir de référence à la sériation que nous proposons. Les études pour documenter les phases 1 à 3 sont en cours de programmation (sites de la Generie à Chassenard et des Paillots à Jaligny). Les étapes 4 et 5 trouveront leur point d'attache avec les premiers niveaux connus à ce jour à Varennes-sur-Allier ; déjà plusieurs sites d'habitats fournissent des ensembles de céramiques, modestes certes, qui s'y réfèrent.

**L'étape 1** qui correspond au Ha D3 et à La Tène A1 ne sera pas traitée dans cette contribution mais seulement évoquée dans un tableau de synthèse (fig. 24). Quatre ensembles la caractérisent, dont l'un, le site de La Mothe à Artonne (couche 8), a fourni en même temps qu'un riche mobilier céramique deux fibules de type à pied en timbale et un crochet simple de ceinture attribuables à La Tène A ancienne (Mennessier-Jouannet 2001).

**L'étape 2** (fig. 16 et 17), très proche typologiquement de l'étape précédente n'a fourni à ce jour aucun élément associé (parure entre autres) permettant une attribution à La Tène A2 /LT B1. Parmi la vaisselle fine, la présence de jattes à col cylindrique (type K des formes basses), également connues à Sainte-Florence dans la Gironde (Sireix 1989) et à Ribeyrac dans la Dordogne (Bolle 1997-1998) en association avec des fibules de schéma pré-Duchcov nous autorise à isoler cette étape chronologique. L'exemplaire de Gannat (type 514 de Demoule 1990) s'inscrit dans les phases Aisne-Marne IIIB-C des nécropoles champenoises caractérisées par la fibule de Duchcov et datées de LT B1 récente ou B2 ancienne (Haffner 1976).

Elle met aussi en évidence l'association entre fibules pré-Duchcov et jattes de type K, ce qui valide aussi notre proposition d'attribution chronologique de l'étape 2 à LT B1 à laquelle nous joignons LT A récente dans l'attente d'une plus ample documentation.

Les sites concernés par cette étape en Basse Auvergne sont au nombre de quatre. A La Contrée Viallet, commune de Gannat dans le Sud de l'Allier, la structure retenue est une fosse de plan quadrangulaire isolée dans un contexte d'habitat plus ancien daté de l'âge du Bronze. Un aménagement le long de la paroi est probable comme l'indiquerait l'observation d'une ligne de petits calages de poteaux (Mennessier-Jouannet 1999 ; Boulestin 2002). Le mobilier essentiellement céramique se compose de 1330 tessons pour un NMI de 156 vases, rejetés en position secondaire dans une seule couche tapissant le fond de la fosse. Le site du Pied de l'Ane à La Moutade, au nord de la Limagne, est une fosse quadrangulaire dont le contexte archéologique reste méconnu : il s'agit d'une structure recoupée par le creusement d'un drain. La céramique, au nombre de 198 tessons pour 43 vases, correspond ici aussi à un rejet secondaire regroupé en une seule couche. Seul un vase appartient au fonctionnement primaire de la structure (Mennessier-Jouannet 1992). Fouillé en 1996, lors des opérations de fouille de suivi de la construction de la A 710 (Guichard 2000), le site du Grand Navarre à Gerzat est un site d'habitat ouvert situé en plein cœur de la plaine de Limagne. La structure 5598 est un puits qui a fourni 252 tessons pour 40 vases (Mennessier-Jouannet 2000b). Le site de La Mothe à Artonne (couche 9) dans le Puy-de-Dôme complète cette série.

**L'étape 3** (fig. 18 et 19) manque, elle aussi, de petit mobilier associé. Elle a été rattachée à La Tène B2 ancienne par comparaison avec le mobilier céramique de l'étape 4. Elle se distingue des étapes précédentes par un apport de nouvelles formes de vases qui s'adjoignent au fond ancien plus qu'elles ne le remplacent. En effet, les formes modelées grossières restent inchangées autant pour les formes hautes que basses. La principale caractéristique de ce moment qui paraît court dans le temps est l'adoption de formes hautes à piédouche aux formes molles et moulurées (fig. 18). La forte représentation des jattes à col cylindrique (type K) domine le corpus des productions modelées fines avec l'adjonction des jattes à bandeau droit (type G). Les jattes à profil en S au profil arrondi ou globulaire des étapes 1 et 2 (type J) sont de plus en plus rares. A cette étape, cette catégorie de vases est représentée par des variantes à exemplaire unique (fig. 19). Le décor lissé en résille se retrouve encore sur les formes basses de type F, mais il perd son aspect canonique et se rapproche des nouveaux motifs le plus souvent au peigne. Le décor lissé devient fréquent avec des motifs plus archaïques comme le chevron ou plus novateurs comme le motif ondulé ou en omelette, autant sur les formes hautes que basses. Les décors peints, méandres noirs sur un aplat rouge de la forme haute ouverte de La Novialle à La Roche Blanche ou ceux de la jatte de la Cartoucherie à Clermont-Ferrand se dégagent des aplats

uniformes des étapes précédentes. Les piédouches moulurés différents des piédouches coniques des phases 1 et 2 (fig. 18) restent, avec le vase à épaulement haut caréné du Parot à Dallet le trait marquant de cette étape (Corradini 1991). Les comparaisons avec le matériel champenois montrent une association de ces jattes à col cylindrique (type K) avec les formes hautes à piédouche (ou piédestal) mouluré dont la datation est attribuée à La Tène ancienne II b (Corradini 1991 : 140) équivalente au Aisne-Marne III B-C (Demoule 1990), soit LT B1b et LT B2a. On peut rapprocher de cette étape 3 l'ensemble des Perrats à Agris en Charente où la céramique de morphologie très voisine est associée à une fibule de Duchcov (Gomez de Soto 1996) mais aussi dans une moindre mesure celui de la sépulture du site de La Ganne à Mazerolles dans la Vienne (Nicolini 1983) où piédouche, jattes à col cylindrique et vase à épaulement caréné haut montrent une grande affinité avec les productions de Basse Auvergne.

Les sites concernés, également au nombre de quatre, se situent plutôt dans le Sud de la Grande Limagne. Le site du Grand Navarre à Gerzat fournit un ensemble de trois fosses ou puits, les fosses 5602, 2025 et 4694. La céramique, au nombre de 191 tessons pour 44 vases, provient de rejets secondaires. Le site du Pontel 3 à Lempdes est aussi un habitat ouvert installé en bordure de marais. Les fosses 7 et 9, de formes quadrangulaires à couverture à double pan, ont fourni un abondant mobilier résiduel de 450 tessons pour un minimum de 68 vases (Vernet 2005 ; Mennessier-Jouannet 2004 : 34-42). Le site d'habitat ouvert de La Novialle à la Roche Blanche situé en bordure du bassin de Sarliève au pied du plateau de Gergovie a fourni plusieurs fosses dont l'une (fosse 3) de forme sub-circulaire s'apparente par sa superficie aux fosses-ateliers quadrangulaires fréquentes à La Tène ancienne (Mennessier-Jouannet 2000a). Elle a fourni 567 tessons pour un minimum de 34 vases. Sur le site du Parot à Dallet, situé en bordure de la vallée de l'Allier, c'est un ensemble de fosses qui ont été découvertes dont l'une, un silo en cloche, présente un comblement formé d'alternance de couches sédimentaires. L'une d'elles a fourni un niveau composé de rejets domestiques essentiellement céramiques de 407 tessons pour un minimum de 30 vases (Mennessier-Jouannet 2000c). Aux Martres de Ronchalon à Riom, un diagnostic archéologique, non suivi de fouille, a mis en évidence des structures d'habitat dont une fosse de plan quadrangulaire qui a fourni un petit lot de céramique en position secondaire comprenant 121 tessons pour 16 vases (Dunkley 2004 ; Mennessier-Jouannet 2004 : 43-47).

Avec **l'étape 4** (fig. 20 et 21) une remarquable base de données associant de l'armement, des éléments de parure en métal et en lignite à un mobilier céramique surabondant nous est offerte par le site d'Aulnat-La Grande Borne qui, avec le «chemin 8», fournit le marqueur de cette étape, soit La Tène B2b (cf. L. Orengo *supra* ; Guichard 2000 ; Mennessier-Jouannet 2004 : 12-33 et 47-72). Ce chemin creux, fouillé sur une vingtaine de mètres de long a donné 4190 tessons pour 636 vases au minimum.

Les produits d'importation méditerranéenne réapparaissent très timidement avec quelques fragments de céramique. Cette étape voit l'émergence d'un nouveau répertoire céramique qui renouvelle toutes les catégories de la vaisselle domestique : vases de stockage, pots à cuire, grandes jarres ovoïdes à décor lissé, jattes d'Aulnat et jattes à bord rentrant.

Par association typologique, on lui a adjoint trois autres sites. Le site de la Barrière de Cournon se trouve à proximité immédiate de la nécropole de Bonabry, fouillée au début du XXe siècle (voir *supra* §2.2). Un diagnostic, non suivi de fouille (Vermeulen 2002a), a mis en évidence un épandage diffus sur une superficie réduite d'un lot de céramique très homogène de 506 tessons pour 141 vases. Nous avons d'emblée formulé l'hypothèse d'un lien entre ce site et la nécropole elle-même datée de LT B2, tant les correspondances sont fortes entre ce matériel céramique et celui du chemin 8 (Mennessier-Jouannet 2004 : 91-100). La fouille du Pontel 2 à Lempdes (fouille CORA), distante de 500 m de l'établissement du Pontel 3, correspond aussi à un établissement de plaine implanté en bordure sud des formations marécageuses de Grande Limagne. La structure 5/6 a fourni 1410 tessons pour un minimum de 137 vases (Mennessier-Jouannet 2001). Situé en plein cœur de La Grande Limagne, le secteur de La Montille à Saint-Beauzire fait l'objet d'un suivi archéologique depuis 1999 dans le cadre de la construction du Biopole Clermont-Limagne. En 2003, la fouille d'un habitat adossé à un long fossé bordant les formations marécageuses, a permis la découverte de deux puits dont le puits 62 qui a fourni 398 tessons pour 52 vases (Mennessier-Jouannet 2004).

**L'étape 5** (fig. 22) attribuée à La Tène C1 présente, elle aussi, un corpus remarquablement abondant et bien documenté grâce aux données issues du site de la Grande-Borne. Le fossé 12/13 de ce site recoupe le chemin 8 et associe à des fibules de schéma La Tène II, des bracelets en verre (voir *supra* 2.2), des productions méditerranéennes importées en plus grande quantité et une masse considérable de céramiques communes. Sur une distance équivalente à celle du chemin 8, 7650 tessons ont été ramassés correspondant à un minimum de 720 vases. Le répertoire nouveau apparu à l'étape précédente supplante alors complètement l'ancien, hérité de La Tène ancienne. On observe une raréfaction du nombre des formes qui se standardisent et présentent une très forte homogénéité stylistique autant que morphologique. Deux sites sont associés à cet ensemble. Le site de la Tourette à Pont-du-Château est également un habitat de plaine, situé au cœur de la Limagne. Une fosse fouillée en urgence a fourni du mobilier céramique : 562 tessons pour un minimum de 58 vases (Deberge 2004). Du site de La Montille à Saint-Beauzire, nous avons retenu le fossé 50 qui structure l'implantation de l'habitat et fournit un horizon proche du fossé 12/13 avec 341 tessons pour un minimum de 66 vases.

Un tableau (fig. 23) met en évidence la représentativité croissante des quantités de céramique, marquée surtout dans les étapes 4 et 5. Malgré tout, les étapes 2 et 3 présentent chacune une bonne validité statistique, tant en nombres de restes






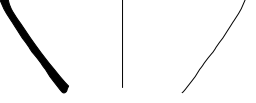




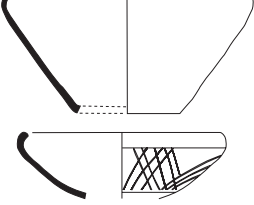
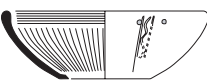
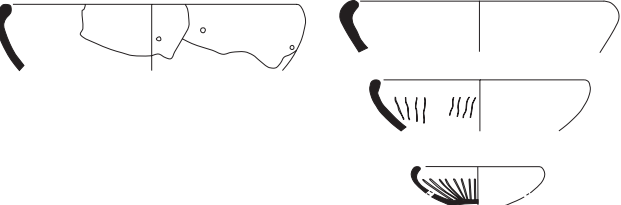
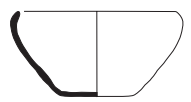
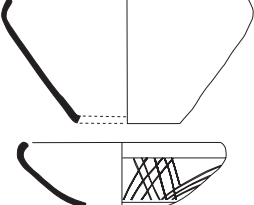
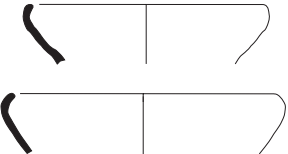
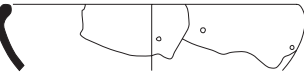
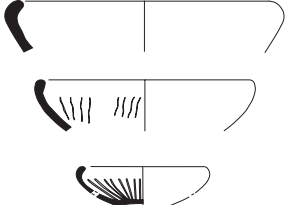
TYPES		Répertoire des céramiques de l'horizon du "chemin 8" de La grande Borne (LT B2 b)	
LT A/B		Tradition LT A/B	Répertoire de transition LT B2 / C1
Type			modelée grossière      fine, finie au tour, tournée
A			
B			
C			
D			
F			
G			
Ma			
Mc	Un nouveau produit : les jattes à bord rentrant		
N			 La Tène C1

Fig. 25 : Genèse d'un nouveau produit : la jatte à bord rentrant.

qu'en NMI. Il apparaît clairement que la fragilité de notre proposition tient à l'absence de points d'ancrage directs avec les systèmes de typo-chronologie en vigueur pour deux des étapes pressenties (2 et 3). Il n'en reste pas moins que ce corpus de céramique, avec quelques ustensiles en pierre comme des meules ou des lissoirs, apporte les seules données que nous ayons sur l'environnement

culturel qui prévalait dans les habitats dispersés de Basse Auvergne de la fin du Ve s. à la fin du IIIe s. av. n.è. L'inexistence des objets de parure et du matériel métallique dans les habitats fait de la céramique, utilisée pour la vaisselle bien sûr mais aussi comme support de cuisson ou comme ustensile pour le tissage, le seul marqueur culturel utilisable. A ce titre, il mérite

cette première tentative de classement validée par l'importance quantitative du corpus, 19 378 tessons pour 2356 vases.

### 3.2.2. *L'évolution morphologique du corpus*

L'importance quantitative du corpus, l'obtention d'un seuil statistique valable assurément pour les étapes 4 et 5 mais aussi pour les étapes 2 et 3 permettent de suivre les différents composants de la vaisselle domestique même si on se heurte au constat trop fréquent de formes mal représentées en raison de la fragmentation des pots. Ce constat reste le corollaire d'une étude faite à partir de mobiliers issus de sites d'habitats. Cette tendance, marquée pour les formes hautes, s'atténue pour les formes basses du fait de leur forme plus ramassée et de leur plus faible volume. Grâce à l'augmentation significative de la production, la situation, pour les formes hautes, tend à s'équilibrer durant les étapes 4 et 5.

#### *Les formes hautes*

*Les vases à profil sub-cylindrique* correspondent à une morphologie héritée des répertoires de la fin du Ier âge du Fer (Ha D2-3) et communément répandue dans toute la France centrale et de l'Est. Ils conservent jusqu'à l'étape 4 (LT B2 récente) une continuité stylistique qui s'accommode de quelques variantes dans le profil des encolures : vases à profils continus, à col droit ou à encolure resserrée, mais toujours sans rebord développé. La dernière variante apparaît, sur les sites de Bourges, à partir du Ha D3, puis se répand et devient majoritaire à partir de LT A ancienne (Guiot 1999 ; information L. Augier). A partir de l'étape 2, quelques rares spécimens sont pourvus d'un rebord qui se déverse légèrement, caractère qui s'accroît à l'étape 3 en s'accompagnant d'une diminution du volume des récipients. Cette tendance aboutit, à l'étape 4, à la production d'une série de pots à cuire de petit gabarit (fig. 20 : pot à cuire sub-cylindrique) que l'on retrouve à l'identique dans les productions du pays séguisave sur le site du Chatelard de Lijay notamment et identifiés comme «situliformes» par V. Guichard (Befort 1989).

Quelques récipients affectent un profil sub-ovoïde à ovoïde. Présents dès l'étape 1, ils ne se comptent que par spécimen durant les étapes 2 et 3 et suivent la même évolution de réduction de leur volume que le groupe précédent. A l'étape 4 (LT B2 récente), comme pour les pots à cuire sub-cylindriques, se dessine une série morphologiquement homogène de petits pots à la panse globulaire qui, à l'étape 5 (LT C1), prendra définitivement le pas et marquera ensuite le répertoire de LT C et D.

L'abandon du décor par cordon digité incrusté dans la pâte est acquis à l'étape 2. On observe seulement le maintien de la pratique d'un pincement de la pâte permettant d'obtenir un ressaut décoré d'une ligne d'impressions au doigt ou d'incisions. Dans bien des cas, le ressaut n'existe plus et, seule, demeure la ligne d'incisions aux motifs très variés.

*Les vases de stockage* ne se distinguent pas morphologi-

quement des pots à cuire durant les étapes 2 et 3, si ce n'est que la variation de la taille peut être un indice d'affectation fonctionnelle distincte. A partir de l'étape 4, apparaît, avec une grande variété des formes de rebord (fig. 20) une série de pots que leur taille tend à qualifier de stockage. Certains conservent un profil sub-cylindrique ou sont fabriqués en argile grossière et modelée et restent dans le droit-fil des étapes précédentes. La majeure partie adopte un profil ovoïde ou globulaire (l'absence de forme complète ne permet pas de distinguer) et est systématiquement pourvue d'une petite encolure resserrée munie d'un rebord déjeté. Certains sont pourvus d'une moulure formant un ressaut à la base du col, thème décoratif qui inscrit bien ces vases dans un ensemble décoratif qui se déclinera sur de nombreuses autres formes. L'étape 5 est celle de la standardisation de la forme sur la base de deux ou trois variantes (fig. 22).

*Les vases à épaulement mouluré* font une entrée massive dans le répertoire à partir de l'étape 4 sans connaître auparavant des éléments annonciateurs : il s'agit là de l'émergence d'une forme nouvelle, souvent obtenue au tour rapide à partir d'une argile toujours fine et soigneusement épurée. Dans un premier temps, la mouluration ou baguette est large et implantée à la base du col sur un épaulement fortement tronconique. La forme évolue rapidement vers des vases à la panse plus élancée et à l'encolure plus dégagée (fig. 22). Dans certains cas, les moulurations (aussi nommées bandeaux ou baguettes) sont multiples et forment des séries d'enroulements concentriques autour du col. Ce ressaut torique qui encercle la base du col n'est pas sans évoquer le schéma du torque. Si certains gardent encore, mais rarement, les décors imprimés ou incisés des étapes antérieures, la majeure partie de ces vases devient le support des registres de décors lissés, décors géométriques aux motifs répétitifs où le décor ondé simple, horizontal, vertical ou oblique, est très vite souligné d'un trait unique ou encadré de deux traits. L'étape 5 consacre l'adoption définitive de cette nouvelle forme. Dans certains cas, on constate la présence d'une baguette plus fine et pointue.

*Les vases à piédouche* développé aux formes molles se retrouvent essentiellement durant l'étape 3 (fig. 18) et paraissent rapidement oubliés au profit des vases à petit pied rapporté annulaire. L'absence de formes hautes suffisamment bien conservées interdit tout développement d'autant que rien n'interdit de penser que ces pieds puissent se rapporter aussi à des formes basses. Restons donc dans l'attente de compléments de documentation.

#### *Les formes basses*

*Le répertoire traditionnel.* Durant les étapes 2 à 4, le répertoire traditionnel reste marqué par la prépondérance de trois formes (fig. 17, 19, 21).

La jatte à profil rectiligne (type B) qui est une forme ubiquiste de tout l'âge du Fer du Centre-Est de la France se décline le plus souvent sous la forme de petites coupes d'une vingtaine



de centimètres de diamètre. Les rebords offrent deux variantes : l'une en arrondi simple, l'autre avec un biseau ou un aplat plus ou moins marqué, mais il s'agit là de détails mineurs.

La jatte à profil incurvé (type C) est, elle aussi, issue du fond culturel hérité du Ier âge du Fer. Elle connaît une plus grande variabilité de taille : à toutes les étapes on retrouve des larges coupes ou plats associés à des petites coupes ou bols. Il ne s'agit pas ici de discuter de l'affectation fonctionnelle liée à ces différentes formes mais de constater qu'elles s'inscrivent dans une sorte de modèle unique à la paroi simplement arrondie, au fond plat et au rebord en arrondi. Alors que la coupe ou jatte de type B est toujours ou presque obtenue en argile grossière modelée, les jattes de type C sont aussi plus diversifiées sur le plan technique. On les retrouve majoritairement en argile grossière certes, mais aussi en pâte fine modelée, voire à l'étape 4 en montage avec finition au tour ou tournage.

La jatte à paroi infléchie (type F) est surtout présente durant les étapes 2 et 3. Elle domine alors largement le répertoire et représente un des marqueurs certains des productions laténiennes. Notre méconnaissance des ensembles céramiques du Ha D2-3 en Basse Auvergne ne permet pas de cibler précisément le moment de son entrée dans la vaisselle domestique en Limagne, mais au moins sait-on qu'elle est fréquente dans tous les sites dès notre étape 1 (peut-être Ha D3, sûrement LT A ancienne). Modelée en pâte grossière ou fine, elle ne présente pas de traces de tournage. Elle disparaît à l'étape 4.

*Les jattes à profil en S.* Avec des variations de taille qui évoquent des services de table (fig.17), les jattes à profil en S (type J) forment durant l'étape 2 le lot le plus répandu des productions fines à très fines en gardant la même morphologie de terrine profonde à très petit col déjeté qu'elles ont à l'étape 1. D'un site à l'autre, elles présentent les mêmes caractéristiques de pâte très épurée et micacée, de modelage très soigné ou d'utilisation du tour lent, de cuisson en mode B' avec enfumage et de finition soignée par un lissage couvrant toute la surface du vase. Exceptionnellement, elles présentent une cuisson en mode réducteur avec une pâte interne grise. La nature des argiles et des dégraissants les associe sans doute possible à des productions locales de bonne qualité imitant les productions du Ha D3 et de LT A de sites comme ceux de Bourges (Laurence Augier, thèse en cours), du Mont Lassois ou de Bragny-sur-Saône en Bourgogne, mais aussi des sites aristocratiques de la Bavière et du Bade-Wurtemberg (La Heuneburg...) ou du plateau Suisse (Uetliberg ZH ou Châtillon-sur-Glane FR) (Hoppert 1996, Collet 1990, Dietrich-Weibel 1998). Dès l'étape 3, elles cèdent le pas et perdent surtout leurs caractères stéréotypés (fig. 19). Ces petits récipients s'inscrivent assurément dans la vaisselle de luxe et confirment bien l'insertion de la Basse Auvergne, y compris le réseau des habitats de plaine, dans les faciès culturels du domaine nord-alpin durant la fin du Ier âge du Fer et La Tène ancienne.

À partir de l'étape 4, une nouvelle génération de jattes à profil en S émerge qui reprend à son compte le dessin en S du

profil en l'associant à une forme surbaissée. Les jattes profondes de type «terraine» sont de plus en plus rares tandis que les nouvelles formes, tout en conservant le motif du S, s'apparentent plus au type «écuelle». Le rebord aussi se développe et s'épaissit notablement et accompagne en cela un mouvement plus général. À l'étape 5, ces jattes se partagent le répertoire avec les nouveaux produits que sont les jattes à bord rentrant. On peut distinguer trois variantes (fig. 22). Un nouveau type de terrines profondes à panse bi-tronconique et à carène marquée. Leur épaulement est décoré de moulures ou baguettes qui soulignent la base du col. Le deuxième ensemble répondant aux canons morphologiques mis en place à l'étape 4 forme la plus grande partie du corpus. Enfin, le troisième groupe reprend à peu de choses près les mêmes caractéristiques mais les vases sont dotés d'un piédouche fortement développé.

*Les jattes à col cylindrique* considérées parfois comme d'origine champenoise apparaissent à l'étape 2 avec un très petit nombre d'exemplaires à La Contrée Viallet à Gannat et au Pied de l'Âne à Moutade. Elles sont dotées de carènes bien marquées surmontées d'un col développé. C'est surtout à l'étape 3 que cette forme voit son plein développement avec une multiplication des variantes stylistiques. Comme la jatte à profil en S, on ne lui connaît aucune production en pâte grossière ; il s'agit toujours d'une vaisselle fine, modelée ou tournée au tour lent, à la finition lissée poussée quelquefois jusqu'au lustrage. À l'étape 4 (fig. 21) le col se rétrécit considérablement tout en gardant son profil cylindrique et cette forme se fond dans la nouvelle génération des jattes à profil en S.

*Les jattes à bord rentrant* apparaissent en masse à l'étape 4 (fig. 21) dans le comblement du chemin 8 d'Aulnat-La Grande Borne (fouille Collis). Elles gardent dans un premier temps un profil relativement profond et rectiligne. Le rebord est marqué par un fort épaississement qui se déverse vers l'intérieur du récipient. Cette forme est associée aux nouvelles productions de vases de stockage à panse ovoïde et col déversé, de jarres (formes hautes) à épaulement mouluré, le plus souvent ornées de décors lissés aux motifs curvilignes (décors ondes). Son évolution morphologique est très rapide. À l'étape 4 les premières productions sont encore fortement tronconiques et profondes mais le rebord renflé et nettement rentrant ne laisse plus aucun doute quant à la distinction de cet ensemble par rapport aux formes plus anciennes de type C et F.

*Les jattes d'Aulnat* font une timide apparition dès l'étape 4 et, à ce titre, procèdent complètement du bouleversement radical qui s'opère alors dans le «vaisselier» arverne (fig. 21). Les premières tentatives paraissent un tâtonnement entre panse rectiligne et panse incurvée (entre type B et type C) pour se stabiliser rapidement sur les formes incurvées. Comme le reste du nouveau répertoire, ces premières tentatives sont faites en argile fine et bien épurée alors que dès l'étape suivante, la jatte d'Aulnat est fabriquée en terre modelée à gros dégraissant qui sera ensuite sa caractéristique pendant LT C2 et D1 (Deberge dans le thème régional).

### 3.2.3. Analyse d'un phénomène : le renouvellement de la vaisselle domestique à La Tène B2 récente.

A l'étape 4 se produit une rupture relativement brutale dans la composition générale du répertoire de la vaisselle domestique en Basse Auvergne. Il convient de caractériser cette mutation et de poser les premiers jalons permettant d'en comprendre les modalités.

Durant les étapes 2 et 3, les transformations procèdent par ajout de formes nouvelles à un répertoire anciennement stabilisé (au Ha D3 probablement). Le fond ancien n'est pas remis en question et présente des transformations qui touchent surtout les volumes des vases en respectant les canons morphologiques acquis. L'intégration des nouveaux récipients par ajout dans un «vaisselier» plus traditionnel conforte l'idée d'un passage en continuité souple du Hallstatt final à La Tène ancienne. Si les étapes 1 et 2 confirment l'insertion de la Basse Auvergne dans le domaine culturel de l'Est et du Centre Est de la France (Berry, Bourgogne, Lorraine...), l'étape 3 tout en conservant cette dominante reflète de façon discrète mais indéniable une ouverture vers d'autres modèles et, en son sein, d'une plus grande diversification : les formes uniques sont plus nombreuses et peuvent s'interpréter comme l'expression d'un répertoire qui se cherche.

A l'étape 4, puis durant l'étape 5, un renouvellement morphologique et stylistique touche toutes les catégories de récipients, mais aussi les objets d'utilité domestique comme les plaques de foyer. Sur un laps de temps relativement bref, moins de 50 ans dans la première moitié du IIIe s., l'ancien répertoire est abandonné et des nouvelles formes s'imposent. Ce mouvement s'accompagne de l'introduction du tour rapide dans le façonnage des formes hautes. On peut d'ailleurs aussi bien dire que ces nouvelles formes sont le corollaire de l'adoption de cette nouvelle technologie. Durant les étapes précédentes, l'usage du tour rapide reste exceptionnel mais attesté (La Moutade par exemple), tandis que les productions fines relèvent soit d'un modelage magistralement maîtrisé soit de l'usage du tour lent, technique qui «au cours du dernier quart du VIe s. av. J.-C. révolutionne complètement le répertoire des formes» (Augier 2005 : 105 ; Milcent 2004 : 329). Enfin, le nouveau répertoire décline ses canons morphologiques et stylistiques sur tous les récipients, qu'ils soient formes hautes ou basses. On constate ainsi la généralisation à tous les récipients (vases de stockage, jarres, pots à cuire et jattes à profil en S d'une encolure courte et resserrée associée à un rebord déversé bien marqué. L'adoption d'un décor plastique fait de un ou plusieurs bourrelets concentriques disposés sur l'épaule du vase se retrouve autant sur les jarres que les vases de stockage ou certains pots à cuire, mais aussi sur des formes basses comme les terrines à baguettes. En contrepoint, l'adoption d'un nouveau type de forme basse, la jatte à bord rentrant, conserve la paroi incurvée des types C, D et F tout en l'affublant d'un rebord sur-épaissi et

rentrant qui s'imposera dans le répertoire jusqu'à la fin de La Tène D1a. Le caractère unanime et global de ce transfert, son adoption sans restriction dans un délai aussi court ne peut se comprendre sans un important répondant sur le plan culturel. Il laisse également pressentir une nouvelle organisation de la production et de la diffusion des modèles.

Le répertoire iconographique se focalise sur le décor ondulé ou encadré de traits lissés, motif inconnu durant les étapes 2 et 3 qui, comme ailleurs dans le domaine nord-alpin, se caractérisaient par des décors géométriques (lignes brisées, chevrons, décor en peigne...). Le motif lissé ondulé envahit le tout venant de la production nouvelle, jarres et jattes à bord rentrant, en ignorant les vases de stockage et les jattes à profil en S. On voit se profiler ainsi des associations de formes hautes et basses qui peuvent apparaître comme constitutives de service de table ou de présentation. Le recours moins fréquent mais bien diffusé à des décors reproduisant les thèmes du style «végétal continu» inscrit clairement ce nouveau répertoire dans l'univers artistique laténien ce que confirment les mobiliers associés, armements et parures (voir *supra* Orenge). L'appartenance de la Basse Auvergne à la *koinè* laténienne est sensible dès l'étape 2 de notre sériation, soit dès la fin du Ve ou durant le IVe s. av. n.è. avec la présence des jattes à col cylindrique (type K) qui, même discrète, concerne des sites d'habitats apparemment modestes et dispersés du nord au sud de la Limagne.

Aussi marqué qu'il puisse paraître sur nos tableaux, le passage d'un répertoire à un autre entre l'étape 3 et l'étape 4 méritera encore de retenir notre attention et nécessite une recherche documentaire plus complète (fig. 24). Nous avons tenté de préciser la nature de cette phase de transition au travers d'une production spécifique, celle des jattes à bord rentrant (fig. 25). L'abondance du mobilier issu de la fouille du «chemin 8» du site d'Aulnat-La Grande Borne (fouille Collis), l'épaisseur du comblement et la précision des enregistrements ont permis de mettre en évidence l'abandon progressif des formes du répertoire traditionnel, de repérer un ensemble de formes dites «de transition» comme les jattes à paroi rectiligne (type B) munies de bord rentrant, la recherche d'un épaississement du rebord, sans qu'il soit rentrant, sur les jattes à paroi incurvée (type C), la fréquence des sur-épaississements des rebords des jattes de type F. Entre les niveaux les plus profonds (us 7 à 13) et les niveaux sommitaux (us 1 à 3), les rapports s'inversent puisque les jattes à bord rentrant (type Ma, Mc et N) passent de 36,9 % à 70 % de la totalité des formes basses. Les formes dites de transition suivent une évolution inverse en montrant une lente raréfaction allant de 35 % dans les niveaux profonds pour 9,7 % et 14 % dans les deux niveaux supérieurs. Les formes de tradition LT A/B font l'objet d'une baisse continue et lente de 22 % à 15 %. Leur abandon ne sera vraiment marqué qu'à l'étape 5. Cette évolution suivie pas à pas met en évidence le caractère endogène du processus, même s'il est sous-tendu par ailleurs par des mutations technologiques profondes et rapides.

	Chartres F 143	La Chaussée-St Victor F 7	Chartres / Cher Augeries	Chaingny	Gidy	Mer M	Mer H	La Chaussée-St Vict. F 14/21	La Chaussée-St Victor F 12	Thignonville F 6	Thignonville F 5	Saumeray F 424	Saumeray F 127
	o												
	o	o											
	o	o		o	o								
	o				o	o			o				
	o	o		o				o	o				
	o				o	o		o	o				
	o	o								o			
	o	o		o					o	o			
	o	o				o	o			o	o		
		o				o		o	o				
		o		o	o	o		o	o				
		o	o					o	o	o			
			o	o									
				o	o		o						
										o			
				o				o	o				
				o									
				o				o	o				
				o	o	o		o	o	o			

Fig. 26 : Classement typo-chronologique de la céramique des IVe et IIIe siècles av. J.-C. en Orléanais.

3.3. L’Orléanais (SR)

3.3.1. Présentation du corpus

Les sites datés des IVe et IIIe av. n.è. restent très peu nombreux en Orléanais. Depuis la publication des mobiliers de Dambron, Chaingny, Gidy et Messas (Villes 1982), les sites de cette période restent particulièrement mal documentés. Les apports nouveaux sont ceux obtenus grâce aux opérations d’archéologie préventive. Sur le site de La Queue de Colerette à Thignonville (Baguenier 2003), un décapage limité à 900 m<sup>2</sup> et une extension en tranchée a permis d’observer un groupe de cinq silos et une fosse dépotoir, associés à de multiples

trous de poteaux qui ne dessinent aucun plan cohérent, bordés au nord par un fossé de profil en Y d’environ 2,5 m à l’ouverture pour 1,20 à 1,50 m de profondeur : il a été suivi sur quelques mètres.

Sur le site de Saumeray, la zone décapée représente à ce jour plus de 20 ha. L’occupation des IVe-IIIe s. est attestée par moins d’une dizaine de fosses et deux inhumations. En l’état, aucun plan de bâtiment n’a clairement été identifié pour cette période et les réseaux fossoyés sont tous attribuables à LT C2 au plus tôt.

On dénombre à ce jour moins d’une vingtaine d’ensembles ayant livré du mobilier de cette période en contexte domestique, soit environ 7000 tessons pour 680 individus.

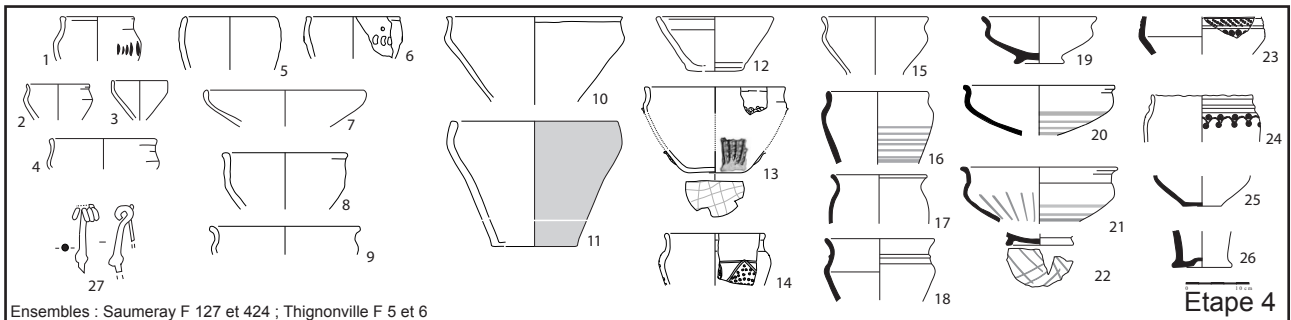
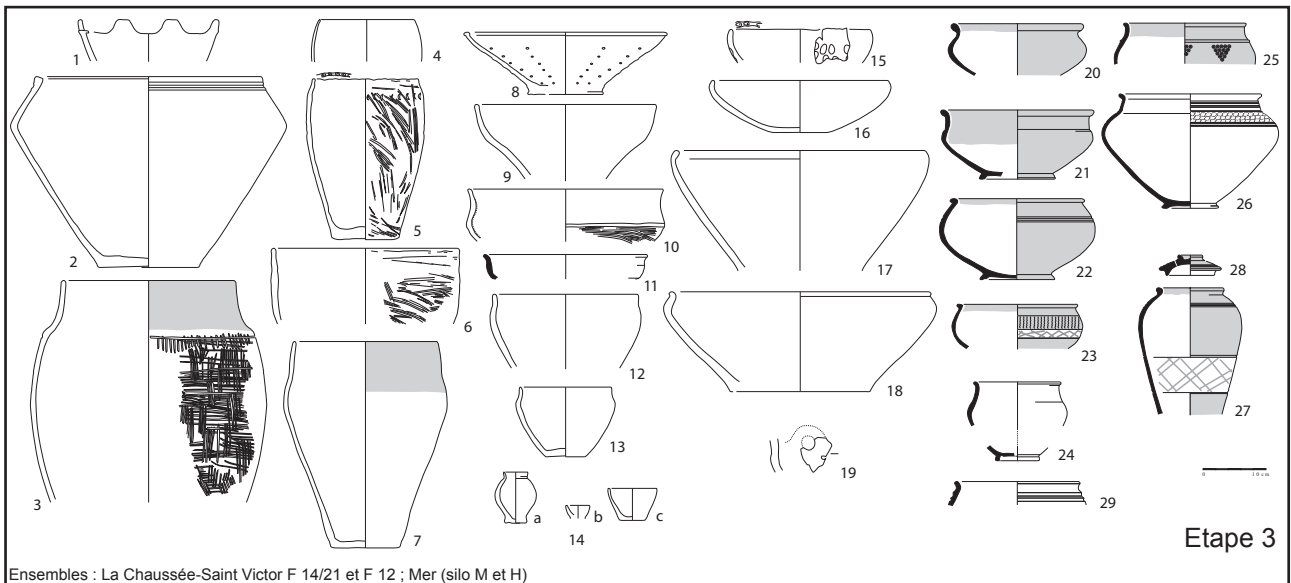
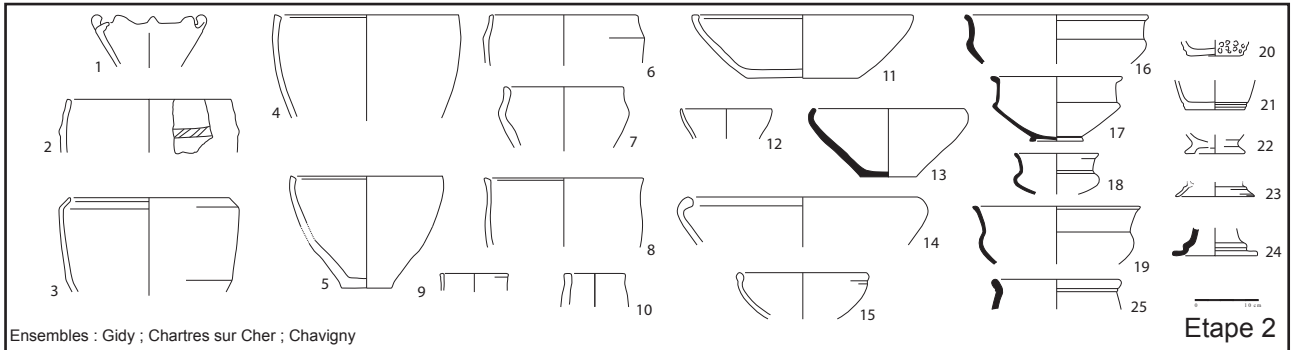
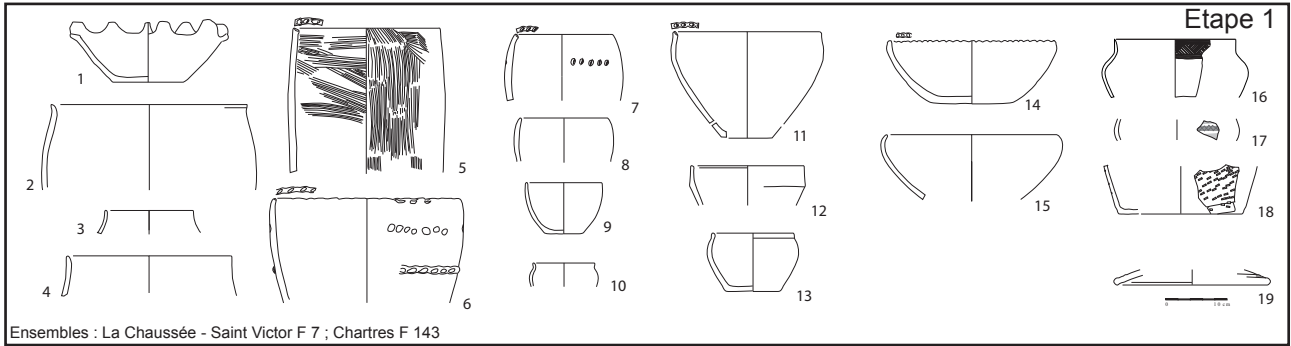


Fig. 27 : Premier aperçu de l'évolution des répertoires céramiques entre LT A récente et LT C1 en Orléanais.

Parmi ceux-ci, un bon tiers ne peut être utilisé en raison de sa fragmentation. De ce corpus global, il convient également de soustraire les ensembles trop restreints, associant moins de 5 formes identifiables. Il reste donc 13 ensembles «exploitables», soit 272 céramiques. Cette situation est similaire à celle de LTA, mais contraste radicalement avec les périodes postérieures qui regroupent la plupart des sites connus et plus de 150 000 vases, pour les périodes de LTC2 à LTD2. Les trois quarts sont issus des seuls sites d'Orléans et de Saumeray.

Sur ces 13 lots, huit ont été étudiés par nos soins, un par L. Augier et P.-Y. Milcent (Châtres-sur-Cher, site des Augeries), deux ont été exploités d'après les publications (Chaingy, Gidy : Villes 1982) et deux d'après des documents de fouilles aimablement communiqués par R. Irrabarria, le responsable d'opération (site de Griche-Dent à Mer, silos H et M).

Les ensembles retenus pour cette présentation se localisent dans l'Eure-et-Loir (Chartres, Saumeray), le Loiret (Thignonville, Chaingy, Gidy) et le Loir-et-Cher (Mer, La Chaussée-Saint-Victor, Châtres-sur-Cher). S'ils se répartissent largement sur la zone d'étude, ils sont en revanche trop peu nombreux pour affiner les faciès. Ainsi, l'étape 3 a été définie d'après des ensembles provenant uniquement du Loir-et-Cher, alors que l'étape 4 est caractérisée par des sites du Loiret et de l'Eure-et-Loir. Ces lots, très limités au regard de l'abondance des ensembles auvergnats, ont l'avantage d'être homogènes, même s'ils ne regroupent pas l'ensemble du répertoire en vogue durant la période concernée.

Comme partout, le mobilier métallique associé aux céramiques est particulièrement rare. L'un des ensembles les plus tardifs (Saumeray, F.127, étape 4) a cependant livré une fibule fragmentaire en fer à ressort bilatéral à 6 spires, à arc tendu et pied rattaché sur l'arc par une bague, que l'on identifie au groupe 20 de Gebhard (fig. 27, n°4-27), que l'on retrouve dans la tombe C6 datée de LTC1b de Solduno (Stöckli 1975 : taf. 15, 2).

### 3.3.2. Caractéristiques des étapes

Les planches synthétiques proposées sont issues d'une analyse matricielle (fig. 26). En l'état, quatre étapes peuvent être proposées à titre préliminaire (fig. 27).

Malgré l'aspect de continuité de la matrice, il ne semble pas que nos lots soient représentatifs de l'ensemble de LTB. En effet, notre étape 1 semble encore attribuable à LTA récente ou au tout début de LTB1, alors que l'étape 2 est à rapprocher de l'étape 3 définie pour la Basse Auvergne, datée de la transition de LTB1b/B2a.

La morphologie du vase du silo de La Chaussée-Saint-Victor (fig. 27 n°3-26), attribué à l'étape 3, est comparable à celle du vase de la tombe F.133 de la nécropole de Manre «Le Mont Troté» (Ardennes). Cette tombe, utilisée comme référence pour caractériser la dernière phase des nécropoles du nord-est du Bassin parisien, est attribuée à la phase 4, soit la phase Aisne-Marne III B/C (Demoule 1999), située à la transition La Tène

B1/B2. Le décor estampé et l'association de ce vase avec des formes plus évoluées (fig. 27 n°3-2, 3), nous conduit à lui attribuer un contexte plus tardif. De plus, la présence d'une jatte d'Aulnat dans une des structures attribuées à cette étape, la situe au plus tôt à la transition LTB2/C1. Notre étape 3 est donc à mettre en parallèle avec l'étape 4 définie pour l'Auvergne.

Enfin, notre étape 4 bénéficie de la présence d'une fibule de «schéma La Tène II» qui permet de l'attribuer à LTC1b (cf. *supra*).

Nous pouvons formuler les mêmes remarques que pour les répertoires d'Auvergne et du Berry, à propos de la perdurance de certaines formes depuis la fin du Hallstatt et l'abondance des *unica* notamment dans les ensembles de l'étape 3. Nous nous attachons, ci-après, à souligner les éléments les plus marquants qui nous ont conduits à distinguer les différentes étapes ;

#### - Étape 1

L'ensemble F.143 de Chartres, composé notamment de jattes à bord festonné (fig. 27 n°1-1), de vases piriformes (fig. 27 n°1-7, 8), de vases situliformes à décor couvrant (fig. 27, n°1-18), de jattes à bord droit ou rentrant (fig. 27 n°1-11, 12) et de vases à col tronconique (fig. 27 n°1-4), présente certaines similitudes avec le mobilier du silo 25 du site de Bussy-Saint-Georges (Seine-et-Marne), daté de la fin du IV<sup>e</sup> ou du début du III<sup>e</sup> siècle (Buche 2001 : fig. 16-17). Si la plupart des types perdurent depuis la fin du Hallstatt, en revanche, le vase piriforme à impressions digitées sur la lèvre et le haut de la panse (fig. 27 n°1-7) constitue une innovation par rapport aux ensembles antérieurs (*ibid.* : 55). On note également l'absence de jatte carénée à col cylindrique qui laisse penser que cette étape précède son apparition.

#### - Étape 2

Cette étape 2 se distingue surtout de la précédente par l'apparition des jattes carénées à col cylindrique et pied annulaire (fig. 27 n°2-16 à 19) (type K de l'Auvergne) et des vases à piédouche mouluré (fig. 27 n°2-24), aux côtés des vases à piédouche conique (fig. 27 n°2-23). Ces formes montrent clairement des caractéristiques de l'utilisation d'un tour rotatif. Leur sont associées la plupart des formes et des caractéristiques de l'étape précédente. Les impressions digitées sur la lèvre et les panses peignées sont moins fréquentes que dans les ensembles précédents.

#### - Étape 3

C'est dans les ensembles attribués à l'étape 3 que l'on rencontre les derniers exemplaires de jattes à bord festonné (fig. 27 n°3-1). Dans les silos du site de Mer «Griche Dent», ces vases sont associés à des pots à décor estampé (ocelles) (fig. 27 n°3-25) et les premières jattes à profil en S à lèvre ourlée (fig. 27 n°3-20).

C'est durant cette phase que les jattes carénées à col cylindrique sont enduites à l'hématite (fig. 27 n°3-21). Contrairement aux exemplaires provenant de l'ouest de la France (Gomez de Soto dans ce volume), les couvertes à l'hématite couvrent entièrement les vases. Les coulures montrent qu'ils n'ont pas été en-

duits au pinceau, mais directement plongés dans des bains. Sur d'autres exemplaires, cet enduit peut être appliqué au pinceau. Il est alors zoné et associé à quelques décors peints ou lissés en croisillons, situés à mi-panse (fig. 27 n°3-23, 27).

Ces couvertes concernent également des jattes à profil en S à lèvres ourlées (fig. 27 n°3-22) et à décor cannelé (fig. 27 n°3-22). Un des rares couvercles recensé est également enduit et orné d'une série de trois cannelures (fig. 27 n°3-38). Ses caractéristiques (peinture, décor cannelé, finesse de la pâte) sont identiques à celles du pot n°27, sur lequel il s'adapte parfaitement.

Dans les mêmes silos, on dénombre quelques fragments de jattes d'Aulnat (fig. 27 n°3-28), originaires de la plaine de la Limagne. Il s'agit d'un vase particulièrement rare en dehors de son berceau d'origine. Cette jatte est par ailleurs représentée dans des contextes de La Tène D1 sur des occupations situées à proximité immédiate de la Loire à Blois et à Orléans (Josset 2004 : fig. 6, n°4 ; Riquier 2005 : fig. 7, n°19).

#### - Étape 4

Dans les ensembles attribués à l'étape 4, les formes de l'étape précédente sont moins courantes (fig. 27 n°4-1 à 7, 12). Les décors estampés associent deux matrices, des ocelles et des motifs pointillés probablement réalisés à l'aide d'un peigne (fig. 27 n°4-23, 24).

Les jattes carénées à bord cylindrique semblent disparaître (un seul exemplaire à bord court est attesté : fig. 27 n°4-21), au profit des jattes à profil en S (fig. 27 n°4-19, 20). Dans les ensembles attribués à cette dernière étape, leur profil semble plus évolué et le diamètre à l'ouverture est ici identique au diamètre maximum de la panse (fig. 27 n°4-20), contrairement à celui de l'étape précédente (fig. 27 n°3-20).

Cette étape se distingue également par l'apparition des décors lissés rayonnants internes sur des formes héritées de l'étape précédente (fig. 27 n°4-21). En parallèle, des bandes lissées horizontales apparaissent sur les surfaces externes des formes tournées (fig. 27 n°4-16, 20, 21). Sont également attestés les premiers fonds ombiliqués qui concernent des formes hautes et fermées (fig. 27 n°4-26). Dans les ensembles postérieurs, ces fonds se retrouvent sur des formes ouvertes et basses. Les couvertes à l'hématite sont exceptionnelles : une seule jatte tronconique à bord incurvé est concernée (fig. 27 n°4-11).

Les importations originaires de régions septentrionales sont représentées dans le silo F.5 de Thignonville (Loiret), par un vase à décor plastique dit de «Kalenderberg» (fig. 27 n°4-13). Les décors plastiques sont essentiellement concentrés au sud des Pays-Bas, en Belgique septentrionale, dans les Flandres et dans le Hainaut, durant La Tène ancienne et moyenne (Jacques 1996 : 29 ; Jacques 1998 : 65). On les rencontre aussi bien en contexte domestique que funéraire à Allonville et à Port-le-Grand (Somme, information personnelle M. Friboulet que je remercie), alors qu'ils ne sont attestés ni en Champagne, ni dans le bassin Parisien (Jacques 1996 : 29 ; Marion 2004).

À ce vase à décor plastique est associé un pot à décor zoné piqueté, par ailleurs rare dans nos régions (fig. 27 n°4-14). Des

vases comparables proviennent des sites de Saint-Thierry «Le Gros Mont», de Villeneuve d'Ascq (Nord) et dans la tombe 5 d'Allonnes (Oise), où ils sont issus de contextes datés de LTA à LTC1 (*La céramique peinte...* : 139, fig. 19, b ; Leman-Deleuvre 1989 : fig. 110, n°31 ; Paris 1998 : fig. 20, n°7). Ce type de décor est essentiellement répertorié dans l'Oise et dans l'Aisne (Malrain 1996 : fig. 6 ; Naze 1993 : fig. 18, n°3) et est parfois associés à des vases à décors plastiques (Dully 1992 : fig. 13, n°3-4 ; Jacques 1998 : fig. 68-69). Pour l'heure, seul le site de Thignonville a livré ces types de vases.

### 3.3.3. Conclusion préliminaire

À l'issue de cette brève présentation, nous pouvons émettre quelques remarques. Les sites présentés ici se localisent tous au nord de la Loire ou sur sa rive droite. Nous y observons la présence de jattes à bord festonné, dont la répartition concerne une large région septentrionale, entre Picardie, Champagne et Ile-de-France. Il s'agit d'une forme relativement courante dans nos contextes, entre la fin de la période Hallstatische et l'étape 3 définie ici. Cette forme ne semble pas en usage dans des régions plus occidentales (absente en Touraine) et méridionale (2 occurrences en Berry).

Les ensembles du nord-est du Loiret livrent des vases également originaires de régions plus septentrionales (vases à décor plastique, à décor piqueté zoné). Leur absence en Ile-de-France ne nous permet pas de suivre leur cheminement jusque dans le Loiret.

*A contrario*, la jatte d'Aulnat se retrouve sur des sites du Val de Loire, entre Mer et Orléans, entre LTB2/C1 (Mer) et de LTD1 (Blois, Orléans). Les maigres ensembles du Berry n'en ont actuellement pas livré, ce qui en l'état ne paraît pas significatif. Cependant, l'étude des ensembles céramiques de LTC2 et de LTD1 nous invite à souligner les liens étroits qui semblent unir l'Auvergne à l'Orléanais, au regard de la quantité de mobilier originaire de cette zone (notamment les céramiques peintes) (Riquier 2005), totalement absent des contextes berrichons.

En l'état, du point de vue céramologique, le Blésois et l'Orléanais se présentent donc comme une zone «tampon» dans les échanges nord-sud et nous ne pouvons que souligner le rôle qu'ont joué l'Allier puis la Loire dans la diffusion des produits originaires de la plaine de la Limagne.

## 4. EN FILIGRANE DE LA CULTURE MATÉRIELLE : SOCIÉTÉ ET ENTITÉS CULTURELLES EN FRANCE CENTRALE

### 4.1 Des dépôts symboliques hors des nécropoles (PYM)

En dehors des lieux funéraires, les pratiques symboliques des sociétés de Gaule centrale se déploient sous la forme de dépôts rituels en contexte d'habitat ou bien dans des annexes d'habitat (batteries de silos), en milieu humide, ainsi qu'en des endroits

dont la fonction et l'environnement précis sont inconnus pour l'époque laténienne, mais qui ont parfois été réutilisés comme sanctuaire lors de l'occupation romaine (Gomez de Soto 2003).

Le dernier cas de figure ne peut être identifié que lorsque l'on a affaire à des dépôts suffisamment explicites pour que l'absence de contexte ne soit pas rédhibitoire. Il est illustré pour l'essentiel par les découvertes de torques en or dont on sait par les sources textuelles antiques qu'il s'agit, pour les sociétés laténiennes, d'attributs de pouvoir partagés par les hommes les plus puissants et les dieux. Les quatre torques en or des IV<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> s. av. J.-C. recensés en Gaule centrale (Meung-sur-Loire - fig. 10 n°1 -, Civray-de-Touraine, Soings-en-Sologne et Saint-Gérard-de-Vaux) ne proviennent apparemment pas de sépultures. Deux (Civray et Soings) étaient brisés ou tordus selon des pratiques de destruction bien connues dans les rituels gaulois ; les deux derniers étaient associés à des monnaies imitant le statère macédonien de Philippe II (un « grand nombre » à Soings ; 85 à Saint-Gérard-de-Vaux dont le dépôt contenait en outre un bracelet), selon une autre pratique (dépôts de type Saint-Louis) documentée dans tout l'espace laténien (Furger-Gunti 1982). A Civray, Soings et Saint-Gérard-de-Vaux, les dépôts s'inscrivent peut-être dans un contexte de frontière politique et religieuse entre des peuples importants (respectivement entre Turons et Carnutes pour le premier, Carnutes et Bituriges pour le deuxième, Eduens et Arvernes pour le dernier). Les torques accompagnés de monnaies pourraient correspondre à la consécration d'un véritable trésor accompagné de la parure-insigne du propriétaire ou du magistrat qui en fit la dédicace. Cet usage d'associer dans l'offrande un stock de métal, sous forme de lingots ou d'objets à valeur d'échange (monnaies, haches, etc.), à un ou plusieurs objets emblématiques d'un équipement personnel, telles des parures luxueuses, une arme, s'inscrit dans une tradition séculaire attestée au moins dès l'âge du Bronze final en Gaule centrale (Milcent 2004 : 56-59).

Les milieux humides ont pu avoir été propices aux offrandes, mais le peu d'intérêt accordé aux objets de fer dragués dans la Loire et ses affluents nous empêche d'en livrer des exemples probants, sinon sous la forme de quelques découvertes de monnaies d'or.

En contexte ou en périphérie d'habitat, la concentration inhabituelle d'un mobilier et sa manipulation selon des modalités qui ne s'apparentent pas à une logique économique ou profane sont également des indices pour identifier des dépôts rituels. A Bourges, site du Chemin de Gionne, un grand fossé à section en V, profond de 2 à 2,5 m mais d'une longueur qui serait d'une vingtaine de mètres seulement, dont la fonction n'a pu être explicitée, contenait, dans une couche brûlée assez haute du remplissage de la structure, un lot significatif d'objets en fer de LT C1b (Buchenschutz 2001 : 96-97, 166-167, fig. 96) dont une fibule, deux fragments de chaînes de ceinturon, deux tronçons de fourreau, un rivet de poignée d'épée et une tôle de fer décorée au repoussé dont l'identification est problématique (décor de char, élément de statue-enseigne ?). Les remplissages

d'un tronçon de fossé périodiquement entretenu de l'agglomération d'Aulnat-La Grande Borne et fouillé par J. Collis peuvent être une autre illustration de ce phénomène de dépôt puisque ceux-ci ont livré une quantité impressionnante d'objets dont la découverte est très inhabituelle en contexte d'habitat : plus d'une vingtaine de fibules de LT B2b et LT C1, dont quelques-unes au ressort déroulé, des fragments de bracelets en lignite, une moitié de torque, quelques tronçons d'épée et de fourreau, des éléments fragmentaires de ceinturon militaire, des pointes de lance, des umbos, clous et orles de bouclier, une clavette de char, mais aussi des branches de corail brut, un quart de statère d'or, des jetons découpés en céramique, 3 jetons en os, 3 jetons en pâte de verre, 5 dés rectangulaires en os dont les prototypes méditerranéens sont identifiés en tant qu'instruments de divination (Collis 1980 ; Guichard 2000 ; Orenco 2003 : 26-28, pl. 1-6). A la différence de ce qui a été observé aux marges septentrionales du domaine sénon et en Gaule belge, les dépôts symboliques où le mobilier militaire de LT C1 est bien représenté ne suffisent pas à compenser, en Gaule centrale, le déficit d'armes observé à la même époque dans les contextes funéraires. On ne peut donc invoquer, en l'état des recherches, l'hypothèse d'un transfert des modes de déposition des panoplies guerrières au profit de lieux de culte, pour tenter d'expliquer ce déficit. Du reste, cette hypothèse a déjà été mise en question, y compris pour des régions riches en sanctuaires à dépôts d'armes comme la Picardie (Lejars 1994 : 116-117).

Outre des objets remarquables, des corps humains sont au cœur de pratiques de dépôt et de manipulation pour lesquelles une intention religieuse est décelable. Il s'agit d'un phénomène qui semble nettement plus répandu à LT B-C1 en Gaule centrale qu'à d'autres époques. Le corpus le plus remarquable à ce jour est celui des corps et parties de corps humains mis au jour dans les silos de La Tène ancienne de la ZAC de Lazenay, au sud de l'agglomération de Bourges (Buchenschutz 2001). Ces manipulations et dépôts de cadavre en silos sont interprétés aujourd'hui comme la manifestation de pratiques rituelles à caractère agraire et propitiatoire (Delattre 2000a et b). Cette lecture n'implique pas nécessairement que les défunts aient été sacrifiés et n'exclut pas l'hypothèse qu'il s'agisse de pratiques investies également d'une dimension funéraire, adaptées à des rituels dont le déroulement nous échappe en l'absence d'études taphonomiques plus poussées. Les examens anthropologiques (nouveau-né et adultes, femmes et hommes sont représentés) et la présence de quelques objets de parure laissent entrevoir en effet un recrutement sociologique assez large à Bourges, ce qui ne conforte pas la thèse de pratiques purement sacrificielles.

#### 4.2. Les pratiques funéraires (PYM)

Environ 270 sépultures fouillées sont recensées aujourd'hui en France centrale et correspondent à 35 gisements funéraires différents (annexe 2). La distribution des sites montre une prédilection pour des zones où les recherches ont été plus inten-

sives qu'ailleurs (environs de Bourges et de Clermont-Ferrand) ou plus aisées à conduire en raison d'un substrat géologique favorable à l'identification de fosses sépulcrales ou bien à la conservation des squelettes (plateaux calcaires ou marno-calcaires de la Champagne berrichonne, du Gâtinais et de la Beauce).

#### 4.2.1. Des cimetières familiaux : organisation et structures

Les cimetières des IVe-IIIe s. av. n.è. apparaissent, dans l'ensemble, mal documentés en raison de la qualité médiocre des fouilles et découvertes réalisées jusqu'aux années 1970, mais aussi parce que les tombes de cette époque sont plus difficiles à repérer que celles qui appartiennent au premier âge du Fer avec les techniques de prospection non mécanisées : c'est en effet à cette époque qu'est généralisée l'inhumation en fosse (pseudo «tombe plate») au détriment de l'ensevelissement en tumulus. Cependant, plusieurs cimetières ont été reconnus de manière plus ou moins extensive : Bromeilles, «L'Ormaille» et Cortrat, «Les Terres de l'Etang» dans le Loiret, Sainte-Solange, «Les Fertisses» et Bourges, «Golf de Lazenay» dans le Cher, Diou, «L'Odepierre» dans l'Allier, Cournon d'Auvergne, «Bonabry et Pont-du-Château, «Champ Lamet» dans le Puy-de-Dôme. Ils plaident pour que les tombes isolées découvertes anciennement appartiennent en majorité à des gisements plus étendus englobant d'autres sépultures qui n'ont pas été mises au jour. A l'exception du site d'Aulnat-Gandaillat dont les sépultures les plus anciennes paraissent contiguës à des espaces domestiques ou ont été gagnées assez rapidement par l'extension de zones bâties, ces cimetières sont extérieurs aux sites d'habitat et souvent même à l'écart de ces derniers. A l'exception des sites auvergnats de Diou, d'Aulnat-Gandaillat, Cournon d'Auvergne, La Gravière/Grande Halle et peut-être Cournon d'Auvergne, Bonabry, les gisements funéraires exploités intensivement présentent des traces d'une occupation funéraire antérieure, qui remonte au Ve s. av. J.-C. au minimum, ce qui suppose une relative continuité ou stabilité en terme d'utilisation des espaces funéraires. En revanche, la majorité d'entre eux ne paraît plus occupée pendant ou après LT C1.

Parmi les découvertes, rares sont celles qui permettent d'identifier des sépultures installées dans un tertre funéraire. La présence d'une épée de LT B dans un tumulus à Laveissenet «Moulèdes», d'une épée laténienne et d'une pointe de lance dans celui de Vasselay «Vigne du Champ de Saint-Palais», de quelques tessons dans celui de Mennetou-sur-Cher «Les Barres» en constitue les seuls indices probants. La découverte de l'anneau des Timbelles à Marcilly-en-Villette (fig. 10 n°10) peut être liée à la fouille des tumulus de ce gisement, mais on ne saurait l'affirmer. On n'oubliera pas de mentionner au même sujet le tertre de Celles à Neussargues, bien qu'il s'agisse d'un monument dont la nature et le mobilier demeurent d'interprétation délicate en l'attente de l'achèvement d'un réexamen approfondi du dossier (Izac-Imbert 2004).

Ailleurs, toutes les découvertes manifestent la généralisa-

tion de la pratique de l'ensevelissement des dépouilles ou restes humains en fosse creusée dans le substrat et non plus dans la masse artificielle d'un tumulus. L'étude de la documentation de la fin du premier âge du Fer en Gaule centrale atteste que le passage de l'ensevelissement en tumulus à la tombe en fosse creusée dans le sol, fondamental d'un point de vue symbolique, est un processus légèrement antérieur à l'époque qui nous intéresse, qui s'accomplit autour de l'articulation LT A1- LT A2, c'est-à-dire vers 425 av. J.-C. (Milcent 2004 : 259-260). Par rapport à d'autres régions, ce processus apparaît synchrone (Gaule du Centre-Est et de l'Est, Europe centrale) ou décalé en aval dans le temps (Gaule du nord).

Malgré le délaissement des tumulus, la notion de structuration des tombes ne disparaît pas pour autant. Des cimetières tels que ceux de Pont-du-Château ou de Bromeilles présentent des alignements de sépultures, en rangées ou en file, ce qui laisse présumer des effets de contraintes induites par la présence d'espaces de circulation ou de délimitation bien définis. Des monuments funéraires sont encore aménagés, au bénéfice d'une ou de quelques sépultures. Ces monuments consistent essentiellement en petits enclos fossoyés quadrilatéraux qui pouvaient être munis d'une palissade et dont quelques-uns étaient peut-être encore pourvus d'un tertre. Les indices chronologiques attachés à ces monuments renvoient essentiellement à LT B2b-LTC1. Quelques enclos ne livrent aucune trace de sépulture, ce qui peut signifier qu'ils avaient une fonction para-funéraire - aménagements destinés aux préparatifs à l'ensevelissement et à la commémoration des défunts par exemple - ou bien que les conditions de conservation sont telles que l'identification d'une sépulture n'est plus possible. Ces enclos apparaissent, pour le moment, essentiellement en Berry et Orléanais. Dans le secteur de Lazenay à Bourges et à Levroux «Pièce de la Chapelle», plusieurs d'entre eux associent un enclos fossoyé, circulaire ou carré, à une structure quadrangulaire interne fondée sur poteaux (fig. 11) : il s'agit là de structures combinées dont on connaît de nombreux parallèles dans d'autres zones du domaine laténien, depuis le sud de la Champagne (Villes 1995) jusqu'à l'Italie du nord (Ortalli 1995 : fig.28), la Basse Autriche et la Bohême (Brni 2005). Les parallèles précis et nombreux avec les monuments du Sénonais (Villes 1995) témoignent cependant, et de nouveau, de liens privilégiés avec le nord-ouest de la Bourgogne et le sud-est de l'Île-de-France.

#### 4.2.2. Tombes, pratiques et recrutement funéraires

En dehors de la nécropole de Pont-du-Château, les observations archéologiques sur la morphologie des fosses sépulcrales et de leur comblement demeurent imprécises. Il a cependant été souvent noté que les creusements des tombes étaient subrectangulaires et que des pierres étaient disposées dans ou sur le comblement de certaines fosses sépulcrales, sur presque tous les sites connus par un minimum de description (Bromeilles,



Cortrat, Bourges, «Golf de Lazenay», Orval, Sainte-Solange, Soulangis, Diou, Cournon-d'Auvergne «Bonabry», Pont-du-Château) : ce dernier trait n'est pas anodin d'un point de vue culturel dans la mesure où il a été relevé également pour la majorité des cimetières à tombes en fosse du Centre-Est de la Gaule. C'est là encore un trait qui distingue ces régions de celles qui occupent le nord de la Gaule où les aménagements de pierre relèvent de l'exception.

Peu d'observations taphonomiques permettent de déterminer les modalités de dépôt des sépultures dans les fosses qui les abritent. A Pont-du-Château, la plupart des corps étaient installés dans des fosses relativement étroites et surmontées d'un couvercle, probablement de bois, aménageant un espace vide. Il semble aussi que quelques inhumations étaient placées dans des enveloppes souples ou bien dans des contenants rigides (Blaizot 2002 : 57-60). A Orval, un coffre en dalles de pierre est documenté ; celui-ci contenait une inhumation double de LT B1b-B2a. Dans le cimetière de Maubranche à Moulins-sur-Yèvre, l'inhumation de guerrier S.1, datée de l'articulation entre LT B2 et LT C1, a livré deux agrafes de fer de grandes dimensions (fig. 5 n°14-15) ; à Bourges, Golf de Lazenay enclos 5/39, les tombes 2, 3 et 4 disposaient de clous en fer (Buchenschutz 2001 : 53). Ces exemples permettent d'envisager le dépôt de quelques individus privilégiés dans des caissons ou cercueils volumineux en bois. Un dispositif de double agrafe identique à celui de Maubranche figure effectivement dans quelques sépultures assez riches contemporaines, en particulier l'inhumation à épée et *kylix* étrusque d'Ollon (Suisse, canton de Vaud) à La Combe-Sala (Kaenel 1990 : 85-87, 244, 297-298, pl. 19). A Bourges, il est encore attesté au début de LT C2 dans la sépulture 7-114 de la nécropole du Chemin de la Rottée (Buchenschutz 2001 : fig. 38).

Les pratiques funéraires documentées correspondent à deux types de préparation et de dépôt du corps : l'inhumation primaire et la crémation en situation secondaire. La première de ces pratiques est la plus répandue et semble même exclusive à LT B, tandis que la seconde n'est attestée pour le moment qu'à partir de LT C1b concurremment à la première, en Berry (Bourges «Route de Dun» et sans doute Plaimpied-Givaudins «Tureau de Saint-Jean»).

Au sein des tombes en fosse, les défunts inhumés sont en règle générale déposés à l'unité, en décubitus dorsal avec les membres en extension. Les tombes qui dérogent à cette disposition ne sont pas rares néanmoins, avec quelques sépultures doubles (Orval, Cortrat S.9 et peut-être Bourges, «Place du Commandant Martin»), multiples (Bromeilles S.60 ; Sainte-Solange) ou bien des inhumations simples déposées sur le côté (Pont-du-Château) ou bien sur le ventre (Sainte-Solange, Pont-du-Château et peut-être Clermont-Ferrand, site d'Aulnat-Gandaillat). Les quelques sépultures à crémation connues et publiées ne sont pas suffisamment documentées pour que l'on puisse établir les modalités précises de leur dépôt. On ne fait pas mention d'urnes cinéraires, mais des tessons de céramique

sont attestés pour au moins l'une d'entre elles (Bourges «Place du Commandant Martin»).

En termes de recrutement funéraire, les informations ne laissent pas deviner un déséquilibre de représentation des sexes, à l'exception peut-être du secteur fouillé en 2001 à Clermont-Ferrand, site d'Aulnat-Gandaillat, où les sujets de sexe masculin formeraient la quasi totalité des inhumés, mais pour une période débordant essentiellement sur LT C2-D1. En revanche, en France centrale comme ailleurs, les sépultures d'adulte sont sur-représentées par rapport à ce que l'on pourrait attendre de la mortalité d'une société pré-jennérienne. Les tombes d'immatrices et particulièrement de périnataux sont déficientes, ce qui traduit un problème de conservation différentielle (il s'agit de structures moins profondes et pour lesquelles les os se conservent mal) mais probablement aussi un accès au cimetière qui est pour partie fonction d'un système de classes d'âge. Dès lors, il serait assez logique que plusieurs inhumations de périnataux soient attestées au sein d'habitats, comme c'est le cas à Bourges au Ve s., à Clermont-Ferrand, site d'Aulnat-Gandaillat, au IIe s. av. J.-C., c'est-à-dire dans des contextes privés et non plus collectifs. Pour le cimetière de Pont-du-Château dont la fouille a été intégrale (64 sujets inhumés aux Ve-IVe s. av. J.-C.), en considérant ces biais taphonomiques et de recrutement funéraire, de même que la durée d'utilisation du gisement, il a été possible d'estimer la population vivante à environ 12-15 individus en moyenne (Blaizot 2002 : 72). Les hypothèses formulées par P. Pion (Pion dans le thème régional) au sujet du cimetière de Diou (environ 22 sépultures), occupé sur deux générations environ, sont du même ordre : une dizaine d'individus par génération prennent place dans le cimetière, sans compter bien entendu les immatures non représentés ou bien les sépultures qui n'ont pas été conservées. Sans vouloir généraliser à l'excès, on envisagera à partir de ces deux exemples que nombre de cimetières furent utilisés par des communautés restreintes, correspondant à quelques familles nucléaires liées les unes aux autres ou bien à une famille étendue, soit aux habitants d'un hameau ou de deux ou trois fermes.

#### 4.3. Mobilier funéraire et grille de lecture socio-économique (PYM)

A la différence des régions au nord de l'Aube et de la Seine, mais à l'instar des pratiques documentées en Gaule du Centre-Est et de l'Est, les contextes funéraires de Gaule centrale ne livrent aucun dépôt alimentaire ou de boisson. C'est là une caractéristique ancrée dans une tradition qui remonte à la seconde moitié du VIIe s. av. J.-C. et qui implique, bien entendu, que l'on ne trouve pas de vases dans ces sépultures. C'est l'un des éléments qui expliquent que la corrélation entre la chronologie relative des séries métalliques et celle qui concerne les céramiques demeure imparfaite. Il faut attendre LT C2 en Berry, en Auvergne comme en Orléanais, pour que les premiers dépôts alimentaires et de boisson soient attestés sous la forme de récipients.

Le mobilier déposé dans les sépultures est limité aux vêtements et à leurs accessoires (mais dont sont exclus les ustensiles de toilette), à de rares parures ainsi qu'aux équipements militaires. Sa présence est loin d'être systématique puisque pour un cimetière tel que celui de Pont-du-Château, occupé du second quart du Ve à la fin du IVe s. av. J.-C., 25 tombes sur 61 n'étaient pas accompagnées de mobilier. En outre, il est possible pour ce cimetière que nombre de ces tombes, situées en périphérie et selon une logique différente de celle qui prévalait à LT A1, soient celles qui appartiennent à LT B (2 tombes seulement ont livré du mobilier de LT B (LT B1a pour l'une, LT B2a pour l'autre) et se trouvent aux deux extrémités de cette probable extension du cimetière). A Bromeilles, les tombes sans mobilier représentent 26 contextes sur 63 (Willaume 1977 : tableau fig.8). Concernant le cimetière de Diou, P. Pion évalue le nombre de sépultures sans mobilier à 9-12 sur un total de 20-22, soit autour de la moitié également. En revanche, le cimetière de Cortrat n'a livré que 6 fosses sans mobilier sur 24, soit 1/4 du total. On peut avancer que parmi les cimetières fouillés au XIXe ou au début du XXe s., nombre de sépultures sans mobilier n'ont sans doute pas donné lieu à signalement. Fort de ces observations, il est envisageable d'estimer la part de ces tombes dénuées de mobilier entre 1/4 et près de la 1/2 du total.

Parmi les tombes à mobilier, plusieurs gradations de richesse apparaissent. Des contextes ne contiennent qu'une à deux fibules, parfois associées à un bracelet de bronze ou de fer. Les paires de bracelets paraissent d'une manière générale assez rares et lorsqu'un seul bracelet est déposé dans la tombe, il est plutôt placé au bras gauche ; c'est là une autre caractéristique partagée à cette époque par le Sénonais (Baray 1991 : 247). Quelques contextes plus riches et probablement féminins contiennent, outre ces objets, un torque à LT B. D'autres enfin, masculins sans doute, contiennent un équipement militaire, généralement une épée avec son fourreau accompagnée des vestiges d'un ceinturon et une pointe de lance, mais essentiellement à LT B1b et au début de LT C1. Ces tombes de guerrier, au nombre d'une trentaine sur un peu moins de 200 tombes en Berry et Basse Auvergne, d'une quinzaine sur une centaine de tombes en Orléanais, représentent une strate sociale masculine dominante ou privilégiée, car on ne peut douter de la valeur importante qu'avaient les épées à cette époque (l'investissement technique et décoratif qu'elles matérialisent en témoigne). Toutefois, elles peuvent apparaître nombreuses proportionnellement (jusqu'à 50% des contextes adultes et masculins dans certains sites ?) et médiocrement différenciées par rapport aux autres sépultures à mobilier en termes de nombre et de richesse d'objets, mais aussi d'investissement accordé à l'aménagement de la tombe. En comparaison des sépultures les plus riches de LT A1 du Berry ou de l'Orléanais, aucune d'entre elles ne saurait être qualifiée de princière ou de fastueuse. Ajouté à l'absence de grands monuments funéraires, c'est là un indice solide pour envisager, sinon un tassement très marqué de la

hiérarchie sociale à la fin du Ve et au début du IVe s. av. J.-C., du moins un gommage des écarts dans la représentation funéraire des statuts sociaux. Ce processus d'atténuation est en outre encore plus marqué pour les contextes féminins que masculins. Avec la raréfaction puis la disparition du dépôt du torque dans les sépultures à LT B, il est malaisé d'identifier les tombes des personnages féminins les plus importants. Aux antipodes de l'idéologie funéraire des tombes royales et princières de la fin du premier âge du Fer, ce sont essentiellement les contextes virils et militaires qui renvoient l'image de privilèges socio-économiques persistants. *A contrario*, l'existence de torques en or dans des dépôts rituels suppose une forme de persistance du phénomène aristocratique, mais d'ampleur mal déterminée, et montre les limites des tentatives de reconstitution des organisations socio-économiques qui ne prennent en considération que la documentation funéraire et qui ne s'appuient que sur les indices matériels.

En conclusion sur cette tentative de caractérisation des représentations funéraires, on envisagera, comme modèle, une stratification funéraire à quatre niveaux, c'est-à-dire d'ampleur moyenne. Ces niveaux correspondent aux :

- défunts exclus de la représentation funéraire normale ou dont la sépulture n'a pas laissé de traces archéologiques (au minimum autour de 1/4 à 1/3 de la population vivante comme à Pont-du-Château ? Cf. étude des anomalies démographiques de ce site : Blaizot 2003 :71-72).

- défunts titulaires d'une sépulture sans mobilier conservé (entre 1/4 et près de la 1/2 des tombes) ;

- défunts titulaires d'une sépulture avec un mobilier conservé modeste, soit un ou deux objets généralement (environ 1/4 à 1/3 des tombes) ;

- défunts titulaires d'une sépulture avec un mobilier conservé abondant et spécifique, panoplie guerrière pour les hommes, parures avec torque ou épingle à coiffe et autres parures annulaires pour les femmes (rarement plus de 1/5e des tombes).

#### 4.4. Mobilier des habitats et grille de lecture socio-économique (CMJ)

##### 4.4.1. Un site centralisateur en Auvergne : «le complexe d'Aulnat»

Le domaine géographique pris en compte offre une grande diversité dans la nature des sites étudiés. Le site de Bourges, agglomération proto-urbaine vouée notamment à d'importantes activités artisanales a perdu sa suprématie au moment où commence notre étude, mais le secteur reste marqué par quelques occupations (site de Lazenay, Chemin de Gionne). Dans la présentation générale (*supra* §1) nous avons observé que le faible nombre de sites d'habitats connus dans le Berry et l'Orléanais ne permettait guère une présentation de synthèse. Retenons tout de même qu'à Saumeray comme à Clermont-

Ferrand, sur le site d'Aulnat-Gandaillat et La Grande Borne, les prémices d'une vaste agglomération de LT C2/D1 se mettent en place à partir de LT B2 et durant LT C1. Dans les deux cas, cette première occupation paraît modeste : quelques structures d'habitats et deux sépultures à Saumeray, une situation sans doute plus complexe à Clermont-Ferrand. En effet, si l'occupation de LT B2 récente est fortement attestée sur le terroir de la Grande Borne, l'occupation à cette même période, tout en étant plus modeste, est aussi présente sur le terroir de Fontvieille (fouille de Gandaillat). A LT C1, fossés et palissades se multiplient ainsi que les structures d'habitat, tandis que des indices d'occupation sont reconnus dans le terroir de Gandaillat situé au sud de la RN 89 : deux inhumations fouillées en 1969 par Robert Périchon, mais aussi la découverte fortuite d'un ensemble de céramiques par Fr. Leigne vers 1980. Ces quelques considérations nous indiquent que les processus mis en place diffèrent notablement entre Saumeray et le « complexe d'Aulnat » (Mennessier-Jouannet 1994 : 97-100). A Aulnat, nous avons de bonnes raisons de constater qu'une large partie au moins de l'espace, sinon tout l'espace, est investie dès la phase initiale de l'occupation du site. La surabondance et la richesse du mobilier des phases de LT C2/D1a ont tendance à masquer cette réalité. Si l'on compare les quantités de mobiliers de LT B2 récente et LT C1 retrouvées sur le site d'Aulnat avec celles des sites ruraux d'habitat de même époque en Limagne, on constate un différentiel considérable : quelques centaines de tessons en moyenne dans les sites ruraux pour plus de 4000 tessons à LT B2 (chemin 8) et 7600 tessons à LT C1 (fossé 12/13) récoltés sur une portion de fossé d'environ 20 m sur la fouille de la Grande Borne. Ce décalage, bien perçu pour les phases récentes de LT C2/D1a, existe bel et bien dès la « création » du site. En effet, mis à part les occupations antérieures du Néolithique moyen, puis du Bronze final ou Hallstatt C (étude du mobilier à reprendre), la réoccupation de ce secteur clé qui verrouille le débouché des axes de communications avec le Midi par la vallée de l'Allier et Est-Ouest qui verra son plein développement à l'époque antique peut aussi être mise en relation avec un nouveau mode d'exploitation de l'arrière pays, la plaine de Limagne. A Aulnat, on constate dès les premières phases d'occupation à LT B2 récente l'abondance, la diversité et la richesse du mobilier, les premiers indices d'une reprise des contacts avec le monde méditerranéen attestés par une présence de mobiliers d'importation dont le nombre ira croissant dès LT C1 (A.- M. Adam, dans ce volume). Dans les sites ruraux, de modestes ensembles de céramique commune, même si celle-ci manifeste toujours une bonne qualité de mise en œuvre et de cuisson, se font l'écho des productions reconnues en masse sur le site d'Aulnat.

C'est aussi dès cette phase initiale que nous constatons un recours proportionnellement non négligeable au tour rapide (Mennessier-Jouannet 2004 : 15, tab. 5). Précisons que nous notons là les vases dont les stries de tournage sont parfaitement lisibles, en laissant pour le moment de côté la question d'une utilisation du tour même rapide où ces traces auraient été mas-

quées par le lissage (travaux Laurence Augier). La corrélation entre ce phénomène et l'émergence du site d'Aulnat ne laisse pas de doute, sans que cela démontre que ce soit sur le « complexe d'Aulnat » lui-même que la production a lieu. Le rapport entre les deux faits est d'importance car l'existence d'ateliers producteurs, même dispersés, répandant des formes de plus en plus uniformes, voire stéréotypées, reste le support d'une diffusion des nouveaux modèles et de ce fait le meilleur vecteur d'une intégration culturelle. En l'état de notre documentation, le site d'Aulnat paraît tenir ce rôle centralisateur dès LT B2 récente.

#### 4.4.2 *Des habitats dispersés*

Dans les trois régions étudiées, les sites occupés semblent alors de petite taille et relativement dispersés.

En Auvergne, les structures fouillées se rapportent toutes à des petites unités d'habitation disséminées dans la campagne. En l'état de notre documentation, l'image laissée est celle d'un habitat dispersé et vraisemblablement ouvert. Cette donnée méritera d'être vérifiée car notre documentation est, à ce jour, beaucoup trop lacunaire. En effet, les sites ne sont connus que par le biais de découvertes anciennes et fortuites peu ou mal documentées. L'archéologie préventive a fourni un lot conséquent de structures isolées, insérées dans le tissu d'occupations plus anciennes. C'est le cas à La Contrée Viallet, commune de Gannat (Allier), mais aussi au Pontel, commune de Lempdes (Puy de Dôme). Malheureusement, pour le IV<sup>e</sup> siècle et le début du III<sup>e</sup> siècle, aucun plan d'ensemble d'habitat ne peut être présenté. Certains sites paraissent exempts de tout système fossoyé. Le site de la Novialle, commune de la Roche Blanche, installé sur un promontoire marneux au bord du bassin de Sarliève paraît totalement ouvert, de même que celui de La Gravière à Riom (Puy de Dôme). L'absence de trace de bâtiments sur pieux plantés caractérise aussi le plus souvent ces installations.

Certaines sont associées à un enclos fossoyé comme sur le site du Grand Navarre à Gerzat (Puy de Dôme) ou au Pontel 3 à Lempdes (Puy de Dôme) mais cela reste une exception. Au Grand Navarre, il est difficile de définir si les premières fosses (étape 2) sont contemporaines des premiers creusements de fossés. Il est seulement assuré que ces fossés existent à partir de l'étape 3 et sont associés à un ensemble de fosses.

Ces petits habitats forment la trame de base de l'occupation de la Limagne. Rappelons que les mobiliers autres que la céramique sont presque inexistantes sur ces sites. Les corpus de céramique qu'ils fournissent présentent une très forte homogénéité à la fois morphologique et stylistique, mais aussi des similitudes dans les rapports quantitatifs entre les différentes catégories de vases : quelques gros vases de stockage, quelques pots à cuire et vases à panse ovoïde, des jattes aux formes assez stéréotypées parmi lesquelles émergent quelques récipients de facture plus soignée. Une certaine répétition observable de site

à site, mais non encore quantifiable, laisse espérer pour l'avenir la possibilité de caractériser la configuration d'un «vaisselier» spécifique à ces petites unités rurales. Un récolement de toutes les formes complètes affiche une somme inférieure à 100 individus dont la capacité volumique pour l'ensemble des sites de La Tène ancienne (LT A et B) est mesurable. On peut en tirer deux tendances qui devront être vérifiées. Les pots à cuire qui peuvent être le reflet du nombre de personnes à nourrir dans une maison sont de contenance faible à moyenne et ne dépassent pas les 8-10 litres. Les jattes d'Aulnat, aussi considérées comme des vases de cuisson, ont un volume ne dépassant pas 4-5 litres. Ces chiffres sont comparables aux récipients de cuisson actuels de type cocotte-minute, vendus dans les grandes surfaces et adaptés à des familles nucléaires. Les formes basses ont, dans leur immense majorité, une capacité de plusieurs litres qui en font des plats de traitement ou de présentation des aliments. En aucun cas, elles ne peuvent être considérées comme appartenant à un service de table personnel. Ces vastes récipients, plutôt proches du saladier, évoquent la prise de nourriture en commun autour d'un même plat. Dans le cas contraire, il faut imaginer l'existence d'une vaisselle individuelle en bois. Il semblerait tout de même que les formes basses tendent à perdre du volume à partir de LT C1 avec l'apparition de la jatte à bord rentrant. Auparavant, les céramiques fines (types J et K) représentent un nombre trop modique d'individus pour pouvoir être prises en compte.

Cette vaisselle paraît bien modeste à nos yeux, mais nous manquons de tout paramètre pour évaluer sa représentation aux yeux de ses contemporains. Les différences stylistiques d'un site à l'autre sont minimes, y compris pour les formes obtenues en céramique modelée grossière (vases de stockage, pots à cuire...). Cette homogénéité, dans le cas où il s'agit d'une production domestique, atteste que les modèles (formes et décors) sont repris par l'ensemble des habitats dans un *continuum* culturel bien ancré. Nous remarquons aussi que ces ensembles possèdent toujours quelques éléments plus soignés et/ou décorés qui permettent sans aucune ambiguïté de les insérer dans une mouvance culturelle qu'ils contribuent aussi à déterminer avec un rythme comparable à celui des sites «aristocratiques». Les indicateurs sont ici très modestes et reposent sur les données de la seule céramique, mais celle-ci nous fournit des signes indéniables de la forte intégration de ces petits ruraux auvergnats au mouvement général de la fin du premier âge du Fer pour l'étape 1 puis de l'acquisition progressive de formes et de décors indéniablement laténiens à partir des étapes suivantes. Par exemple, les formes hautes à encolure resserrée sont fréquentes en pleine Limagne comme sur le site proto-urbain de Bourges durant LT A. Il en va de même pour les jattes à profils en S (type J) qui sont présentes en petit nombre mais sur presque tous les sites des étapes 1 et 2 : ces formes sont reconnues sur l'ensemble du domaine nord-alpin au Ha D3/LT A1. Leur traitement en argile fine et leur mise en forme très soignée laisse supposer l'existence d'ateliers

spécialisés qui représentent alors l'un des vecteurs de cette diffusion culturelle. L'adoption de la jatte à col cylindrique (type K) durant l'étape 2 se reconnaît en pleine Limagne, de Gannat dans l'Allier au nord à Lempdes, près de Clermont-Ferrand au sud. Cette forme, présente depuis la Champagne (voir Saurel dans ce volume) jusque sur les marges occidentales du Massif Central (voir Gomez de Soto dans ce volume) contribue à caractériser le faciès laténien de la céramique de ces régions. Enfin, le recours au motif décoratif végétal continu sur des vases datés de LT B2 récente (rue de Bouy à Clermont-Ferrand, inédit) confirme le phénomène.

La distanciation ou la hiérarchisation entre groupes sociaux se marque par d'autres artefacts que la céramique commune, comme, entre autres, l'importance qualitative et quantitative de la céramique peinte, les biens d'importation, les armements et objets de parure. C'est pourtant au travers de ces productions modestes que nous pouvons approcher l'intégration culturelle des sites ruraux.

## 5. CONCLUSION

Au terme de ce tour d'horizon touchant à trois régions du Centre de la France, une première distinction s'impose entre mobiliers métalliques et pratiques funéraires qui, d'une région à l'autre, présentent une homogénéité certaine que leurs traits de culture matérielle identifiés et leur évolution permettent de rattacher une grande partie de la Gaule centrale (Basse Auvergne, Berry et Orléanais) à une *koinè* plus vaste englobant le Centre-Est et l'Est de la Gaule et bien différenciée de la Gaule du Nord. La Gaule centrale fait même office d'isthme occidental de cette *koinè* (cf. diffusion des parures métalliques du faciès Duchcov-Münsingen), mais peut-être s'agit-il d'un artefact de la recherche dans la mesure où les régions du Centre-Ouest demeurent mal documentées. Par rapport aux époques précédentes, l'intervalle où les mutations sont les plus profondes en termes de modalités d'occupation du sol, d'évolution des faciès de mobilier, de réseaux d'échanges à longue distance, de pratiques funéraires et de représentation des statuts socio-économiques correspond au dernier tiers du Ve s. av. J.-C., et non pas à l'époque de la pleine colonisation de l'Italie du Nord par les Gaulois au début du IVe s. D'une certaine manière, l'époque de LT B ne fait que conforter les profondes transformations qui affectent les sociétés de Gaule centrale à LT A2.

A partir de l'articulation avec LT C1, une phase de transition historique paraît s'ouvrir : l'apparition de monnaies d'or et l'importation de quelques denrées méridionales témoignent de ce que de nouveaux types de contacts s'établissent avec la Méditerranée ; l'agglomération d'Aulnat-La Grande Borne et Gandaillat manifeste, après une éclipse de plus d'un siècle, le renouveau du processus proto-urbain, mais en Basse Auvergne et non plus en Berry. Peut-on y voir le développement de la puissance arverne vantée par les textes ? Il est également remarquable que les armes ne participent plus de la valori-

sation individuelle des défunts masculins à LT C1, après une période d'environ un demi-siècle où les fonctions guerrières étaient à l'inverse mises en avant de façon exacerbée au sein de l'espace funéraire.

En Auvergne, le renouveau du répertoire céramique participe aussi de ce mouvement et souligne la forte individualisation de cette région par rapport aux deux autres, Berry et Orléanais, à partir de LT B2 récente. Le corpus de la céramique de Basse Auvergne connaît, en un court laps de temps, une transformation radicale qui se traduit par l'abandon de l'héritage culturel mis en place à la fin du premier âge du Fer, au Ha D3. Alors que les contacts culturels entre Berry et Auvergne sont largement perceptibles au Ha D3/LT A1, ces relations deviennent plus difficilement lisibles dès l'étape suivante (Berry 1 et Auvergne 2). L'Auvergne reste encore très fortement marquée par les modèles hérités du fonds culturel du premier âge du Fer (nombreuses variantes des formes hautes à profil sub-cylindriques ; les profils sub-ovoïdes à ovoïdes ne sont que des spécimens uniques). Le processus qui se dévoile à nous n'est pas simple. Il procède à la fois d'un phénomène d'acculturation lente qui se met en place par acquisitions successives de modèles nouveaux (étapes 2 et 3), de période de bouleversement où les transformations s'accroissent (étape 4). Le caractère endogène du processus a été mis en évidence grâce à l'abondance du mobilier issu du site d'Aulnat-la Grande Borne qui permet d'en suivre les différents moments.

En l'état de la documentation, il n'apparaît pas que le même processus soit perceptible en Berry et en Orléanais. Il faut certes tenir compte de la modicité des ensembles qui permet de dégager seulement deux étapes en Berry. Pourtant, hormis les formes ubiquistes comme les jattes à profil en S et les jattes à bord infléchi ou les jattes à col cylindrique, le répertoire n'a plus grand-chose en commun avec celui qui prévaut autant en

Auvergne qu'en Orléanais.

Un meilleur parallélisme semble exister entre Orléanais et Auvergne, avec les étapes 1 et 2 marquées par une forte prégnance des schémas anciens suivis d'une profonde recomposition de la morphologie des vases, mais sur des bases très différentes. En effet, si l'Auvergne recompose son «vaisselier» sur la base de l'adoption de panses aux lignes courbes et de rebords fortement marqués et déversés, en Orléanais, cette transformation s'accompagne de profils aux carènes plus aiguës, de formes hautes et basses plus effilées. Il s'agit là de caractéristiques ou de «choix culturels» qui servent d'identifiant pour des régions qui s'individualisent les unes des autres au moins sur le plan des faciès céramiques.

Sandrine Riquier met en évidence le rôle de la Loire comme zone tampon. Le fait est qu'au nord de la Loire, les ressemblances ou correspondances morphologiques sont nombreuses entre l'Orléanais et les autres régions du Bassin parisien alors que le phénomène s'atténue au sud. En écho, mais beaucoup plus discret, le même phénomène existe avec le Berry. Sauf pour quelques formes ubiquistes, on ne constate rien d'équivalent en Limagne d'Auvergne. Chaque région, du point de vue de la céramique, apparaît indéniablement comme une construction propre mais aussi comme un carrefour culturel qui intéresse plus particulièrement les régions qui lui sont limitrophes. L'Orléanais se rapproche du Nord de la France, mais dispose également, peut-être par les trafics ligériens, de quelques productions importées ou imitées de la Basse Auvergne. La présence sporadique du modèle de la «jatte d'Aulnat» dans l'étape 3 de l'Orléanais (LT B2 récente) reste très discrète mais est encore attestée, certes sporadiquement, dans les ensembles de La Tène D1 à Blois et à Orléans, alors qu'elle représente, à la même période en Basse Auvergne, les prémices d'une production qui caractérisera le nouveau répertoire céramique auvergnat.

## ANNEXE 1

## Inventaire des sites concernés par l'étude

Commune	Dpt	Lieu-dit	Nature	Bibliographie	Chronologie
Billy	3	L'Almandière	Funéraire	Lallemand, 2004	Ha 2-LT B1
Diou	3	L'Odepierre	Funéraire	Pion, 1984 et dans AFEAF 2003 régional	LTB1-LT B2
Chavroche	3	Les Chenaux	Habitat	Lallemand, 2004	Ha 2-LT D2
Créchy	3	Barrière	Funéraire	Lallemand, 1997 et 2004	Ha 2-LT B1
Ebreuil	3	Champ de Flandre	Habitat	Liegard, Jouannet, 2003	LT C1-LT D2
Gannat	3	Clos de Montsalat	Habitat	Milcent, 2004: 422	LTA réc-LT B1
Gannat	3	La Contrée Viallet	Habitat	Jouannet, 1999	LTA réc-LT B1
Jaligny	3	La Gare	Habitat	Lallemand, 2004	Ha 3-LT B2
Jaligny	3	Les Pailleaux	Habitat	Lallemand, 2004	Ha 2-LT B2
Lamaids	3	Le vieux Paturail	Habitat	Vermeulen, Jouannet, 2003	Ha 3-LT B2 anc
Lamaids	3	Le Paturail	Habitat	Liegard, Fourvel, Lallemand, 2004	LT C1
Montaigu-le-Blin	3	Les Pagats	Habitat	Lallemand, 2004	LT C1-LT D2
Montaigu-le-Blin	3	Les Blanchards	Habitat	Lallemand, 2004	LT C1-LT D2
Monteillet sur l'Anderot	3	Beuille	Habitat	Vernet 1993 / Lallemand, 2001	LT C1-LT D2
Neuvv	3	La Péronne	Funéraire	Pion, 1984	LT B-C1
Paray-sous-Brialles	3	Villemouze	Habitat	Lallemand, 2004	Ha 3-LT B1
Saint-Gérand-le-Puy	3		Funéraire	Lallemand, 2004	Ha 2-LT B1
Saint-Gérand-de-Vaud	3	BouDET	Dépôt rituel	Pion, 1984	LT C
Saint-Prix	3	Planssonier	Habitat	Liegard, Fourvel, Lallemand, 2003	LT C1-LT D2
Toulon-sur-Allier	3	Le Larv	Habitat	Yeny, Vallat, 2004	LT B2 réc-LT D2
Trevois	3	La petite Perche	Découv isolée	Yeny, Jouannet, 2003	LT C1
Varenne-sur-Allier	3	37 rue Labonde	Habitat	Lallemand (à paraître)	LT B2 réc-LT D2
Varenne-sur-Allier	3	Vouroux	Habitat	Lallemand, 2002	Ha 1-LT B1
Vichy	3		Découv isolée	Pion, 1984	LT B2
Laveissenet	15	Moulèdes	Funéraire	Pion, Guichard 1993 : 184	LT B2
Bourges	18	Chemin de Gionne	Dépôt rit/silos	Buchsenschutz, Ralston 2001	LT B-LT C1
Bourges	18	Golfe de Lazenav	Funéraire	Augier 2001	LT B2 réc-LT C1
Bourges	18	Place du Cdt Martin	Funéraire	Willaume 1985 : 25-26	LT C1a
Bourges	18	Route de Dun	Funéraire	Ponroy 1914	LT C1a
Bourges	18	Enclos des Jacobins	Mob. résiduel	Magnan1980 ; Augier 1998	LT B
Bué	18	Les Grands Champs	Funéraire	Martinet 1882 : 117	LT B ou LTC ?
Coust	18		Funéraire (?)	Information Chr. Cribellier	LT B ou LT C
Dun-sur-Auron	18		Découv isolée	Inédits (Musée du Berry à Bourges)	LT B
La Guerche-sur-l'Aubois	18		Découv isolée	Willaume 1985	LT B ou LT C
Lunery	18	Carrière de La Vergn	Funéraire	Mornet 1876, Favière 1952	LT B1b-LT B2
Mehun-sur-Yèvre	18		Découv isolée	Willaume 1985 : 97	LT B ou LT C
Moulins-sur-Yèvre	18	Maubranche	Funéraire	De Gov 1885	LT B2-LT C1a
Orval	18		Funéraire	Arch iné Musée St-Vic à St-Amand-M.	LT B1 récente
Plaimpied-Givaudins	18	La Garenne	Funéraire	Willaume 1985 : 123-124	LT B ou LT C
Plaimpied-Givaudins	18	Le Tureau de St-Jean	Funéraire	Information Y. Rialland	LT B ou LT C
Sainte-Solange	18	Les Fertisses	Funéraire	Willaume 1985 : 111-116	LT B-LT C1
Soulangis	18		Découv isolée	Vallois 1887	LT B1
Torteron	18	Les Gueffiers	Funéraire (?)	Chevrot, Troadec 1992 : 232	LT B-LT C
Vasselav	18	Vigne du Champ de S	Funéraire	Anonyme 1905 : XVII-XVIII	LT B ou LT C
Chartres	28	La Petite Pointe	Fosses	rapport en cours	LT A2-LT B1
Saumeray	28	Bas des Touches	Funér./Habit	Hamon, Marsollier, Riquier 1999	LT B-LT C1
Brion	36	Les Grandes Chapelle	Découv isolée	Buchsenschutz et al. 1979	LT C1
Brion	36	Clanay	Habitat	Inédit	LT B ou LTC1
Levroux	36	Pièce de la Chapelle	Enclos funér.	Colin, Buchsenschutz 1984	LT B2b-LT C1
Levroux	36	Les Arènes	Habitat	Buchsenschutz 1994 : 307	LT B2 ; LT C1b
Liniez	36	Le grand Jaunet	Habitat ? / Silos	Bouvetet alii 1992	LT A-LT B
Luant	36	Le Gué de Courroux	Habitat	Inédit	LT B ou LT C1
Montierchaume	36	La Fleuranderie	Silos	Frénée at alii 2004	LT A-LTC1
Villedieu-sur-Indre	36	Les Sables	Funéraire	Coulon 1970 : 33	LT B 1b- LT B2a
Civray-de-Touraine	37		Dépôt rituel	Duval, Eluère 1987	LT B2 ou LT C1
Châtres-sur-Cher	41	Les Augeries	Fosses	Lang et al 1999	LT B
Mennetou-sur-Cher	41	Les Barres	Découv isolée	Salanova et al. 1999	LT B
Mer	41	Griche-Dent	Silos	information R. Irribarria	LTB2/C1
Soings en Sologne	41	Ferme du Chastellier	Dépôt rituel	Gomez, Milcent 2003	LT C

## ANNEXE 1

## Inventaire des sites concernés par l'étude

Commune	Dpt	Lieu-dit	Nature	Bibliographie	Chronologie
La Chaussée-Saint-Victor	41	ZAC A.10	Habit/silos	Frénée, Pradat, Riquier 2004	LTB2/C1
Espaly	43	Brus	Tombe plate	Musée Crozatier au Puy-en-Velay	LT C1b ou LT C2
Meung-sur-Loire	45	Les Bruvères	Dépôt rituel	Jollois 1836	LT B1
Boynes	45	Bimpont	Découv isolée	Nouel 1957 : 310-311	LT B ou LT C
Bromeilles	45	Mainville	Funéraire	Willaume 1977	LT B-LT C1
Chaingy	45	Le Moulin de Pierre	Silos	Hubert 1977	LT B1b-LT B2a
Châlette-sur-Loing	45	La Demie Lune	Découv isolée	Nouel 1957: 311	LT B ou LTC
Cortrat	45	Les Terres de l'Etang	Funéraire	Rapin, Zurfluh, 1998	LT B-LTC1
Courtenay	45	Les Quatre Croix	Funéraire	fouilles E. Frénée	LT B-LT C1
Gidy	45	Le Buisson Pouilleux	silos	Villes 1982	LTB1/B2
La Neuville-sur-Essonne	45		Découv isolée	Vergier 1987 : 333-334	LT B1 récente
Marçilly-en-Villette	45	Les Timbelles	Découv isolée	Nouel 1957 : 314	LT B2
Montbouy	45	Les Fonds de la Borde	Funéraire	Jollois 1836 : 12-13	LT B2
Pithiviers-le-Vieil	45	Les Grands Ravages	Funéraire	Guichard, Pion 1993 : 187	LT B ou LT C
Préfontaines	45		Découv isolée	Nouel 1957	LT B2
Sceaux-du-Gâtinais	45		Découv isolée	Nouel, 1957, pl.II n°48, p.318	LT C1
Thignonville	45	La Queue de Colerette	Silos, fosse	Baguenier, Riquier 2003	LT C1
Vienne-en-Val	45	Bergeresse	Découv isolée	Philippon 1978 : pl.LI	LT B2b-C1a
Aigueperse	63	Pérignat	Enclos	Jacquet, 1997	LT C1
Artonne	63	La Mothe	Captage source	Jouannet 1992, 1993, 1994	Ha 3.-LT D1
Beaumont	63	Champ Madame	Enclos	Loison, 1995 / Saintot, 2002	LT C1-LT D2
Blanzat	63	Bassin d'orage	Habitat	Cabezuelo, Jouannet, 2002	LT C1
Busséol	63	Puy St-André	Découv isolée	Tixier 1985 / Milcent 2004: 565	LT B1b-LT B2a
Chappes	63	Les Bourdelins	Habitat	Melac, 1999: site chps 011	LTA réc-LT B1
Chappes	63	Les Vionots	Habitat	Melac, 1999: site chps 016	LTA réc-LT B1
Clermont-Ferrand	63	Beldes	Dépôt rit./Habit	Fournier 1970 / Micent 2004:566	LT B1b
Clermont-Ferrand	63	La cartoucherie	Habitat	Périchon, Chopelin, 1980 / Jouannet, 1999	LTA réc-LT B1
Clermont-Ferrand	63	rue des cotes Fleuries	Habitat	Evchart, 1969 / Jouannet, 2002	LT B2
Clermont-Ferrand	63	rue A. Fallières	Habitat	Leguet, Tourlonias (inédit)	LT B2
Clermont-Ferrand	63	Le pâtural I et II	Habit /Funér	Deberge et al., 2002	LT B2/C1
Clermont-Ferrand	63	Aulnat-Gandaillat	Habitat	Vermeulen, Jouannet, 2000	LT B2 réc-LT D2
Clermont-Ferrand	63		Habitat	Collis, 1999 et 2000	LT B2 réc-LT D2
Clermont-Ferrand	63	rue de Bouv	Habitat	Evchart, 1969 (et inédit)	LT B2 récente
Corent	63	Puy de Corent	Découv isolée	Milcent 2004: 571-572	LT B2 ; LT C1
Cournon d'Auvergne	63	Bonnabry	Funéraire	Orengo dans ce volume	LT B-LT C1
Cournon d'Auvergne	63	La Gravière, Sarliève	Funéraire	Collis (inédit) / Vernet, Jouannet, 2005	LT B1 ; LT B2-LT D2
Dallet	63	Le Parot	Habitat	Jouannet PCR, 2000	LT B2
Gerzat	63	Le Grand Navarre	Habitat	Guichard (dir.) A 71 / Jouannet, 2000	LTA réc-LT C1
Gerzat	63	Rochefort, peupliers	Habitat	Alfonso, Jouannet, 2000	Ha D3-LT B2 anc
Lempdes	63	Captage de source	Découv isolée	Inédit, Musée Bargoin	LT B2
Lempdes	63	Ecole ménagère	Habitat	G. Fournier (inédit)	LTA réc-LT B2
Lempdes	63	Le Pontel, peupliers	Habitat	Alfonso, 2001/Vernet 2005/Jouannet 2003	LT B2-LT D2
Lempdes	63	Le Pontel, Cora	Habit/Atelier	Jouannet, 2001	LT B2 réc-LT D2
Mezel	63	Le Moulin	Habitat	Maillard (inédit) / Jouannet (étude)	LTA réc-LT B2
Mirefleurs	63	Chaprières	Habitat	Boithias, 1977	LT B2 réc-LT D2
La Moutade	63	Pied de l'âne	Habitat	Jouannet, Vernet, 1992	LTA réc-LT B1
Pulvérières	63		Funéraire/Habit	Collonge A 89, 2002 (inédit)	LTA anc-LTB2 anc
Pont-du-Château	63	Champ-Lamet	Funéraire	Blaizot, Milcent 2002	LT A-LT B2a
Pont-du-Château	63	La Tourette	Habitat	Malacher, Guichard (inédit)	LTA réc-LT C1
Riom	63	Chemin de Ronchalon	Habitat	Dunkley, Jouannet 2003	LT B2
La Roche Blanche	63	La Novialle	Habitat / Atelier	Tourlonias, 1982 / Jouannet 2001	LT B2
La Roche Blanche	63	Domaine de Gergovie	Habitat	Provost, Jouannet 1994	LT B2 réc-LT D2
Romagnat	63	Maréchal	Habit/Artisanat	Liegard, 1996 (DFS) / Milcent 2004: 579	LT B2 réc-LT D2
Saint-Beauzire	63		Prospection	Trement, prospection (inédit)	LT A réc-LT B1
Saint-Beauzire	63	Champ de la ville	Enclos monum.	Jouannet, 1999 (DFS)	LT B2 réc-LT D2
Saint-Beauzire	63	La Montille	Enclos/Habitat	Jouannet, 2001 (DFS)	LT B2 réc-LT D2
Saint-Beauzire	63	La Montille (labo 1)	Habitat	Jouannet 2004 (DFS)	LT B2 réc-LT D2
Surat	63	Les Fontaines	Habitat	Gallia, 1963: 501	LT B2 réc-LT C

## Annexe 2

Inventaire des cimetières et sépultures des IV<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> s. av. J.-C. en Gaule centrale

Abréviations : dpt : département (3: Allier, 15 : Cantal, 18 : Cher, 36 : Indre, 41 : Loir-et-Cher, 45 : Loiret, 63 : Puy-de-Dôme) ;

cim. à inh. en fosse : cimetière à inhumations en fosse ; sép. : sépulture ; env. : environ.

N.B. : dans nos décomptes approximatifs des sépultures, nous avons affecté arbitrairement au terme "plusieurs" la valeur 4 et au terme "nombreux" la valeur 10. (les inhumations en silo ou en contexte d'habitat ne sont pas prises en compte).

Commune	Dpt	Lieu-dit	Nature	Nb sépulture	Chronologie	Bibliographie
Diou	3	L'Odepierre	Cim. à inh. en fosse	env. 22	LT B1b-B2a	Pion, ce vol.
Neuzy	3	La Péronne	Cim. à inh. en fosse ?	plusieurs ?	LT B	Pion, 1984
Laveissenet	15	Moulèdes	Sép. en tumulus	1	LT B2	Pion, Guichard 1993 : 184
Neussargues	15	Celles	Inc. en tumulus ?	1	LT B2-C1	Izac-Imbert 2004
Bourges	18	Golfe de Lazenay 5/39	Cim. à inh. en fosse et enclos	4	LT C1a	Buchsenschutz, Ralston 2001
Bourges	18	Place du Cdt Martin	Cim. à inh. en fosse	2	LT B2-C1a	Willaume 1985 : 25-26
Bourges	18	Route de Dun	Cim. à inh. en fosse	1	LT C1a	Ponroy 1914
Bué	18	Les Grands Champs	Cim. à inh. en fosse	plusieurs	LT B-C1 ?	Martinet 1882 : 117
Coust	18	?	Sép. ?	1 ?	LT B-C1	Information Chr. Cribellier
Lunery	18	Carrière de La Vergne	Cim. à inh. en fosse ?	2	LT B1b-B2a	Mornet 1876, Favière 1952
Mehun-sur-Yèvre	18	?	Sép. ?	1 ?	LT B-C	Willaume 1985 : 97
Moulins-sur-Yèvre	18	Maubranches	Cim. à inh. en fosse	4	LT B2-C1	De Goy 1885
Orval	18	?	Inh. en fosse	1	LT B1b-B2a	Inédit
Plaimpied-Givaudins	18	La Garene	Inh. en fosse	1	LT B2b	Willaume 1985 : 123-124
Plaimpied-Givaudins	18	Le Tureau de St-Jean	Cim. à inh. en fosse	plusieurs ?	LT B-C	Information Y. Riolland
Sainte-Solange	18	Les Fertisses	Cim. à inh. en fosse	au moins 25 ?	LT A2, LT B-C1	Willaume 1985 : 111-116
Soulangis	18	?	Cim. à inh. en fosse	3	LT B1	Vallois 1887
Torteron	18	Les Gueffiers	Cim. à inh. en fosse	nombreuses	LT B-C	Chevrot, Troadec 1992 : 232
Vasselay	18	Vigne du Champ de St-Palais	Sép. en tumulus	1	LT B-C1	Anonyme 1905 : XVII-XVIII
Levroux	36	Pièce de la Chapelle	Sép. en enclos	1	LT B2b-C1	Colin, Buchsenschutz 1984
Villedieu-sur-Indre	36	Les Sables	Découverte isolée (et sép. ?)		LT B1b-B2a	Coulon 1970 : 33
Menetou-sur-Cher	41	Les Barres	Découv. isolée en tumulus		LT B	Salanova 1999
Boynes	45	Bimpont	Cim. ?	plusieurs ?	LT B-C	Nouel 1957 : 310-311
Bromeilles	45	L'Ormaille	Cim. à inh. en fosse	63	LT A2, LT B-C1	Willaume 1977
Cortrat	45	Les Terres de l'Etang	Cim. à inh. en fosse	18	LT A2, LT B-C1	Rapin, Zurfluh 1998
La Neuville-sur-Essonne	45	La Montagne	Inh.	1	LT B1b	Verger 1987 : 333-334
Marceilly-en-Villette	45	Les Timbelles	Découverte isolée		LT B2a	Nouel 1957 : 314
Montbouy	45	Les Fonds de la Borde	Inh. (en fosse ?)	1	LT B2b	Jollois 1836 : 12-13
Pithiviers-le-Vieil	45	Les Grands Rayages	Cim. à inh. en fosse ?	plusieurs	LT B-C	Guichard, Pion 1993 : 187
Vienne-en-Val	45	Bergeresse	Sép. ?	1 ?	LT B2b-C1a	Philippon 1978 : pl.LI
Clermont-Ferrand	63	Gandaillat	Cim. à inh. en fosse	plusieurs	LT B2b-LTC	Vermeulen 2001 : 78-79
Cournon d'Auvergne	63	Bonabry	Cim. à inh. en fosse	env. 15-16	LT B-C1	Provost, Jouannet 1994 : 84-85
Cournon d'Auvergne	63	Sarliève/La Grande Halle	Cim. à inh. en fosse	2	LT B2	Provost, Jouannet 1994 : 85
Lempdes	63	Le Pontel	Inh. (contexte domestique?)	2	LT B?	Vernet 2004
Pont-du-Château	63	Champ Lamet	Cim. à inh. en fosse	61	LT A, LT B1-B2a	Blaizot, Milcent 2002



## NOTES

(1) Kaenel 1990 : pl. 25 n°1, pl. 33 n°5, pl. 41 n°4 ; Baray 1991 : fig. 5, 6, 12 et 13 ; Hatt 1999 : fig. 17, 21, 25 et 29 ; Demoule 1999 : 146, tab. 9.3.

(2) Robert Périchon avait publié un premier dessin de cette agrafe dont il qualifiait l'origine de «probablement germanique» (Périchon 1992 : fig. 15).

(3) Pour l'Indre : site de Liniez «Le Grand Jaunet». Ce gisement a été découvert lors des travaux d'aménagement de l'autoroute A20 et la fouille a été dirigé par J.-P. Bouvet (Bouvet 1992 et Augier 1998). Site

de Montierchaume «La Fleuranderie» (Frénée 2004).

(4) Pour le Cher : site de l'Enclos des Jacobins à Bourges. Fouille urbaine réalisée en 1980 par D. Magnan et O. Ruffier (Magnan 1980 et Augier 1998). Site du chemin de Gionne, ZAC de Lazenay, à Bourges. Fouille réalisée entre 1995 et 1998 par O. Buchsenschutz et I. Ralston (Buchsenschutz 2001 et Augier 1997).

(5) Nous tenons à remercier Sandrine Riquier qui a mis à notre disposition les résultats de son étude céramique du site de La Fleuranderie à Montierchaume.

## BIBLIOGRAPHIE

**Anonyme 1905** : Anonyme, Rapport sur les travaux de la Société des Antiquaires du Centre, dans *Mémoires de la Société des antiquaires du Centre*, XXVIII, 1905, p. 1-21.

**Augier 2005** : L. Augier, I. Renault, Introduction de la force cinétique rotative dans la chaîne opératoire des productions céramiques du dernier quart du VI<sup>e</sup> et du Ve siècle avant J.-C. à Bourges (Cher), découvertes archéologiques et expérimentations, dans M. Feugères, J.-C. Gérold (dir.), *Le tournage des origines à l'an Mil*, Monographies Instrumentum, 27, Montagnac, Monique Mergoïl, 2005, p. 101-111.

**Baguenier 2003** : J.-P. Baguenier, S. Riquier, *Une occupation rurale protohistorique, Thignonville «La Queue de Colerette»*, Rapport d'évaluation, Orléans, SRA Centre, 2003.

**Baray 1991** : L. Baray, Le Sénonais dans son contexte du Bassin parisien du IV<sup>e</sup> et du III<sup>e</sup> siècle avant J.-C., dans *Revue Archéologique de l'Est et du Centre-Est*, 42, 1991, p. 203-270.

**Baray 2003** : L. Baray, *Pratiques funéraires et sociétés de l'âge du Fer dans le Bassin parisien (fin du VII<sup>e</sup> s.- troisième quart du II<sup>e</sup> s. avant J.-C.)*, supplément 56 à Gallia, Paris, CNRS, 2003.

**Befort 1989** : J.-C. Béfort, H. Delporte, V. Guichard, L'occupation protohistorique du Châtelard de Lijay (Loire), dans *Cahiers archéologiques de la Loire*, 6, 1989, p. 19-45.

**Blaizot 2002** : F. Blaizot et P.-Y. Milcent, *L'ensemble funéraire Bronze final et La Tène ancienne de Champ-Lamet à Pont-du-Château (Puy-de-Dôme)*, Société Préhistorique Française, Travaux 3, 2002.

**Brnić 2005** : Z. Brnić, P. Sankot, Časné laténský pohřební areál s «enclos quadrangulaire» v Černoučku, okr. Litoměřice, dans *Památky Archeologické*, XCVI, 2005, p. 31-70.

**Bolle 1998** : A. Bolle, P. Fouéré, J. Gomez de soto, Âge du Bronze et Tène ancienne sur la déviation de Saint-Martial-de-Ribérac à Ribérac (Dordogne), dans *Aquitania*, 15, 1998, p. 7-25.

**Boulestin, 2002** : B. Boulestin, C. Jouannet, Gannat «La Contrée Viallet» (Allier) : les restes humains de la structure 4 et leur incidence sur la problématique des dépôts céphaliques à l'âge du Fer, dans *Bulletin de l'AFEAF*, 20, 2002, p.47-53.

**Buchsenschutz 1994** : O. Buchsenschutz, A. Colin, S. Krausz, M. Levery, C. Soyer, *Le village celtique des Arènes à Levroux, Description du mobilier*, Levroux, 3, supplément 10 à la RACF, Levroux, ADEL, 1994.

**Buchsenschutz 2001** : O. Buchsenschutz, I.-B.-M. Ralston (dir.), *L'occupation de l'âge du Fer dans la vallée de l'Auron à Bourges. Installa-*

*tions agricoles, funéraires et cultuelles (Xe-Ier siècle avant J.-C.)*, BITU-RIGA monographie 2001-2, supplément 22 à la RACF, Bourges-Tours, Ville de Bourges, Service d'archéologie municipale, FERACF, 2001.

**Buchez 2001** : N. Buchez, F. Gransar, V. Matherne, J.-P. Pernaud, J.-H. Yvenc, L'habitat de La Tène ancienne sur la Z.A.C. Centre-ville de Bussy-Saint-Georges, Première partie, *RACF*, 40, 2001, p. 27-67.

**Catalogue 2001** : *L'or de Tolosa*, Catalogue d'exposition, Musée Saint-Raymond, Toulouse, 2001.

**Champion 1985** : S. Champion, Production and exchange in Early Iron Age Europe, dans S. Champion, V. Megaw (dir.), *Settlements and Society, aspects of West European prehistory in the first millennium B.C.*, Leicester, Leicester University Press, 1985.

**Charvillat 1926** : G. Charvillat, La nécropole gauloise du Second Age du Fer (ou de l'époque de La Tène- de Sarliève (Puy-de-Dôme), *Le Soleil d'Auvergne*, 19 septembre 1926.

**Chaume 2001** : B. Chaume, *Vix et son territoire à l'Age du Fer. Fouilles du mont Lassois et environnement du site princier*, Protohistoire européenne, 6, Montagnac, Monique Mergoïl, 2001.

**Chevrot 1992** : J.-F. Chevrot, J. Troadec, *Le Cher, Carte Archéologique de la Gaule*, 18, Paris, Fondation Maison des Sciences de l'Homme, Paris, 1992.

**Colin 1984** : A. Colin, O. Buchsenschutz, Cercles et sépultures protohistoriques dans le canton de Levroux, dans *Revue Archéologique du Centre de la France*, 23, 1984, p. 197-208.

**Collet 1990** : S. Collet, *Les céramiques noires tournées "cannelées" et les céramiques peintes de Bragny-sur-Saône (71)*, Mémoire de maîtrise, Lyon, Université Louis Lumière Lyon II, 1990

**Collis 1980** : J. Collis, Aulnat and Urbanization in France, a second interim report, dans *The Archaeological Journal*, 137, 1980, p. 40-49.

**Corradini 1991** : N. Corradini, La céramique peinte à décor curviligne rouge et noir en Champagne, approche technologique et chronologique, dans *La céramique peinte celtique dans son contexte européen (actes du dymposium international d'Hautvilliers, 9-11 octobre 1987)*, supplément 5 aux Mémoires de la société archéologique champenoise, Reims, Société Archéologique Champenoise, 1991, p. 109-142.

**Coulon 1970** : G. Coulon, Recherches archéologiques sur la commune de Villedieu-sur-Indre, dans *Bulletin du Groupement d'Histoire et d'Archéologie de Buzançais*, 2, 1970, p. 28-41.

- Daugas 1976** : J.-P. Daugas, F. Malacher, Les civilisations de l'âge du Fer dans le Massif Central, dans *La Préhistoire Française*, tome II, Paris, CNRS, p. 734-752.
- Deberge 2004** : Y. Deberge, V. Guichard, La fosse 300 du Pâtural à Clermont-Ferrand, dans C. Mennessier-Jouannet (dir.), *Chrono-typologie des mobiliers du second Age du Fer en Auvergne*, rapport intermédiaire du PCR 2003, Mirefleurs, ARAFA/SRA Auvergne, p. 108-119.
- Déchelette 1914** : J. Déchelette, *Manuel d'archéologie préhistorique celtique et gallo-romaine II troisième partie, Le Second âge du Fer ou époque de La Tène*, Paris, Picard, 1914
- Delattre 2000a** : V. Delattre, Les inhumations en silos dans les habitats de l'âge du Fer du Bassin parisien, dans S. Marion, G. Blanquaert (dir.), *Les installations agricoles de l'âge du Fer en France septentrionale*, Études d'Histoire et d'Archéologie, 6, Paris, Presses de l'ENS, 2000, p. 299-311.
- Delattre 2000b** : V. Delattre, De la relégation sociale à l'hypothèse des offrandes, l'exemple des dépôts en silos protohistoriques au confluent Seine-Yonne (Seine-et-Marne), dans *Revue Archéologique du Centre de la France*, 39, 2000, p. 5-30.
- Demoule 1999** : J.-P. Demoule, *Chronologie et société dans les nécropoles celtiques de la Culture Aisne-Marne, du VIe au IIIe siècle avant notre ère*, numéro spécial 15 de la Revue Archéologique de Picardie, 1999.
- Delnef 2003** : H. Delnef, Les bracelets méandriques en Europe (IVe-IIIe s. av. J.-C.), dans *Archaeologia Mosellana*, 5, 2003, p. 271-300.
- Dietrich-Weibel 1998** : B. Dietrich-Weibel, G. Lüscher, T. Kilka, *Posieux, Châtillon-sur-Glâne. Céramiques, VI-Ve siècles av. J.-C.*, Archéologie fribourgeoise, 12, Saint-Paul Fribourg, Editions Saint-Paul Fribourg, 1998, 237 p.
- Dilly 1992** : G. Dilly, J. Hurtrelle, La Tène Ancienne, dans Bar-dieux (dir.), *Le site d'Hornaing (Nord), Protohistoire, La Tène I, La Tène III, Gallo-romain, Mérovingien*, Archaeologia Duacensis, 5, Douai, Société Archéologique de Douai, 1992, p. 19-21.
- Dunkley 2004** : J. Dunkley, *Riom (Puy-de-Dôme) "Chemin de Ronchalon"*, Rapport de diagnostic, Clermont-Ferrand, INRAP, 2004, 48 p.
- Duval 1987** : A. Duval, C. Eluère, Le torque gaulois en or de Civravay-de-Touraine (Indre-et-Loire), dans *Revue du Louvre et des Musées de France*, 4, 1987, p. 256-267.
- Duval 1992** : A. Duval, Le fragment d'objet zoomorphe, dans Bar-dieux (dir.), *Le site d'Hornaing (Nord), Protohistoire, La Tène I, La Tène III, Gallo-romain, Mérovingien*, Archaeologia Duacensis, 5, Douai, Société Archéologique de Douai, 1992, p.77-81.
- Favière 1952** : J. Favière, Bijoux de l'époque de La Tène I trouvés à Lunery (Cher), dans *Bulletin Société Préhistorique Française*, 49, 11-12, 1952, p. 574-576.
- Frénée 2004** : E. Frénée, B. Pradat, S. Riquier, La Chaussée-Saint-Victor «Zac Parc A.10 Sud, Les Gate-Argent», DFS d'opération préventive de fouille archéologique, Orléans, INRAP, SRA Centre, 2004.
- Fournier 1965** : P.-F. Fournier, Informations archéologiques, dans *Gallia*, XXIII, 1965, p. 404-405.
- Furger-Gunti 1982** : A. Furger-Gunti, Der «Goldfund von Saint-Louis» bei Basel und ähnliche keltische Schatzfunde, dans *Zeitschrift für Schweizerische Archäologie und Kunstgeschichte*, 39, 1982, p. 1-47.
- Ginoux 1994** : N. Ginoux, Les fourreaux ornés de France du Ve au IIe siècle avant J.-C., dans *Études Celtiques*, 30, 1994, p. 7-86.
- Gomez de Soto 1996** : J. Gomez de Soto, B. Boulestin, Grotte des Perrats à Agris (Charente 1981-1994), Etude préliminaire, dans *Dossier d'étude et de recherche du musée d'Angoulême*, 4, 1996, p. 90-94.
- Gomez de Soto 2003** : J. Gomez de Soto et P.-Y. Milcent, La France du Centre aux Pyrénées (Aquitaine, Centre, Limousin, Midi-Pyrénées, Poitou-Charentes), dans : dossier Cultes et sanctuaires en France à l'âge du Fer, dans *Gallia*, 60, 2003, p. 107-138.
- Goy (de) 1885** : P. de Goy, Sépultures antiques en Berry, dans *Mémoires de la Société des antiquaires du Centre*, 13, 1885, p. 89-108.
- Gross 1887** : V. Gross, *La Tène, un oppidum helvétè*, Paris, Baillière et fils, 1887.
- Guichard 2000** : V. Guichard (dir.), *Archéologie en Grande Limagne d'Auvergne sur le tracé de l'autoroute A710, Contribution à l'histoire de l'exploitation d'un milieu palustre*, DFS de sauvetage, Clermont-Ferrand, AFAN/ARAFA/SRA Auvergne, 1996 (multigraphié), 5 volumes.
- Guichard 2000a** : V. Guichard, L. Orenge, Clermont-Ferrand «La Grande Borne», chemin 8 (Puy-de-Dôme), dans C. Mennessier-Jouannet (dir.), *Chrono-typologie des mobiliers du second Age du Fer en Auvergne*, rapport intermédiaire du PCR 2000, Mirefleurs, ARAFA/SRA Auvergne, p. 87-107.
- Guiot 1999** : Guiot, A. Luberne, Bourges, "Port-Sec Nord", Rapport d'évaluation préventive, Orléans, SRA Centre, 1999, p. 16-19.
- Haffner 1976** : A. Haffner, *Die Westliche Hunsrück-Eifel Kultur*, Röm. Germ. Forsch., 36, Berlin, 2 vol.
- Hamon 1999** : T. Hamon, B. Marsollier, S. Riquier, Saumeray «Le Bas-des-Touches» (Eure-et-Loir), DFS de fouille préventive, Orléans, SRA Centre, AFAN, 1999.
- Hatt 1999** : J.-J. Hatt, De la fin de Hallstatt à La Tène moyenne (550 à 200 av. J.-C.), Trois siècles et demi d'évolution de la civilisation celtique, Typologie comparée des mobiliers funéraires de Champagne, du Hunsrück-Eifel en Allemagne, du Dürnberg de Hallein en Autriche, dans B. Chaume, J.-P. Mohen et P. Périn (dir.), *Archéologie des Celtes, Mélanges à la mémoire de René Joffroy*, Montagnac, Monique Mergoïl, 1999, p. 145-194
- Hopert 1996** : S. Hopert, Frühe scheibengedrehte Keramik aus südwestdeutschland und der Schweiz, dans *Archéologie Suisse*, 19, 1996, p. 19-27
- Hubert 1977** : G. Hubert, Sauvetage de huit fosses du 2<sup>e</sup> âge du fer à Chaingy (Loiret) (45.067.03), dans *Revue Archéologique du Loiret*, 3, 1977, p. 81-92.
- Hure 1931** : A. Hure, *Le Sénonais aux âges du Bronze et du Fer, Les Sénonais d'après l'archéologie*, Sens, Appfel, 1931.
- Izac-Imbert 2004** : L. Izac-Imbert, A la redécouverte du tumulus de Celles, dans *Revue de la Haute-Auvergne*, 66, 2004, p. 331-386.
- Jacques 1996** : P. Jacques, A. Rossignol, La céramique artésienne en Artois, premiers résultats des fouilles des années 1990-1995, dans Lejars (dir.), *Le Nord de la Gaule et la chronologie du second âge du Fer (actes de la Table ronde de Ribemont-sur-Ancre, 1994)*, Revue Archéologique de Picardie, 3/4, 1996, p. 23-39.

**Jacques 1998** : P. Jacques, A. Rossignol, C. Hilarion, Les rites funéraires en Artois, aux IV<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> siècles avant J.-C., Les tombes de Saint-Laurent-Blangy «Les Fontaines», dans *Les Celtes, Rites funéraires en Gaule du Nord entre le VI<sup>e</sup> et le I<sup>er</sup> siècle av. J.-C.*, Etudes et Documents, Fouilles, 4, Catalogue de l'exposition organisée par la maison de la Culture de Tournai (15 mars au 24 mai 1998).

**Jacobstahl 1944** : P. Jacobstahl, *Early Celtic Art*, Oxford, 1944.

**Josset 2004** : D. Josset, V. Aubourg, F. Couvin, S. Riquier, Topographie et constitution de l'espace urbain à Blois (Loir-et-Cher), de La Tène finale à l'an mil, apport des recherches archéologiques préventives depuis 1990, dans Mazzochi (dir.), *Approche archéologique de l'environnement et de l'aménagement du territoire ligérien (actes du colloque d'Orléans)*, Orléans, Fédération archéologique du Loiret, Études ligériennes, 2004, p. 199-234.

**Joffroy 1967** : R. Joffroy, Le grand tumulus de Larrey, dans *Bulletin de la Société Archéologique et Historique du Châtillonnais*, 4<sup>e</sup> sér., 5-6, 1967, p. 183-190.

**Jollois 1836** : J.-B.-P. Jollois, *Mémoire sur les antiquités du département du Loiret*, Paris, 1836.

**Kaenel 1990** : G. Kaenel, *Recherches sur la période de La Tène en Suisse occidentale. Analyse des sépultures*, Cahiers d'Archéologie Romande, 50, Lausanne, 1990.

**Kruta 1979** : V. Kruta, Duchcov-Münsingen, nature et diffusion d'une phase laténienne, dans P.-M. Duval, V. Kruta (dir.), *Les mouvements celtiques du Ve au I<sup>er</sup> siècle avant notre ère (actes du XXVIII<sup>e</sup> colloque organisé à l'occasion du IX<sup>e</sup> Congrès International des Sciences Préhistoriques et Protohistoriques, Nice, 1976)*, CNRS, 1979, p. 81-115.

**Kruta 2000** : V. Kruta, *Les Celtes, Histoire et dictionnaire, Des origines à la romanisation et au christianisme*, Bouquins, Paris, Laffont, 2000, 1005 p.

**Kruta-Poppi 1984** : L. Kruta-Poppi, Contacts transalpins des Celtes cispadans au III<sup>e</sup> siècle avant J.-C., le fourreau de Saliceta San Giuliano (Province de Modène), dans *Etudes Celtiques*, 21, 1984, p. 51-61.

**Lang 1999** : L. Lang, *Le site néolithique et protohistorique n°6, Châtres-sur-Cher «Les Augeries» (Loir-et-Cher)*, Document Final de Synthèse, Orléans, SRA Centre, 1999.

**Lejars 1994** : T. Lejars, *Gournay III, Les fourreaux d'épée, Le sanctuaire de Gournay-sur-Aronde et l'armement des Celtes de La Tène moyenne*, Archéologie Aujourd'hui, Paris, Errance, 1994.

**Leman-Delarive 1989** : G. Leman-Delarive, *Les habitats de l'âge du Fer à Villeneuve d'Ascq (Nord)*, Hors Série de la Revue du Nord, Collection Archéologie, 2, 1989, 2 vol.

**Malrain 1996** : F. Malrain, E. Pinard, S. Gaudefroy, B. Lambot, Contribution à la mise en place d'une chronologie du second âge du Fer dans le département de l'Oise, dans T. Lejars, *Le Nord de la Gaule et la chronologie du second âge du Fer (actes de la Table ronde de Ribemont-sur-Ancre, 1994 Somme)*, Revue Archéologique de Picardie, 3/4, 1996, p. 41-70.

**Martinet 1882** : L. Martinet, Le Berry préhistorique, dans *Mémoire de la Société Historique du Cher*, 3<sup>e</sup> sér., 2, 2<sup>e</sup> livraison, p. 1-142.

**Menessier-Jouannet 1992** : C. Mennessier-Jouannet et G. Vermet, Une fosse de la Tène ancienne au «Pied de l'Ane», commune de La Moutade (Puy-de-Dôme), dans *Revue archéologique du Centre de*

*la France*, 31, 1992, p. 167-176.

**Menessier-Jouannet 1999** : C. Mennessier-Jouannet, Une fosse de La Tène B à «La Contrée Viallet», Gannat (Allier), dans C. Mennessier-Jouannet (dir.), *Chrono-typologie des mobiliers du second Age du Fer en Auvergne*, rapport intermédiaire du PCR 1999, Mirefleurs, ARAFA/SRA, p. 32-45.

**Menessier-Jouannet 2000 a** : C. Mennessier-Jouannet, Une fosse de La Tène B à «La Novialle», La Roche-Blanche (63), dans C. Mennessier-Jouannet (dir.), *Chrono-typologie des mobiliers du second Age du Fer en Auvergne*, rapport intermédiaire du PCR 2000, Mirefleurs, ARAFA/SRA Auvergne, p. 59-68.

**Menessier-Jouannet 2000 b** : C. Mennessier-Jouannet, Un habitat de La Tène ancienne au «Grand Navarre» Gerzat (63), dans C. Mennessier-Jouannet (dir.), *Chrono-typologie des mobiliers du second Age du Fer en Auvergne*, rapport intermédiaire du PCR 2000, Mirefleurs, ARAFA/SRA Auvergne, p. 69-77.

**Menessier-Jouannet 2000 c** : C. Mennessier-Jouannet, Une fosse-silo de La Tène B au «Parot», Dallet (Puy-de-Dôme), dans C. Mennessier-Jouannet (dir.), *Chrono-typologie des mobiliers du second Age du Fer en Auvergne*, rapport intermédiaire du PCR 2000, Mirefleurs, ARAFA/SRA Auvergne, p. 79-85, 3 fig.

**Menessier-Jouannet 2001** : C. Mennessier-Jouannet, *Lempdes (63), «Le Pontel». Un habitat de l'Age du Fer en bordure de la Grande Limagne*, Rapport de fouille archéologique, Clermont-Ferrand, AFAN, SRA Auvergne, 21 p. et fichier annexe, 28 fig.

**Menessier-Jouannet 2001** : C. Mennessier-Jouannet, L. Orengo, Un captage de source à Artonne «La Mothe» (63), dans C. Mennessier-Jouannet (dir.), *Chrono-typologie des mobiliers du second Age du Fer en Auvergne*, rapport intermédiaire du PCR 2001, Mirefleurs, ARAFA/SRA Auvergne, p. 30-55.

**Menessier-Jouannet 2004** : C. Mennessier-Jouannet, *Saint-Beauzire «Biopole», Implantation gauloise de La Tène C1 (III<sup>e</sup> s. av. n.-è.) en bordure du marais de Cœur*, DFS de sauvetage, Clermont-Ferrand, INRAP/SRA Auvergne, 2004.

**Menessier-Jouannet dir. 1999** : C. Mennessier-Jouannet (dir.), *Chrono-typologie des mobiliers du second Age du Fer en Auvergne*, rapport intermédiaire du PCR 1999, Mirefleurs, ARAFA/SRA Auvergne, 155 p.

**Menessier-Jouannet dir. 2000** : C. Mennessier-Jouannet (dir.), *Chrono-typologie des mobiliers du second Age du Fer en Auvergne*, rapport intermédiaire du PCR 2000, Mirefleurs, ARAFA/SRA Auvergne, 248 p.

**Menessier-Jouannet dir. 2001** : C. Mennessier-Jouannet (dir.), *Chrono-typologie des mobiliers du second Age du Fer en Auvergne*, rapport intermédiaire du PCR 2001, Mirefleurs, ARAFA/SRA Auvergne, 221 p.

**Menessier-Jouannet dir. 2002** : C. Mennessier-Jouannet (dir.), *Chrono-typologie des mobiliers du second Age du Fer en Auvergne*, rapport intermédiaire du PCR 2002, Mirefleurs, ARAFA/SRA Auvergne, 253 p.

**Menessier-Jouannet dir. 2004** : C. Mennessier-Jouannet (dir.), *Chrono-typologie des mobiliers du second Age du Fer en Auvergne*, rapport intermédiaire du PCR 2003, Mirefleurs, ARAFA/SRA Auvergne, 145 p.

- Milcent 2004** : P.-Y. Milcent, *Le premier âge du Fer en France centrale*, Société Préhistorique Française, mémoire 34, Paris, SPF, 2004.
- Mordant 1977** : C. Mordant et D. Mordant, Les récentes découvertes de La Tène dans la Bassée et la région du confluent Seine-Yonne, dans *Les Sénons avant la conquête à la lumière des dernières découvertes, habitat, commerce, sépultures (actes du colloque AFEAF de Sens, 1977)*, Bulletin de la Société Archéologique de Sens, 21, 1977, p. 45-53.
- Morlet 1931** : A. Morlet, La nécropole celtique de Cournon et son bas-relief à survivances totémiques, dans *Revue archéologique*, Paris, 1931, p. 1-12
- Mornet 1876** : A. Mornet, Rapport sur les fouilles de la Vergne, commune de Lunery, dans *Mémoires de la Société Historique, Littéraire, Artistique et Scientifique du Cher*, 2<sup>ème</sup> sér., 3<sup>ème</sup> vol., 1876, p. 277-291.
- Moulherat 1998** : C. Moulherat, Les vestiges textiles du cimetière celtique de Cortrat (Loiret), dans *Revue Archéologique du Centre de la France*, 37, 1998, p. 73-79.
- Nazé 1993** : G. Nazé, Ternier «Les Hauts Riez» (Aisne), Habitats de l'Age du Fer et de la période gallo-romaine, dans *Revue Archéologique de Picardie*, 1/2, 1993, p. 3-33.
- Nicolini 1983** : G. Nicolini, Trois sépultures de l'âge du Fer à Mazerolles (Vienne), dans *Gallia*, 41, 1983, p. 7-24.
- Nouel 1957** : A. Nouel, Les découvertes des Ages du Bronze et du Fer dans le département du Loiret, dans *Bulletin Société Préhistorique Française*, 54, 1957, p. 307-319.
- Orengo 2003** : L. Orengo, *Forges et forgerons dans les habitats laténiens de la Grande Limagne d'Auvergne, Fabrication et consommation de produits manufacturés en fer en Gaule à l'âge du Fer*, Monographie Instrumentum, 26, Montagnac, Monique Mergoïl, 2003.
- Ortalli 1995** : J. Ortalli, La necropoli celtica della zona «A» di Casalecchio di Reno (Bologna), Note preliminari sullo scavo del complesso sepolcrale e dell'area di culto, dans *L'Europe celtique du Ve au III<sup>e</sup> siècle avant J.-C. Contacts, échanges et mouvements de populations (actes du deuxième symposium international d'Hautvillers)*, Mémoire de la Société Archéologique Champenoise, 9, Kronos édition, 1995, p. 189-238.
- Paris 1998** : P. Paris, T. Lejars, Ben Ncer, Les sépultures à incinération de La Tène moyenne de la «ZAC de Ther» à Allonne (Oise), dans J.-L. Brunaux, G. Leman-Delarive, C. Pommepuy (dir.), *Les rites de la mort en Gaule du Nord à l'Age du Fer (actes de la table ronde de Ribemont-sur-Ancre, décembre 1997)*, Revue Archéologique de Picardie, 1/2, 1998, p. 271-329.
- Pauli 1975** : L. Pauli, *Keltischer Volksglaube. Amulette und Sonderbestattungen am Dürrnberg bei Hallein und im Eisenzeitlichen Mitteleuropa*, Münchner Beiträge zur Vor- und Frühgeschichte, 28, 1975.
- Périchon 1992** : R. Périchon, *Le site archéologique d'Aulnat en Limagne d'Auvergne*, Catalogue d'exposition au musée d'Assier à Feurs, mars/août 1992.
- Philippon 1978** : A. Philippon, *La vallée de la Loire aux temps protohistoriques entre Orléans et Nevers*, Mémoire de l'Ecole du Louvre, 1978.
- Pion 1984** : P. Pion, *Contribution à l'étude des sociétés des Ages du Fer dans le Centre de la France, La période de La Tène dans le département de l'Allie, Inventaire et essai de synthèse*, Mémoire de Maîtrise d'Archéologie, Paris, Université de Paris I-Panthéon-Sorbonne, 1984.
- Pion 1993** : P. Pion, V. Guichard, Tombes et nécropoles en France et au Luxembourg entre le III<sup>ème</sup> et le I<sup>er</sup> siècles avant J.-C., Essai d'inventaire, dans D. Cliquet, M. Rémy-Watté, M. Vaginay, V. Guichard (dir.), *Les Celtes en Normandie, Les rites funéraires en Gaule (III<sup>e</sup> - I<sup>er</sup> siècle avant J.-C.)*, supplément 26 à la RAO, Rennes, PEAO 1993, p. 175-200.
- Poissonnier 2005** : B. Poissonnier, J. Gomez de Soto, Le site de La Renaîtrie à Chatellerault (Vienne) et les débuts de La Tène ancienne en Poitou, dans *Bulletin de l'AFEAF*, 23, 2005, p. 31-33.
- Ponroy 1914** : H. Ponroy, Notes sur des sépultures gauloises et quelques objets de bronze trouvés à Bourges, dans *Mémoires de la Société Historique, Littéraire, Artistique et Scientifique du Cher*, 4<sup>e</sup> sér., 28, 1914, p. 243-257.
- Provost 1994** : M. Provost et C. Menessier-Jouannet, *Le Puy-de-Dôme, Carte Archéologique de la Gaule*, 63/II, Paris, Fondation Maison des Sciences de l'Homme, 1994
- Rapin 1988** : A. Rapin, Boucliers et lances, dans *Gournay II*, Revue Archéologique de Picardie, Paris, Errance, 1988, p. 7-142.
- Rapin 1995** : A. Rapin, Propositions pour un classement des équipements militaires celtiques en amont et en aval d'un repère historique, Delphes 278 av. J.-C., dans *L'Europe celtique du Ve au III<sup>e</sup> siècle avant J.-C., contacts, échanges et mouvements de populations (actes du deuxième symposium international d'Hautvillers)*, Mémoire de la Société Archéologique Champenoise, 9, Kronos édition, 1995, p. 274-290.
- Rapin 1998** : A. Rapin, H. Zurfluh, Le cimetière celtique de Cortrat (Loiret), dans *Revue Archéologique du Centre de la France*, 37, 1998, p. 33-79.
- Rapin 2000** : A. Rapin, Les équipements militaires celtes dans la collection Lamarre, dans *Antiquités Nationales*, 32, 2000, p. 183-207.
- Raux 1999** : S. Raux, Les objets de la vie quotidienne à Lattes au IV<sup>e</sup> s av. n.è., dans M. Py (dir.), *Recherches sur le IV<sup>e</sup> s av. n.è. à Lattes*, Lattara, 12, Lattes, CNRS, 1999, p. 439-519
- Reinecke 1965** : P. Reinecke, *Mainzer Aufsätze zur Chronologie der Bronze- und Eisenzeit*. Bonn, Habelt (reprint of papers 1903-1909), 1965.
- Riquier 2004** : S. Riquier, E. Frénée, Un dépôt de vases au fond d'un silo de la fin du IV<sup>e</sup> ou début du III<sup>e</sup> s. av. J.-C. à La Chaussée-Saint-Victor, «ZAC A.10» (Loir-et-Cher), dans *Bulletin de l'AFEAF*, 22, 2004, p. 37-38.
- Riquier 2005** : S. Riquier, Évolution des répertoires céramiques à Orléans / *Cenabum* (Loiret), entre la fin du II<sup>e</sup> siècle avant J.-C. et l'époque augustéenne, aperçu préliminaire, *SFECAG (actes du Congrès de Blois, mai 2005)*, Marseille, 2005, p. 21-38.
- Salanova 1999** : Salanova (L.), Baguenier (J.-P.), Creusillet (M.-F.), Humbert (L.), Milcent (P.-Y.), Musch (J.), Porcell (F.), *Autoroute A85 Tours-Vierzon, Le monument n°1 de la nécropole tumulaire des Barres, Commune de Mennetou-sur-Cher (Loir-et-Cher), Site n°41 135 005 AH*, DFS de fouille préventive, Orléans, AFAN, SRA Centre, 1999.
- Sankot 1993** : P. Sankot, L'équipement personnel et sa signification sociale par l'exemple des nécropoles celtiques de Bohême, dans D. Cliquet, M. Rémy-Watté, M. Vaginay, V. Guichard (dir.), *Les*

*Celtes en Normandie, Les rites funéraires en Gaule (IIIe - Ier siècle avant J.-C.)*, supplément 26 à la RAO, Rennes, PEAO 1993, p.331-328

**Sankot 2002** : P. Sankot, Zur Problematik des Kunsthandwerkes und der Werkstattbeziehungen in Böhmen während der Früh- und Mittellatènezeit in C. Dobiak, S. Sievers, T. Stöllner (dir.) *Dürrnberg und Manching Wirtschaftsarchäologie im ostkeltischen Raum (akten des Internationalen Kolloquiums in Hallein / Bad Dürrnberg, vom 7. bis 11. Oktober 1998)*, Bonn, RGK, 2002, p. 331-348

**Sankot 2003** : P. Sankot, Nouvelles connaissances sur l'artisanat laténien des Ve - IIIe siècles av. J.-C. en Bohême, dans O. Buchsenschutz, A. Bulard, M.-B. Chardenoux, N. Ginoux (dir.), *Décors, images et signes de l'âge du Fer européen, (actes du XXVIe colloque de l'AFEAF, Paris et Saint-Denis, 9-12 mai 2002)*, supplément 24 à la RACF, Tours, FERACF, 2003, p. 129-143

**Saussaye 1836** : L. de la Saussaye, Mémoires sur plusieurs enroulements numismatiques découverts dans la Sologne blésoise, dans *Revue de la Numismatique Française*, 1, 1836, p. 76-89.

**Sireix 1989** : C. Sireix, Le site protohistorique des Grandes Vignes II à Sainte Florence (Gironde), dans *Aquitania*, 7, 1989, p. 5-24.

**Stöckli 1975** : W.-E. Stöckli, *Chronologie der jüngeren Eisenzeit im Tessin*, Bâles, 1975.

**Szabó 1982** : M. Szabó, Rapports entre le *Picenum* et l'Europe extra-méditerranéenne à l'âge du Fer, dans *Savaria*, 16, 1982, p. 223-241

**Vallois 1887** : G. Vallois, Rapport sur les travaux de la Société en 1886, dans *Mémoires de la Société des antiquaires du Centre*, 14, 1887, p. 1-17.

**Verger 1987** : S. Verger, La genèse celtique des rinceaux à triscèles, dans *Jahrbuch des Römisch-Germanischen Zentralmuseums Mainz*, 34, 1987, p. 287-339.

**Vergnette 1927** : A. Vergnette, La nécropole gauloise de Sarliève, dans *Revue d'Auvergne*, 41, p. 626-623 et p. 271.

**Vermeulen 2002** : C. Vermeulen, Clermont-Ferrand, Gandaillat-

aéroport, dans *BSR Auvergne 2001*, Clermont-Ferrand, DRAC Auvergne, Service Régional de l'Archéologie, 2002, p. 77-80.

**Vermeulen 2002 b** : C. Vermeulen, C. Mennessier-Jouannet, *Cournon «Barrière de Cournon»*, DFS, Clermont-Ferrand, AFAN, SRA Auvergne, 2002.

**Vernet 2004** : G. Vernet, Lempdes, «Le Pontel», dans *BSR Auvergne 2002*, Clermont-Ferrand, DRAC Auvergne, Service Régional de l'Archéologie, 2004, p. 101.

**Vernet 2005** : G. Vernet, P. Caillat, C. Mennessier-Jouannet, D. Parent, *Lempdes (Puy-de-Dôme) «Le Pontel III»*, Rapport de fouille archéologique, Clermont-Ferrand, INRAP, SRA Auvergne, 2005, 53 p.

**Villes 1982** : A. Villes, Silos protohistoriques en Beauce et en Orléanais, 2e partie, étude du mobilier archéologique et datation, dans *Revue Archéologique du Loiret*, 8, 1982, p. 49-66.

**Villes 2000** : A. Villes, Les enclos funéraires et cultuels protohistoriques de «type Saint-Benoît», dans *Fastes des Celtes entre Champagne et Bourgogne aux VIIIe-IIIe siècles avant notre ère (actes du 19e Colloque de l'AFEAF, Troyes 1995)*, Mémoire de la Société Archéologique Champenoise, 15, 2000, p. 529-548.

**Vitali 1992** : D. Vitali, *Tombe e necropoli galliche di Bologna e del territorio*, Bologne, Istituto per la Storia di Bologna, 1992.

**Willaume 1977** : M. Willaume, La nécropole de «Mainville» à Bromeilles (Loiret) Tène I-II (45.056.01), dans *Revue Archéologique du Loiret*, 3, 1977, p.41-79.

**Willaume 1983** : M. Willaume, La nécropole de Bromeilles (Loiret), une nouvelle analyse, dans J. Collis, A. Duval, R. Périchon (dir.), *Le Deuxième âge du Fer en Auvergne et en Forez et ses relations avec les régions voisines (actes du 3e colloque de l'AFEAF, Clermont-Ferrand en 1980)*, Sheffield, Saint-Etienne, Université de Sheffield et Centre d'Etudes Foreziennes, 1983, p. 168-188

**Willaume 1985** : M. Willaume, *Le Berry à l'âge du Fer Ha C - La Tène II*, BAR International Series, 247, Oxford, 1985.